Enquête québécoise sur le cannabis 2024

Évolution des comportements et des perceptions en lien avec la consommation de cannabis, et aperçu de la consommation accidentelle au Québec

INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DU QUÉBEC

Québec

Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique
du Québec (ISQ) et les données statistiques dont il dispose,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2e trimestre 2025
ISBN 978-2-555-00853-3 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2025

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle
est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Avril 2025

Avant-propos

Le présent rapport illustre les données de la sixième édition de l'*Enquête québécoise sur le cannabis* (EQC) récoltées de janvier à juin 2024. Il a été réalisé à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux afin de mesurer les phénomènes entourant la consommation de cannabis au Québec et d'en décrire l'évolution.

Au fil des ans, de nouvelles thématiques ont été introduites dans l'EQC pour permettre d'étudier de nouveaux phénomènes ou de s'intéresser à des problématiques particulières pour la santé publique. Par exemple, dans la présente édition, on s'intéresse à la provenance du cannabis obtenu d'une personne de l'entourage. De plus, une section portant sur la consommation accidentelle de cannabis est présentée pour la première fois ; elle permet de cerner qui sont les personnes concernées par ce phénomène. Mentionnons également que pour obtenir une plus grande précision des estimations obtenues, les données des éditions de 2021 et 2022, d'une part, et de 2023 et 2024, d'autre part, ont été combinées dans ce rapport, ce qui permet de détecter avec une meilleure puissance statistique de petits changements dans l'évolution de certains phénomènes de moindre ampleur.

Soulignons la collaboration du ministère de la Santé et des Services sociaux et du comité d'orientation de projet qui, année après année, travaillent à l'actualisation de cette enquête. Enfin, nous désirons remercier les 15 197 personnes qui ont rempli le questionnaire de cette édition de l'enquête. Grâce à la collecte, au traitement et à la diffusion de données fiables comme celles de l'EQC, l'ISQ contribue au développement des connaissances en matière de consommation de substances psychoactives au Québec et au renforcement des programmes de prévention.

Le statisticien en chef,

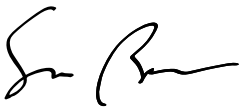

Simon Bergeron

Publication réalisée à
l'Institut de la statistique du Québec par : Florence Conus
Daniela Gonzalez-Sicilia

Avec la collaboration de : Vanessa Djapa, Kate Dupont, France Lapointe
et Mathieu Ouellette

Sous la coordination de : Micha Simard

Sous la direction de : Monique Bordeleau

Révision linguistique et édition : Direction de la diffusion et des communications

Comité de lecture interne : Monique Bordeleau, Maxime Boucher, Vanessa Djapa,
France Lapointe et Bertrand Perron

Comité d'orientation de projet et de lecture externe : Daniela Furrer Soliz Urrutia, Valérie Garceau, Julie Soucy,
Audrey Vézina, Joëlle Villeneuve
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Mathieu Langlois, Sébastien Tessier
Institut national de santé publique du Québec

Line Beauchesne
Université d'Ottawa

Didier Jutras-Aswad
Centre de recherche du CHUM

Enquête financée par : Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Photo en couverture : Matthew Brodeur / Unsplash

Pour tout renseignement concernant
le contenu de cette publication : Direction des enquêtes de santé

Institut de la statistique du Québec
1200, McGill College, bureau 500
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Notice bibliographique suggérée

CONUS, Florence et Daniela GONZALEZ-SICILIA (2025). *Enquête québécoise sur le cannabis 2024. Évolution des comportements et des perceptions en lien avec la consommation de cannabis, et aperçu de la consommation accidentelle au Québec*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 115 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-cannabis-2024-comportements-perceptions.pdf].

Citation suggérée pour la source des données

Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Avertissement

Les proportions estimées contenues dans le présent rapport sont arrondies à une décimale dans les tableaux et figures et à l'unité dans le texte, à l'exception de celles inférieures à 5 %, qui sont présentées avec une décimale. Les proportions dont la décimale est ,5 sont arrondies à l'unité inférieure ou supérieure selon la seconde décimale. En raison de l'arrondissement, la somme des proportions peut être légèrement supérieure ou inférieure à 100 %.

Pour alléger les titres de tableaux et, à l'occasion, le texte, l'expression « au cours des 12 derniers mois » est parfois utilisée pour illustrer le concept de « 12 mois précédant l'enquête ».

Signes conventionnels

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; précision passable, interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; précision faible, estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

+/– Augmentation ou diminution significative au seuil de 5 % entre deux éditions de l'enquête.

a, b, c … Écart significatif au seuil de 5 % entre les catégories de la variable de croisement affichant une même lettre.

Table des matières

Faits saillants **8**

Introduction **11**

Principaux aspects méthodologiques de l'enquête **14**

1 Consommation de cannabis et raisons de consommation **16**

Introduction 17

Résultats 17

1.1 Prévalence de consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête 17

1.2 Âge d'initiation à la consommation de cannabis 20

1.3 Principale raison de consommation de cannabis 22

1.4 Raisons de consommation de cannabis 24

Discussion 26

2 Habitudes de consommation de cannabis et consommation à risque **27**

Introduction 28

Résultats 28

2.1 Fréquence de consommation de cannabis 28

2.2 Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé 33

2.3 Méthodes de consommation du cannabis et fréquence de consommation pour chaque méthode 38

2.4 Consommation combinée de cannabis et d'autres substances 47

2.5 Consommation problématique de cannabis 50

Discussion 53

3 Vapotage de cannabis **54**

Introduction 55

Résultats 55

3.1 Fréquence de vapotage de cannabis 56

3.2 Connaissance de la quantité de THC du cannabis vapoté 58

3.3 Source d'approvisionnement pour le cannabis vapoté 59

Discussion 62

4 Provenance du cannabis consommé 63

Introduction 64

Résultats 65

4.1 Sources d'approvisionnement 65

4.2 Approvisionnement en ligne 70

4.3 Provenance du cannabis obtenu d'une personne de l'entourage 76

4.4 Prix du cannabis acheté auprès d'un fournisseur illégal 78

Discussion 79

5 Consommation accidentelle de cannabis à domicile 80

Introduction 81

Résultats 82

5.1 Présence de cannabis à domicile 82

5.2 Consommation accidentelle de cannabis à domicile 83

5.3 Personne ou animal ayant consommé accidentellement du cannabis à domicile 84

6 Perceptions à l'égard du cannabis 86

Introduction 87

Résultats 88

6.1 Acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis 88

6.2 Niveau de risque perçu pour la santé associé à la consommation de cannabis 92

6.3 Niveau de risque perçu pour la santé associé au vapotage de cannabis 98

6.4 Perception des effets de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire 100

6.5 Sentiment de jugement négatif ressenti en raison de sa consommation de cannabis 105

Discussion 107

Conclusion générale 108

Références bibliographiques 110

Glossaire 114

Faits saillants

Dans les faits saillants, on présente principalement les résultats de l'édition de 2024 de l'*Enquête québécoise sur le cannabis* et on observe l'évolution des habitudes de consommation de cannabis par rapport à l'édition précédente. De plus, les données des éditions de 2021 et 2022, d'une part, et de 2023 et 2024, d'autre part, ont été combinées dans le but de pouvoir détecter avec une bonne puissance statistique de petits changements dans l'évolution de certains phénomènes de moindre ampleur.

Consommation de cannabis

- En 2024, environ 18 % des personnes de 15 ans et plus ont consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête. Parmi la population, les personnes de 21 à 24 ans sont proportionnellement les plus nombreuses à avoir consommé du cannabis au cours de la dernière année (35 %), alors que celles de 55 ans et plus sont les moins nombreuses à l'avoir fait (8 %).
- La proportion de personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête n'a pas varié de manière notable au Québec depuis 2023. Cependant, entre 2021-2022 et 2023-2024, on note une diminution de la proportion moyenne de personnes consommatrices (20 % c. 18 %). Cette diminution s'observe chez les 15-17 ans, les 18-20 ans, les 21-24 ans, les 25-34 ans et les 55 ans et plus. Chez les 35-54 ans, on ne détecte pas de différence significative, mais les résultats semblent également indiquer une tendance à la baisse.

Raisons de consommation de cannabis

- En 2024, les consommatrices et consommateurs de cannabis ont pris du cannabis pour avoir du plaisir (80 %), pour relaxer (79 %), pour socialiser (69 %), pour se sentir « buzzé » (49 %) et pour mieux dormir (45 %).
- La proportion de personnes consommatrices de cannabis qui consomment pour combler un besoin ou parce qu'elles ont une dépendance a augmenté entre 2022 et 2024 (9 % c. 12 %), et cette augmentation est en grande partie attribuable à celle observée chez les 21-34 ans (8 % en 2022 c. 13 % en 2024).

Habitudes de consommation de cannabis et consommation à risque

Fréquence de consommation

- En 2024, environ 17 % des personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête en ont consommé sur une base quotidienne, près de 23 % sur une base régulière (1 à 6 jours par semaine), 18 % occasionnellement (1 à 3 jours par mois) et près de 42 %, moins d'un jour par mois. Cela signifie que parmi la population québécoise de 15 ans et plus, environ 3,1 % des personnes visées par l'enquête ont consommé de façon quotidienne, 4,1 % régulièrement, 3,2 % occasionnellement et près de 8 %, moins d'une fois par mois.
- Entre 2021-2022 et 2023-2024, on note une augmentation de la proportion moyenne de consommatrices et de consommateurs qui ont consommé du cannabis quotidiennement (15 % c. 17 %). Cette augmentation est en grande partie attribuable à l'augmentation observée chez les femmes (13 % en 2021-2022 c. 16 % en 2023-2024).

Contenu en cannabinoïdes

- En 2024, près de la moitié (49 %) des personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours de l'année précédant l'enquête ont principalement pris du cannabis contenant exclusivement du tétrahydrocannabinol (THC) ou plus de THC que de cannabidiol (CBD), environ 12 % ont principalement opté pour des produits contenant des parts égales de THC et de CBD, et 15 %, pour des produits contenant exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC.

- Environ 25 % des personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours de la dernière année ignoraient le contenu en cannabinoïdes des produits qu'elles ont consommés.
- Entre 2021-2022 et 2023-2024, on note une diminution de la proportion moyenne de personnes ayant consommé du cannabis qui ne connaissent pas le contenu de ce qu'elles ont consommé (28 % c. 25 %). En parallèle, la proportion de celles qui ont principalement opté pour des produits contenant exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD a augmenté (43 % en 2021-2022 c. 48 % en 2023-2024).

Combinaison avec l'alcool

- En 2024, près de 68 % des personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête en ont consommé en combinaison avec de l'alcool. Par rapport à 2023, on observe une augmentation de la proportion de personnes consommatrices de 15 à 20 ans qui ont pris ces deux substances de façon concomitante (68 % c. 62 %).

Consommation problématique

- Pour la période 2023-2024, on estime qu'en moyenne 1,3 %* des personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête présentent un risque élevé de consommation problématique de cannabis. Environ 52 % des consommatrices et des consommateurs présenteraient un risque modéré de consommation problématique, alors qu'environ 47 % ne présenteraient qu'un risque faible. L'enquête ne permet pas de détecter de différence significative entre 2021-2022 et 2023-2024.

Méthodes de consommation

- Près de 81 % des personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête en ont fumé, 32 % en ont consommé dans un produit alimentaire, 25 % en ont vapoté et 21 % en ont consommé sous forme de gouttes orales.

Vapotage de cannabis

- Parmi les personnes ayant consommé du cannabis dans l'année précédant l'enquête, une sur quatre (25 %) a utilisé le vapotage comme méthode de consommation, ce qui représente 4,5 % de l'ensemble de la population québécoise.
- La proportion de personnes consommatrices de 15 à 20 ans qui ont vapoté du cannabis au cours de la dernière année a diminué entre 2023 et 2024 (elle est passée de 62 % à 57 %). C'est la première fois qu'une diminution est observée dans ce groupe d'âge ; des augmentations avaient été observées lors des dernières éditions de l'enquête.

Habitude de vapotage de cannabis

- En 2024, parmi les personnes ayant vapoté du cannabis dans les 12 mois précédant l'enquête, 46 % l'ont fait moins d'un jour par mois, 26 % l'ont fait entre 1 et 3 jours par mois, 19 % entre 1 et 6 jours par semaine et environ 9 %*, tous les jours.
- Près d'une personne sur deux (48 %) ayant vapoté du cannabis au cours de l'année avant l'enquête ne connaissait pas la quantité de THC contenue dans le cannabis qu'elle a principalement vapoté.

Provenance des produits de vapotage de cannabis

- Parmi les personnes ayant vapoté du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête, près de 64 % se sont approvisionnées en produits de vapotage de cannabis auprès d'un membre de la famille, d'un ami ou d'une connaissance, environ 28 % en personne auprès d'une source légale dans une autre province, 13 % en personne auprès d'un fournisseur illégal et 28 %, sur Internet (une même personne peut s'être approvisionnée auprès de plusieurs sources). Au moment de l'enquête, les produits de vapotage de cannabis n'étaient pas disponibles à la SQDC.

Provenance du cannabis consommé

- En 2024, près de 69 % des Québécoises et des Québécois de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête se sont approvisionnés à la SQDC, au moins en partie. La proportion de personnes consommatrices de cannabis qui se sont approvisionnées auprès de la SQDC ne semble pas avoir varié de façon notable dans les dernières années.
- En 2024, parmi les personnes de 21 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours de la dernière année, 46 % ont acheté leur cannabis exclusivement à la SQDC, 15 % y ont acheté plus de la moitié de leur cannabis (mais pas entièrement) et 19 %, moins de la moitié. Par ailleurs, 19 % n'ont pas acheté de cannabis à la SQDC au cours des 12 mois précédant l'enquête.
- Environ 36 % des consommatrices et consommateurs se sont approvisionnés auprès d'un membre de la famille, d'un ami ou d'une connaissance. Environ 17 % de ces personnes ne savaient pas d'où provenait le cannabis obtenu d'une personne de l'entourage. Pour les autres, le cannabis provenait de la SQDC (49 %), d'un achat en personne auprès d'une source légale dans une autre province (16 %) ou d'un commerce autochtone (14 %).
- Environ 8 % des personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête disent s'être procuré des produits de cannabis auprès d'un fournisseur illégal au cours de la dernière année. En parallèle, environ 24 % s'en sont procuré via Internet auprès d'un fournisseur autre qu'un producteur autorisé de Santé Canada ou que la SQDC. Une proportion qui n'a pas varié de façon notable entre 2023 et 2024.

Consommation accidentelle de cannabis à domicile

- On estime qu'environ une personne sur cinq (21 %) au Québec a eu du cannabis ou des produits de cannabis dans sa résidence ou à proximité de celle-ci au cours des 12 mois précédant l'enquête.
- La proportion des Québécoises et des Québécois chez qui une personne ou un animal aurait consommé du cannabis de façon accidentelle dans l'année avant l'enquête est estimée à 1,9 %.
- Lorsqu'une consommation accidentelle a eu lieu, celle-ci aurait impliqué un adulte dans 74 % des cas, un adolescent ou une adolescente dans 17 %* des cas, un enfant dans 3,1 %** des cas et un animal de compagnie dans 21 % des cas (une même personne peut avoir choisi des réponses multiples).

Perceptions à l'égard du cannabis

- En 2024, 61 % des Québécoises et des Québécois de 15 ans et plus considèrent qu'il est socialement acceptable de consommer occasionnellement du cannabis à des fins non médicales, une proportion qui a légèrement baissé par rapport à 2022 (63 %).
- Les personnes de 15 à 17 ans et celles de 55 ans et plus sont les plus nombreuses en proportion à estimer que consommer du cannabis à l'occasion à des fins non médicales est plutôt ou tout à fait inacceptable (respectivement 45 % et 37 % c. 19 % à 29 % pour les autres groupes d'âge).
- La majorité (86 %) des Québécoises et des Québécois perçoivent que la consommation de cannabis diminue la capacité de conduire un véhicule. La proportion de personnes qui sont de cet avis est moindre chez celles qui ont consommé du cannabis dans les 12 mois précédant l'enquête (73 %) que chez celles qui ont consommé avant cette période ou celles qui n'en ont jamais consommé (89 % dans les deux cas).

Risque perçu pour la santé

- Près de la moitié (44 %) des Québécoises et des Québécois estiment que la consommation occasionnelle de cannabis entraîne un risque minime pour la santé et 16 % considèrent qu'elle ne pose aucun risque. Pour ce qui est de la consommation régulière, 37 % des personnes estiment qu'elle comporte un risque modéré pour la santé, alors que 43 % considèrent que ce risque est élevé.
- La proportion de personnes qui considèrent que le vapotage de cannabis comporte un risque élevé pour la santé est estimée à 44 %. La proportion de personnes qui croient que vapoter du cannabis ne pose aucun risque pour la santé ou que ce risque est minime a augmenté entre 2023 et 2024 ; elle est passée de 11 % à 17 %.

Introduction

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a confié à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) le mandat de réaliser l'*Enquête québécoise sur le cannabis* (EQC) dans le but d'estimer la prévalence de la consommation de cannabis et de mesurer les perceptions de la population à l'égard du cannabis. L'enquête est ainsi menée annuellement depuis 2018[1], juste avant l'entrée en vigueur au Québec de la *Loi encadrant le cannabis*, et permet de décrire l'évolution de certains comportements et attitudes des Québécoises et Québécois envers cette substance. L'édition de 2024 de l'EQC permet de poursuivre la mesure de différentes habitudes de consommation de cannabis et de surveiller les phénomènes qui pourraient émerger.

Objectifs de l'EQC

Le principal objectif de l'EQC est de fournir une information statistique fiable sur la consommation de cannabis et les comportements qui y sont associés ainsi que sur les perceptions de la population québécoise de 15 ans et plus à l'égard de cette substance. Plus précisément, l'EQC 2024 vise à :

- établir la prévalence de la consommation de cannabis et obtenir des renseignements sur plusieurs habitudes de consommation ;
- mesurer les perceptions de la population à l'égard du cannabis ;
- mesurer l'évolution de la consommation de cannabis et des perceptions à l'égard du cannabis ;
- estimer l'ampleur de certains phénomènes émergents entourant la consommation de cannabis.

Les thèmes abordés dans l'enquête reflètent les besoins d'information dans le domaine au Québec et permettent de fournir aux parties prenantes du réseau de la santé et des services sociaux des données à portée provinciale, récurrentes, comparables et fiables sur lesquelles elles pourront s'appuyer pour la réalisation de leurs mandats. Les données colligées pourront soutenir la planification de services et de programmes et à la prise de décisions dans une perspective d'amélioration de la santé et du bien-être de la population. Mentionnons qu'un comité d'orientation de projet a collaboré aux travaux qui ont mené à la détermination du contenu de l'enquête (le questionnaire), du plan d'analyse et du rapport.

Contexte

Un grand nombre de personnes consommant du cannabis le font pour ressentir du plaisir et socialiser (Conus et Dupont 2023). Elles consomment cette substance psychoactive pour ressentir des effets tels qu'une certaine euphorie, une sensation de bien-être et de satisfaction, de l'insouciance, une impression d'avoir davantage de créativité ou d'avoir des perceptions sensorielles accentuées (Ministère de la santé et des Services sociaux 2023). La consommation de cannabis peut toutefois avoir divers effets sur la santé. Au moment de la consommation de produits de cannabis contenant du tétrahydrocannabinol (THC), les personnes qui en consomment peuvent ressentir des effets transitoires sur leurs facultés mentales, leur système digestif et leur système cardiovasculaire. Une consommation fréquente et chronique est associée à plusieurs effets indésirables, particulièrement préoccupants chez les adolescents et adolescentes et les jeunes adultes : des capacités cognitives altérées, un risque accru de troubles liés à l'usage du cannabis, de maladies psychotiques, de troubles de l'humeur et de l'anxiété, ainsi que des comportements suicidaires (Hoch et autres 2024). La consommation de cannabis à l'adolescence et au début de la vie adulte est associée à de l'absentéisme et au décrochage scolaire, à de moins bonnes notes et à une faible probabilité de s'inscrire à l'université et d'obtenir un diplôme postsecondaire (Chan et autres 2024).

1. À l'exception de 2020, car cette année-là, l'EQC a été annulée en raison de la pandémie de COVID-19.

Dans l'édition 2024 de l'EQC, on continue donc de suivre les comportements de consommation qui pourraient être associés à des risques pour la santé et le bien-être psychosocial. Dans cette édition, on s'attarde encore sur le vapotage de cannabis, puisque celui-ci occupe une place importante chez les jeunes qui consomment du cannabis. En 2023 au Québec, la proportion de consommatrices et de consommateurs ayant vapoté du cannabis au cours de l'année précédant l'enquête s'élevait à près de 25 %, et de grandes différences s'observaient entre les groupes d'âge : cette proportion était de 73 % chez les 15-17 ans et de 55 % chez les 18-20 ans ayant consommé du cannabis pour la même période de référence (c. 15 % chez les 35-54 ans, par exemple) (Conus et Davison 2024). Comme ces produits ont souvent une forte teneur en THC, et qu'ils sont surtout populaires chez les jeunes, la mesure des habitudes de consommation entourant le vapotage de cannabis occupe une place particulière dans l'EQC 2024.

La proportion des plus jeunes consommatrices et consommateurs qui ont vapoté du cannabis augmente depuis 2019 au Québec.

En parallèle, certaines informations sur les sources d'approvisionnement des Québécoises et Québécois qui consomment du cannabis étaient toutefois manquantes. C'était d'ailleurs le cas pour les produits de vapotage de cannabis, qui, soulignons-le, ne sont pas disponibles sur le marché légal au Québec au moment de la rédaction de ce rapport. La connaissance de la provenance de ces produits et des caractéristiques des personnes qui s'en procurent permet d'alimenter la réflexion sur ce marché. En 2023, près de 35 % des personnes consommatrices ont obtenu du cannabis d'un membre de la famille ou d'un ami, et cette proportion s'élevait à 84 % chez les 15-17 ans et à 75 % chez les 18-20 ans ayant consommé (Conus et Davison 2024), deux groupes qui n'ont pas l'âge légal pour acheter du cannabis auprès de la Société québécoise du cannabis (SQDC). Pour une première fois, l'EQC 2024 a cherché à connaître la provenance du cannabis obtenu d'une personne de l'entourage : est-ce que ce cannabis provenait du marché noir, de la SQDC, ou a-t-il été acheté sur Internet ? L'analyse des données collectées à ce sujet permettra d'avoir un portrait détaillé des différentes sources d'approvisionnement, particulièrement chez les jeunes et les personnes qui consomment moins fréquemment.

Autre nouveauté dans l'édition de 2024 : les expériences de consommation accidentelle de cannabis au cours de la dernière année ont été étudiées. Au Québec, plusieurs personnes parmi la population de 15 ans et plus peuvent avoir été témoins d'une consommation accidentelle à leur domicile ou peuvent l'avoir vécu. On a donc cherché à recueillir cette information dans l'EQC 2024. L'information recueillie s'ajoute au portrait des conséquences sanitaires que l'Institut national de santé publique du Québec dresse à partir des données médico-administratives, telles que les hospitalisations liées à l'usage de cannabis, les visites aux urgences liées à une intoxication suspectée et les appels au Centre antipoison du Québec pour une intoxication suspectée au cannabis (Institut national de santé publique du Québec 2024).

Contenu du rapport

Comme ceux des éditions antérieures, ce rapport de l'EQC présente les principaux indicateurs mesurés : la prévalence de consommation de cannabis, les sources d'approvisionnement, les méthodes de consommation et les différentes habitudes de consommation.

Une bonne partie du rapport de 2024 est consacrée à l'évolution des habitudes de consommation. Tout d'abord, on y compare les données de 2024 avec celles de 2023, ou de l'année la plus récente lors de laquelle un indicateur a été mesuré dans l'EQC. De plus, dans ce rapport, une deuxième série d'analyses est présentée qui vise à décrire l'évolution des comportements de consommation depuis 2021. La taille de l'échantillon d'analyse a été agrandie, car on a combiné les données des éditions de 2021 et 2022, d'une part, et celles de 2023 et 2024, d'autre part. Cette approche permet de détecter avec une bonne puissance statistique de petits changements ou écarts dans l'évolution de certains phénomènes de moindre ampleur et de mieux analyser l'évolution de certaines habitudes de consommation des sous-populations d'intérêt (par groupes d'âge notamment). Elle rend également possible la réalisation d'analyses liées à l'évolution avec une stratification en six groupes d'âge. Cette analyse complémentaire de l'évolution des

phénomènes de consommation de cannabis fait le pont avec la dernière analyse évolutive détaillée qui portait sur les données de 2018, 2019 et 2021 de l'EQC (Conus et autres 2022). À l'occasion, on fait référence à ces résultats antérieurs dans le présent rapport afin de présenter certaines tendances à moyen terme.

Pour accorder une grande place aux résultats sur l'évolution, et parce que plusieurs associations ont été amplement décrites dans les rapports antérieurs de l'EQC, plusieurs croisements entre les indicateurs de l'EQC 2024 et certaines variables sociodémographiques ou de santé mentale (p. ex. niveau de scolarité, indice de défavorisation matérielle et sociale, niveau de détresse psychologique, satisfaction à l'égard de sa vie) ne sont pas présentés dans ce rapport, même si ces informations ont été colligées lors de l'enquête. Ces analyses ont quand même été réalisées lors d'étapes préliminaires à la rédaction du rapport, et les résultats observés vont dans le même sens que ceux observés lors des dernières éditions. À titre d'exemple, dans l'EQC 2024 comme dans les éditions précédentes, on a observé une plus grande proportion de personnes qui ont consommé du cannabis au cours de l'année précédant l'enquête chez celles vivant dans les milieux les plus défavorisés sur le plan matériel et social que chez celles vivant dans les milieux les plus favorisés. Il en va de même chez celles qui sont généralement insatisfaites ou très insatisfaites de leur vie, en comparaison de celles qui en sont généralement satisfaites ou très satisfaites. Dans ce rapport, la majorité des résultats de l'EQC 2024 sont ventilés selon le genre et l'âge ou ont été analysés en fonction d'une ou de plusieurs variables relatives à la consommation de cannabis.

Principaux aspects méthodologiques de l'enquête

- L'*Enquête québécoise sur le cannabis* (EQC) vise les personnes de 15 ans et plus vivant au Québec, à l'exception de celles qui résident dans des logements collectifs institutionnels (p. ex. les hôpitaux, les centres d'hébergement de soins de longue durée) et dans les régions sociosanitaires du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James.
- À portée provinciale, elle permet la diffusion de statistiques précises pour six catégories d'âge pour une année donnée (15-17 ans, 18-20 ans, 21-24 ans, 25-34 ans, 35-54 ans et 55 ans et plus), tant pour l'ensemble de la population que pour les personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête.
- Un échantillon de 28 124 personnes, stratifié selon la région sociosanitaire de résidence, le sexe et l'âge, a été sélectionné à partir du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec.
- Une collecte de données multimode (sur le Web et au téléphone) s'est déroulée du 29 janvier au 24 juin 2024. Au total, 15 197 personnes ont rempli le questionnaire, ce qui correspond à un taux de réponse pondéré de 56 %. Le taux varie entre 43 % et 61 % selon la tranche d'âge.
- Afin que les résultats puissent être inférés à la population visée, toutes les estimations présentées dans ce rapport ont été pondérées. Cette pondération sert à tenir compte, d'une part, du fait que certaines personnes avaient plus de chances d'être sélectionnées que d'autres et, d'autre part, de la non-réponse plus importante observée chez certains groupes d'individus. Pour que le plan de sondage soit pris en considération, des poids d'autoamorçage (*bootstrap*) ont été utilisés pour l'estimation de la précision des résultats et pour la réalisation de tests statistiques.
- Les associations entre deux variables (analyses bivariées) sont examinées à l'aide d'un test statistique d'indépendance du khi-deux. Si ce test global est significatif et qu'au moins une des deux variables compte plus de deux catégories, des tests de comparaison de proportions sont menés afin de déterminer quelles sont les proportions qui diffèrent significativement l'une de l'autre. Le seuil de signification a été fixé à 5 % pour ces tests.
- Les résultats découlant d'analyses bivariées, comme ceux présentés dans ce rapport, doivent être interprétés avec prudence, puisqu'aucun facteur de confusion n'a été pris en compte. Ces analyses permettent néanmoins d'établir un portrait de la consommation de cannabis au Québec.
- Deux types d'analyses temporelles ont été utilisées pour ce rapport. Premièrement, la comparaison des proportions de 2023 a été faite avec celles de 2024, et pour ces comparaisons, trois catégories d'âge ont été analysées, soit 15-20 ans, 21-34 ans et 35 ans ou plus. Deuxièmement, les données des éditions de 2021 et de 2022 ont été combinées, d'une part, et celles de 2023 et de 2024, d'autre part, puis comparées entre elles. Pour cette dernière analyse, la combinaison des deux premières éditions permet d'obtenir une base d'analyse de 26 426 personnes répondantes, et la combinaison des deux éditions suivantes mène à une base d'analyse de 28 406 personnes répondantes. Ces tailles d'échantillon permettent de réaliser des analyses d'évolution avec une stratification en six groupes d'âge. Étant donné la nature des analyses, une approche groupée a été utilisée (Thomas et Wannell 2009). Les poids des éditions ont été divisés par deux (correspondant au nombre d'éditions combinées) pour représenter la population moyenne au cours des deux années concernées. En d'autres termes, les résultats des analyses issues de données d'éditions combinées sont des estimations de la valeur moyenne pour 2021-2022 et pour 2023-2024.

- De manière générale, dans ce rapport, on met l'accent sur les résultats significatifs. À l'occasion, on fait état de résultats non significatifs, notamment s'ils sont d'un intérêt particulier, s'ils sont en lien avec les objectifs poursuivis par l'enquête, ou lorsqu'une certaine tendance est observée. Le cas échéant, la présentation d'intervalles de confiance ou de valeurs *p* associées aux résultats permet de mieux tenir compte de l'incertitude lors de l'interprétation, ou alors, on énonce clairement qu'il s'agit d'un résultat non significatif afin d'éviter toute confusion. Autrement, tout autre résultat indiqué dans le texte est significatif, que ce soit mentionné ou non.
- Pour obtenir plus d'information sur les aspects méthodologiques de l'EQC 2024 et sur la comparabilité entre les éditions, consulter le rapport méthodologique de l'enquête (Djapa et Lapointe 2025) ainsi que le document « Contenu des questionnaires de l'EQC et comparabilité entre les éditions » se situant sur la page Web de l'enquête (Institut de la statistique du Québec 2025).

1 Consommation de cannabis et raisons de consommation

Introduction

La mesure de la prévalence de consommation d'une substance psychoactive dans la population fournit des informations sur l'ampleur du phénomène et des risques pour la santé publique qui pourraient en découler. Les données de l'EQC jouent ce rôle depuis 2018 et permettent ainsi d'avoir chaque année un portrait détaillé de la consommation de cannabis et de suivre son évolution sur plusieurs années. Pour répondre à l'un des objectifs de la *Loi encadrant le cannabis* (Québec 2018), à savoir celui de protéger la santé et la sécurité des jeunes, on doit surveiller et analyser l'âge auquel survient la première consommation. En effet, selon Fischer et autres (2022), les jeunes personnes qui consomment du cannabis sont particulièrement susceptibles de subir des conséquences négatives de la consommation de cette substance, car elles sont en plein développement neurologique, mental et psychosocial. De plus, une initiation précoce à la consommation de cannabis est associée à des effets néfastes sur la santé et le bien-être psychosocial. En général, plus les jeunes adultes consomment du cannabis pour la première fois tardivement, plus les risques d'effets indésirables sur la santé globale et le bien-être sont faibles (Fischer et autres 2022). Les raisons qui motivent les personnes à consommer du cannabis peuvent être multiples : pour expérimenter, pour sentir l'effet de la substance, pour relaxer, etc. Le présent chapitre permet de décrire le phénomène de la consommation de cannabis au Québec en 2024, de présenter les paramètres entourant l'âge à la première consommation et d'aborder les différentes raisons de consommation des Québécoises et des Québécois au cours de la dernière année.

Rappelons que le contexte social et personnel influe sur le fait de consommer du cannabis et sur l'initiation à cette consommation.

Résultats

1.1 Prévalence de consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête

Consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête

Cet indicateur est dérivé de la question : « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé du cannabis ? ». Les choix de réponses possibles sont « Oui » et « Non ». Bien que cette question ne soit posée qu'aux répondantes et répondants ayant déclaré avoir consommé du cannabis au cours de leur vie, le dénominateur de cet indicateur est composé de l'ensemble de la population visée. Par conséquent, les personnes ayant répondu par la négative à la question sur la consommation au cours de leur vie ont été classées dans la catégorie « Non » de cet indicateur.

Selon le genre et l'âge

Selon l'EQC 2024, environ 18 % des personnes de 15 ans et plus ont consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 1.1). Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à avoir consommé du cannabis au cours de cette période (22 % c. 14 %). On observe que les personnes de 21 à 24 ans sont les plus nombreuses en proportion à avoir consommé du cannabis au cours de la dernière année (35 %). À l'opposé, les personnes de 55 ans et plus sont les moins nombreuses en proportion à avoir consommé (8 %). Mentionnons que près de 16 % des plus jeunes (les 15-17 ans) ont consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Comparaison entre 2023 et 2024

Comme l'illustre la figure 1.1, la proportion de personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête n'a pas varié de manière notable au Québec entre l'EQC 2023 et l'EQC 2024. On observe toutefois que la proportion de personnes de 35 ans et plus ayant consommé du cannabis a augmenté : elle est passée de 12 % en 2023 à 13 % en 2024. Rappelons que la proportion de Québécoises et de Québécois qui consomment du cannabis a d'abord augmenté chaque année entre 2018, 2019 et 2021, puis n'a pas varié de façon notable en 2022, pour ensuite diminuer en 2023 (Conus et Davison 2024 ; Conus et Dupont 2023 ; Conus et autres 2022).

Tableau 1.1

Consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2024

	%	
Total	**18,1**	
Genre		
Hommes+	22,1	a
Femmes+	14,0	a
Âge		
15-17 ans	15,6	a,b
18-20 ans	28,2	a
21-24 ans	35,1	a,b
25-34 ans	31,0	b
35-54 ans	20,9	a,b
55 ans et plus	7,8	a,b

a,b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Figure 1.1

Consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2023 et 2024

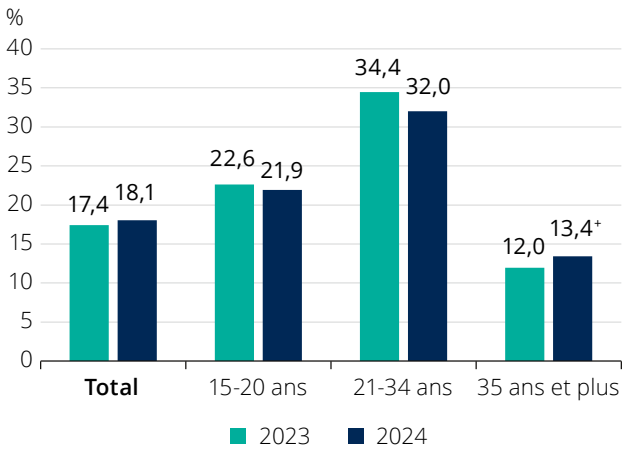

+/– Proportion de 2024 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2023, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2023 et 2024.

Évolution depuis 2021

Entre 2021-2022 et 2023-2024, on note une diminution de la proportion moyenne de personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête (20 % c. 18 % ; tableau 1.2). La diminution s'observe aussi bien chez les hommes (23 % en 2021-2022 c. 21 % en 2023-2024) que chez les femmes (16 % c. 14 %). De plus, une baisse s'observe également dans tous les groupes d'âge, bien qu'elle ne soit pas significative chez les 35-54 ans. Pour cette tranche d'âge, même si on ne détecte pas de différence significative entre les deux périodes, les résultats semblent indiquer également une tendance à la baisse.

Tableau 1.2

Consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2021-2022 et 2023-2024

	2021-2022	2023-2024	
	%		
Total	**19,5**	**17,7**	-
Genre			
Hommes+	23,3	21,4	-
Femmes+	15,8	14,0	-
Âge			
15-17 ans	18,5	16,3	-
18-20 ans	33,3	28,2	-
21-24 ans	41,8	36,3	-
25-34 ans	36,5	32,1	-
35-54 ans	20,3	19,7	
55 ans et plus	8,4	7,5	-

+/– Proportion de 2023-2024 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2021-2022, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021-2022 et 2023-2024.

Qu'en est-il par rapport à la période avant la légalisation ?

Lorsque l'on compare la prévalence de consommation de cannabis au cours de 12 mois précédant l'enquête de 2018 à celle de 2024, on constate que cette dernière est plus élevée de près de 4 points de pourcentage (14 % en 2018 c. 18 % en 2024 ; figure 1.2). L'augmentation s'observe chez les personnes de 21 à 34 ans et chez celles de 35 ans et plus. Soulignons toutefois que comparativement à 2018, on observe une diminution de la prévalence de consommation chez les 15-20 ans.

Figure 1.2

Consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2018 et 2024

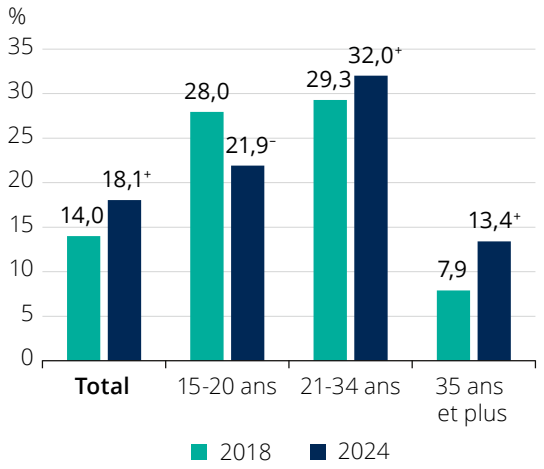

+/– Proportion de 2024 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2024.

1.2 Âge d'initiation à la consommation de cannabis

Âge d'initiation à la consommation de cannabis

L'information relative à l'âge de la première consommation de cannabis est obtenue à l'aide de la question « Quel âge aviez-vous lorsque vous avez consommé du cannabis pour la première fois ? ».

Pour les personnes n'étant pas en mesure de donner un âge, la sous-question suivante est posée : « Pouvez-vous alors indiquer dans quelle catégorie d'âge vous vous trouviez lorsque vous avez consommé du cannabis pour la première fois ? ». Plusieurs choix de catégories d'âge ont alors été proposés, lesquels n'ont pas toujours été les mêmes lors des différentes éditions de l'enquête en raison de l'évolution de l'âge légal pour acheter du cannabis (qui est passé de 18 à 21 ans en janvier 2020, au Québec). Pour chaque édition de l'enquête, on a pris en compte dans le calcul de l'indicateur seulement les personnes ayant répondu à la première question ou celles dont l'âge d'initiation indiqué à la deuxième question se situe dans une catégorie qui peut être reclassée dans l'une des catégories d'analyse. Les réponses ne pouvant être reclassées sont traitées comme des données manquantes pour cet indicateur.

Deux indicateurs sont dérivés de ces questions. Premièrement, l'**âge moyen d'initiation au cannabis** est calculé en utilisant uniquement les réponses de la première question. Pour ce rapport, le dénominateur de l'âge moyen d'initiation au cannabis comprend les personnes de 15 à 24 ans ayant consommé au cours de leur vie, car il s'agit du groupe d'âge d'intérêt d'un point de vue de santé publique lorsqu'il est question d'initiation à la consommation de cannabis. Deuxièmement, afin de décrire le phénomène de l'initiation précoce à la consommation de cannabis, l'**âge d'initiation au cannabis pour un groupe d'âge donné** est calculé chez tous les 16-24 ans. Un indicateur est donc déterminé pour chacun des six groupes d'âge suivants, et ce, jusqu'à 21 ans (âge légal pour posséder du cannabis) : les 16-24 ans, les 17-24 ans, les 18-24 ans, les 19-24 ans, les 20-24 ans et les 21-24 ans. Ainsi, dans ces sous-populations, on estime la proportion de personnes ayant consommé pour la première fois du cannabis avant un âge donné, mais seulement parmi celles ayant atteint cet âge au moment de l'enquête. Par exemple, pour les personnes de 16 à 24 ans, sont classées dans le « Oui » celles qui ont consommé du cannabis avant l'âge de 16 ans et dans le « Non », celles qui n'en ont jamais consommé ou qui l'ont fait après 16 ans.

Évolution depuis 2021

Au Québec en 2023-2024, l'âge moyen de la première consommation de cannabis chez les personnes de 15 à 24 ans est estimé à 16,6 ans (intervalle de confiance [IC] à 95 % : 16,5 ; 16,7 ; tableau 1.3). Lorsque l'on regarde l'évolution de l'initiation à la consommation de cannabis chez les 15-24 ans et que l'on compare les données de 2021-2022 à celles de 2023-2024, on observe une augmentation de l'âge moyen d'initiation (16,4 ans c. 16,6 ans), qui s'inscrit dans un recul de la proportion de personnes de cet âge ayant consommé du cannabis au cours de leur vie (47 % en 2021-2022 c. 42 % en 2023-2024). Cette différence, bien que petite, est significative et s'observe chez les hommes et chez les femmes. Soulignons que, parmi les personnes de 21 à 24 ans, on constate que l'initiation au cannabis est arrivée plus tard pour la cohorte de 2023-2024 (âge moyen de 17,3 ans) que pour celle de 2021-2022 (âge moyen de 16,9 ans).

Tableau 1.3

Consommation de cannabis au cours de la vie et âge moyen d'initiation à la consommation de cannabis[1] selon le genre et l'âge au moment de l'enquête, population de 15 à 24 ans, Québec, 2021-2022 et 2023-2024

	2021-2022			2023-2024		
	Consommation au cours de la vie	Âge moyen d'initiation		Consommation au cours de la vie	Âge moyen d'initiation	
	%	ans	IC 95 %	%	ans	IC 95 %
Total	**47,0**	**16,37**	**[16,28 ; 16,46]**	**41,8⁻**	**16,63⁺**	**[16,54 ; 16,72]**
Genre						
Hommes+	48,2	16,43	[16,30 ; 16,55]	42,6⁻	16,69⁺	[16,56 ; 16,83]
Femmes+	45,7	16,30	[16,17 ; 16,43]	40,9⁻	16,56⁺	[16,44 ; 16,68]
Âge						
15-17 ans	23,4	14,73	[14,64 ; 14,82]	20,7⁻	14,77	[14,69 ; 14,85]
18-20 ans	45,8	16,16	[16,05 ; 16,27]	40,1⁻	16,21	[16,11 ; 16,31]
21-24 ans	62,6	16,85	[16,72 ; 16,99]	57,1⁻	17,28⁺	[17,15 ; 17,42]

+/– Proportion ou moyenne de 2023-2024 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2021-2022, au seuil de 0,05.

1. Parmi la population de 15 à 24 ans ayant consommé du cannabis au cours de sa vie.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021-2022 et 2023-2024.

L'analyse d'un deuxième type d'indicateur portant sur l'âge d'initiation au cannabis est faite afin de bonifier l'interprétation de cet aspect de la consommation de cannabis. Comme l'illustre la figure 1.3, la proportion de personnes ayant consommé avant un âge donné a diminué dans tous les groupes d'âge entre 2021-2022 et 2023-2024. À titre d'exemple, la proportion de personnes de 16 à 24 ans ayant consommé du cannabis pour la première fois avant 16 ans est passée de 18 % à 15 % entre les deux périodes d'analyse. Notons également que la proportion de personnes de 18 à 24 ans ayant consommé du cannabis pour la première fois avant 18 ans est passée de 36 % en 2021-2022 à 30 % en 2023-2024. Enfin, chez les personnes de 21 à 24 ans, c'est-à-dire celles ayant l'âge légal pour acheter et posséder du cannabis au Québec, la proportion de celles qui ont consommé pour la première fois avant 21 ans a également diminué, passant de 56 % en 2021-2022 à 49 % en 2023-2024. Les résultats obtenus à l'aide des différents types d'indicateurs décrivant l'âge d'initiation s'inscrivent dans la continuité de ceux observés lors d'une analyse similaire portant sur l'évolution de l'âge d'initiation entre 2018 et 2022 (Conus et Dupont 2023).

Figure 1.3

Âge d'initiation à la consommation de cannabis dans un groupe d'âge donné, population de 16 à 24 ans, Québec, 2021-2022 et 2023-2024

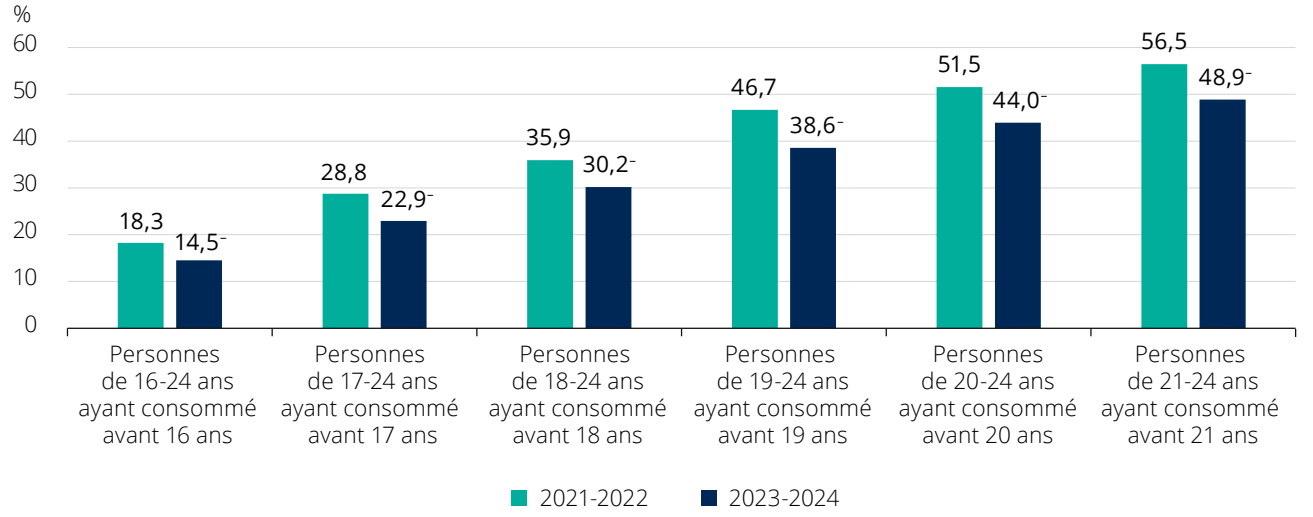

+/– Proportion de 2023-2024 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2021-2022, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021-2022 et 2023-2024.

1.3 Principale raison de consommation de cannabis

Principale raison évoquée pour avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir de la question « Quelle a été la principale raison de votre consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois ? ». Les choix de réponses sont : « À des fins médicales », « À des fins non médicales », et « À des fins médicales et non médicales ». Le dénominateur de cet indicateur est composé des personnes ayant consommé au cours des 12 mois précédant l'enquête. Cet indicateur englobe tant les personnes ayant une autorisation médicale que celles n'en ayant pas.

Évolution depuis 2021

Les personnes qui consomment du cannabis peuvent le faire pour des raisons médicales ou non médicales. Pour la période de 2023-2024, on estime qu'en moyenne près du trois quarts (76 %) de la population québécoise âgée de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête l'ont fait principalement à des fins non médicales (tableau 1.4). Entre 2021-2022 et 2023-2024, on note une augmentation de la proportion de personnes ayant consommé du cannabis qui l'ont fait principalement à des fins non médicales au cours des 12 mois précédant l'enquête (72 % c. 76 %). Cette augmentation est observée chez les hommes et chez les 25-34 ans. Chez les femmes et dans les autres groupes d'âge, on observe une tendance à la hausse, mais qui n'est pas confirmée sur le plan statistique. En parallèle, on constate que la proportion de personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête qui l'ont fait à des fins médicales a baissé entre 2021-2022 et 2023-2024, passant de 9 % à 8 %, baisse qui s'observe chez les hommes (8 % en 2021-2022 c. 6 % en 2023-2024).

De plus, on voit également une diminution de la proportion de consommatrices et de consommateurs qui ont consommé à des fins médicales et non médicales entre ces deux périodes (18 % c. 16 %), baisse qui est détectée chez les 25-34 ans (19 % c. 14 %). Rappelons que le fait de consommer du cannabis pour des raisons de santé est illustré par les résultats sur la consommation principale à des fins médicales, mais également par les résultats sur le fait de consommer du cannabis pour traiter un problème de santé ou pour soulager des symptômes, qui sont présentés à la figure 1.4.

Tableau 1.4

Principale raison évoquée pour avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022 et 2023-2024

	À des fins médicales			À des fins non médicales			À des fins médicales et non médicales		
	2021-2022	2023-2024		2021-2022	2023-2024		2021-2022	2023-2024	
	%								
Total	**9,3**	**7,9**	**-**	**72,4**	**76,0**	**+**	**18,2**	**16,1**	**-**
Genre									
Hommes+	7,8	6,0	-	74,1	78,0	+	18,1	16,0	
Femmes+	11,6	10,8		70,1	72,9		18,4	16,2	
Âge									
15-17 ans	0,5**	1,6**		91,9	93,4		7,6	5,0*	
18-20 ans	0,6**	1,5**		88,7	89,2		10,7	9,3	
21-24 ans	2,3*	2,3*		84,0	87,1		13,7	10,5	
25-34 ans	4,5*	3,9*		76,6	81,9	+	18,9	14,2	-
35-54 ans	11,2	8,8		68,5	71,0		20,4	20,2	
55 ans et plus	23,6	19,7		55,5	61,4		21,0	18,9	

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.
+/– Proportion de 2023-2024 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2021-2022, au seuil de 0,05.
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021-2022 et 2023-2024.

1.4 Raisons de consommation de cannabis

Raisons évoquées pour avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir de la question « Pour quelle(s) raison(s) avez-vous consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois ? ». Les dix énoncés sont : « Pour traiter un problème de santé ou pour soulager des symptômes », « Pour relaxer ou vous détendre », « Pour expérimenter ou voir ce que ça fait », « Pour vous sentir *buzzé* ou pour sentir un *high* », « Pour vous aider avec votre sommeil », « Pour vous aider avec vos sentiments ou vos émotions », « Pour diminuer ou augmenter l'effet d'une autre drogue », « Parce que vous en aviez besoin ou vous êtes dépendant », « Pour le plaisir », « Pour passer du bon temps entre amis, pour socialiser ». On demande également aux personnes répondantes : « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé du cannabis pour une autre raison que celles mentionnées précédemment ? ». Comme elles sont invitées à répondre par « Oui » ou par « Non » à chacun des énoncés, autant d'indicateurs ont été créés, nous permettant ainsi de calculer des proportions pour chacune des raisons de consommation pour les personnes ayant consommé dans les 12 mois précédant l'enquête. Toutefois, les résultats relatifs à la consommation de cannabis pour une autre raison ne sont pas présentés en raison d'effectifs trop petits.

Comparaison entre 2022 et 2024

L'analyse des raisons de consommation de cannabis mesurées dans l'EQC 2024 révèle que les Québécoises et les Québécois de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis dans les 12 mois précédant l'enquête l'ont fait majoritairement pour avoir du plaisir (80 %), pour relaxer (79 %) et pour socialiser (69 % ; figure 1.4). En outre, près de 49 % des consommatrices et des consommateurs l'ont fait pour se sentir « buzzé » et 45 %, pour mieux dormir.

Entre 2022 et 2024, on constate que la proportion de personnes ayant consommé du cannabis au cours de l'année précédant l'enquête et l'ayant fait pour expérimenter a diminué : elle est passée de 24 % en 2022 à 20 % en 2024. À l'inverse, la proportion de celles l'ayant fait pour se sentir « buzzé » a augmenté, et est passée de 45 % en 2022 à 49 % en 2024. Il en est de même pour la consommation pour avoir du plaisir (de 77 % à 80 %) et pour socialiser (de 66 % à 69 %). Ces augmentations sont attribuables, en grande partie, à celles observées chez consommatrices et consommateurs de 35 ans et plus. Soulignons que la proportion de personnes ayant consommé du cannabis qui l'ont fait pour combler un besoin ou parce qu'elles ont une dépendance a augmenté entre 2022 et 2024. Cette proportion est passée de 9 % à 12 %, et cette augmentation est significative chez les 21-34 ans (8 % en 2022 c. 13 % en 2024).

Figure 1.4

Raisons évoquées pour avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois selon l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2022 et 2024

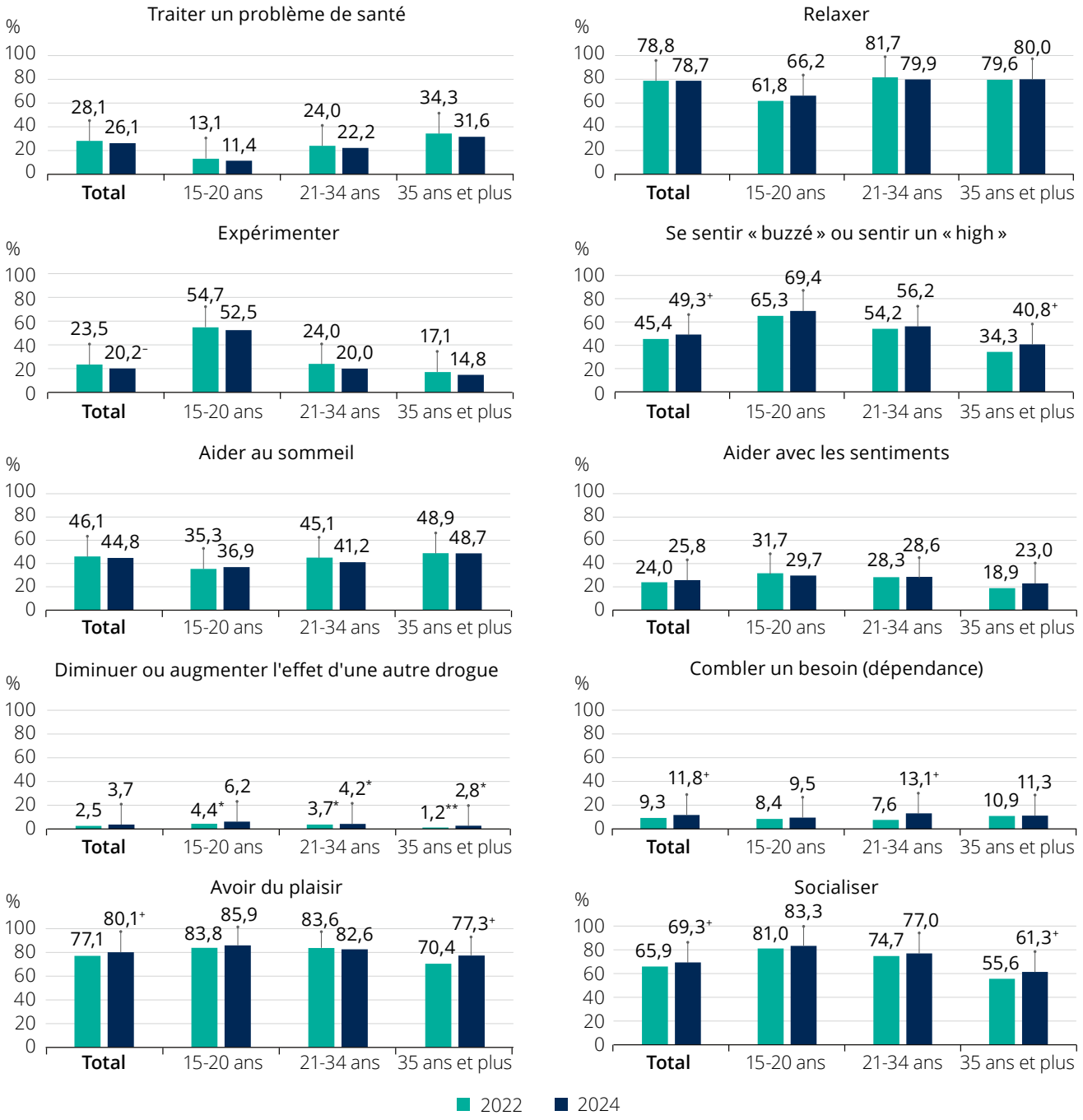

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

+/– Proportion de 2024 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2022, au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une raison peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2022 et 2024.

Discussion

Au Québec, la proportion de personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête n'a pas varié de façon notable entre l'EQC 2023 et l'EQC 2024 ; elle est estimée à 18 % en 2024. Les six éditions précédentes de l'EQC ont permis de voir l'évolution de la proportion de consommatrices et de consommateurs au Québec. D'abord, cette proportion a augmenté de 2018 à 2021, puis n'a pas varié de façon notable en 2022, pour finalement diminuer en 2023. Les proportions observées en 2024 restent toutefois supérieures à celles notées en 2018, et les prochaines éditions de l'enquête permettront d'observer quelles tendances se maintiennent. Malheureusement, en raison d'un manque de données fiables et comparables sur la consommation de cannabis dans les autres provinces et dans l'ensemble du Canada, on ne peut comparer les plus récents résultats du Québec à ceux d'autres provinces. Parmi la population québécoise de 15 ans et plus, on est toutefois en mesure d'observer que la consommation faite principalement à des fins non médicales est en progression et, qu'en 2024, une grande proportion de personnes consommatrices sont motivées par le plaisir (80 %), la relaxation (79 %) et l'aspect social (69 %).

Un intérêt particulier doit être porté à la consommation de cannabis chez les plus jeunes. Aucune différence significative n'a été détectée entre 2023 et 2024 en ce qui concerne la proportion de personnes de 15 à 20 ans ayant consommé du cannabis, et ce, après plusieurs années marquées par des diminutions. Les analyses nous indiquent parallèlement que l'âge moyen d'initiation au cannabis chez les 15-24 ans a peu changé dans les dernières années. En 2023-2024, l'âge moyen de la première consommation est de 16,6 ans, alors qu'en 2021-2022, il était de 16,4 ans. Depuis quelques années, on cherche à savoir si la diminution de la proportion de jeunes qui consomment du cannabis découle d'un changement dans les produits consommés, c'est-à-dire au fait de laisser tomber le cannabis pour d'autres substances psychoactives. Une partie de la réponse se trouve dans les analyses de l'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* 2022-2023, même si la population de cette enquête est plus jeune que celle de l'EQC. On peut y lire que, chez les 12-17 ans en général et chez les jeunes de 4e secondaire et 5e secondaire, plus particulièrement, la proportion de jeunes qui ont consommé de l'alcool, du cannabis ou plusieurs autres drogues est en baisse, ce qui laisse penser que les jeunes n'ont pas remplacé le cannabis par une autre substance (Traoré et autres 2024). Chez les plus jeunes, toutefois, les phénomènes à surveiller sont assurément l'usage de la cigarette électronique et, dans le cas du cannabis, le vapotage de cannabis. Dans le chapitre 3 du présent rapport, plus d'informations sont fournies sur ce dernier point.

2 Habitudes de consommation de cannabis et consommation à risque

Introduction

Il est important de connaître la proportion de Québécoises et de Québécois qui consomment du cannabis, mais il faut aussi savoir si celles et ceux qui en consomment sont en mesure d'adopter des comportements sécuritaires, et ainsi de consommer du cannabis de manière à limiter les risques pour leur santé. Les recommandations en la matière indiquent notamment de retarder le moment de l'initiation à la consommation de cannabis, de choisir des produits de cannabis dont la teneur en THC est faible ou dont le ratio CBD/THC est élevé, d'éviter de fumer du cannabis et d'opter pour d'autres méthodes, d'éviter les techniques de consommation telles que « l'inhalation profonde », de ne pas consommer fréquemment, d'éviter de consommer du cannabis en combinaison avec d'autres substances psychoactives, etc. Ces recommandations ont été établies par la communauté scientifique (Fischer et autres 2022) et sont vulgarisées et diffusées pour le grand public par plusieurs instances telles que le gouvernement du Québec (Gouvernement du Québec 2023b), l'Agence de la santé publique du Canada (2019) et divers organismes et directions de santé publique (Centre for Addiction and Mental Health 2018 ; Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal 2024 ; Ottawa Santé publique s.d.). Le chapitre qui suit permet de situer les comportements des consommatrices et des consommateurs de cannabis du Québec par rapport à certaines de ces recommandations, d'estimer quelle proportion des personnes consommatrices ont des comportements de consommation pouvant affecter leur santé, et d'observer si ces éléments ont varié au cours des dernières années.

Résultats

2.1 Fréquence de consommation de cannabis

Fréquence de consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois

La fréquence de consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête est mesurée à l'aide de la question « Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis ? ». Les choix de réponses proposés sont « Moins de 1 jour par mois », « 1 jour par mois », « 2 à 3 jours par mois », « 1 à 2 jours par semaine », « 3 à 4 jours par semaine », « 5 à 6 jours par semaine » et « Tous les jours ». Un indicateur est généré d'après ces fréquences. Il est scindé en quatre catégories :

- consommation quotidienne : « Tous les jours » ;
- consommation régulière : « 1 à 2 jours par semaine », « 3 à 4 jours par semaine » ou « 5 à 6 jours par semaine » ;
- consommation occasionnelle : « 1 jour par mois » ou « 2 à 3 jours par mois » ;
- consommation moins d'un jour par mois.

Précisons que les personnes ayant répondu par la négative à la question sur la consommation au cours de la vie ne sont pas incluses dans le dénominateur de cet indicateur, qui concerne uniquement les personnes ayant consommé dans les 12 mois précédant l'enquête. Pour le premier tableau de résultats, cet indicateur est toutefois présenté globalement pour la population québécoise de 15 ans et plus afin de prendre la mesure d'une fréquence de consommation de cannabis élevée au sein de la population générale.

Note méthodologique

Dans une enquête annuelle telle que l'EQC, où les données diffusées sont récurrentes, on essaie le plus possible de ne pas modifier le libellé des indicateurs au fil du temps ou selon le produit de diffusion. Cependant, dans l'EQC, la majorité des noms, des étiquettes et des descriptions ont été choisis en 2018, et 6 ans plus tard, nous devons tenir compte de nouvelles réalités telles que l'inclusivité. Afin d'être en accord avec les recommandations énoncées à la section 6.4 du Guide pour la prise en compte du genre (Institut de la statistique du Québec 2024) et de s'assurer que les indicateurs soient présentés dans un langage le plus inclusif possible, l'indicateur « Type de consommateur » a été remplacé par celui décrit plus haut.

Selon le genre et l'âge

En 2024, au Québec, 3,1 % des **personnes âgées de 15 ans et plus** avaient consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête de façon quotidienne, 4,1 % en avaient consommé régulièrement, 3,2 % occasionnellement et près de 8 %, moins d'une fois par mois (tableau 2.1). Environ 82 % des Québécoises et Québécois n'avaient pas consommé de cannabis dans la dernière année. Les résultats suivants permettent de juger de l'ampleur, dans la population québécoise, du phénomène de la consommation quotidienne de cannabis parmi les différents groupes d'âge. La proportion de personnes consommant quotidiennement est de 0,9 %* parmi les personnes de 15-17 ans, ce qui est plus faible que dans tous les autres groupes d'âge (entre 1,6 % et 6 %). À l'opposé, les personnes de 25 à 34 ans sont les plus nombreuses en proportion à consommer du cannabis quotidiennement (6 % c. 0,9 %* à 4,0 % pour les autres groupes d'âge).

Tableau 2.1

Fréquence de consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2024

	Quotidienne	Régulière	Occasionnelle	Moins d'un jour par mois	N'a pas consommé
	%				
Total	**3,1**	**4,1**	**3,2**	**7,5**	**82,0**
Âge					
15-17 ans	0,9* a,b,c	2,9 a,b,c	3,7 a,b,c	8,2 a,b	84,4 a,b
18-20 ans	3,2 a	4,9 a,d	5,7 a,d	14,2 a,c	71,9 a
21-24 ans	3,8 b	7,9 a,e	6,6 b,e	16,8 a,c,d	64,9 a,b
25-34 ans	5,7 a,b,c	6,8 b,d,f	5,8 c,f	12,6 b,d	69,1 b
35-54 ans	4,0 c	4,6 c,e,f	3,3 d,e,f	9,1 c,d	79,1 a,b
55 ans et plus	1,6 a,b,c	2,3 d,e	1,5 a,d,e,f	2,4 a,c,d	92,3 a,b

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c,d,e,f Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Lorsque l'on analyse la fréquence de consommation de cannabis parmi les personnes en ayant **consommé au cours de l'année précédant l'enquête**, on constate qu'environ 17 % de ces personnes ont consommé du cannabis sur une base quotidienne, près de 23 % sur une base régulière, 18 % occasionnellement et près de 42 %, moins d'un jour par mois (tableau 2.2). Les hommes sont plus nombreux en proportion que les femmes à avoir consommé quotidiennement (19 % c. 15 %) et régulièrement (26 % c. 18 %), alors que celles-ci sont proportionnellement plus nombreuses à avoir consommé moins d'un jour par mois (50 % c. 36 %). Toujours chez les personnes ayant consommé du cannabis au cours de la dernière année, on détecte plusieurs différences entre les groupes d'âge quant à la fréquence de consommation.

Soulignons que 21 % des consommatrices et consommateurs de 55 ans et plus ont consommé quotidiennement, ce qui est plus élevé que chez les jeunes de 15 à 17 ans (6 %*), de 18 à 20 ans (11 %) et de 21 à 24 ans (11 %). En ce qui concerne la consommation régulière de cannabis, les consommatrices et consommateurs de 55 ans et plus sont également plus nombreux en proportion à avoir consommé à cette fréquence (30 %) que celles et ceux des autres groupes d'âge (entre 18 % et 23 %). À l'opposé, les personnes de 15 à 17 ans et celles de 18 à 20 ans ayant consommé au cours de la dernière année sont plus nombreuses en proportion à avoir consommé moins d'un jour par mois (respectivement 52 % et 51 %) que celles de 25 à 34 ans, de 35 à 54 ans et de 55 ans et plus (respectivement 41 %, 43 % et 31 %).

Tableau 2.2

Fréquence de consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2024

	Quotidienne	Régulière	Occasionnelle	Moins d'un jour par mois
	%			
Total	**17,5**	**22,9**	**17,9**	**41,7**
Genre				
Hommes+	19,2 [a]	26,1 [a]	18,3	36,4 [a]
Femmes+	14,8 [a]	17,9 [a]	17,3	49,9 [a]
Âge				
15-17 ans	5,5 * [b,c,d]	18,4 [a]	23,7 [a]	52,4 [a,b]
18-20 ans	11,5 [a,b,c]	17,5 [b]	20,5	50,5 [c,d]
21-24 ans	10,8 [d,e,f]	22,5 [c]	18,7	47,9 [e]
25-34 ans	18,5 [a,d]	22,0 [d]	18,6	40,8 [a,c,e]
35-54 ans	19,1 [b,e]	21,8 [e]	15,6 [a]	43,5 [b,d]
55 ans et plus	20,9 [c,f]	29,6 [a,b,c,d,e]	19,1	30,5 [a,b,c,d,e]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c,d,e,f Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Selon l'âge d'initiation à la consommation de cannabis

Le tableau 2.3 illustre le lien entre la fréquence de consommation et l'âge d'initiation au cannabis parmi les personnes de 21 ans et plus ayant consommé au cours des 12 mois précédant l'enquête. On remarque qu'il y a une plus grande proportion de personnes qui ont consommé du cannabis quotidiennement au cours de la dernière année parmi celles qui ont commencé à consommer avant 15 ans (33 %) que parmi celles qui ont commencé à un âge plus avancé (entre 11 %* et 18 %).

Tableau 2.3

Fréquence de consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois selon l'âge d'initiation à la consommation, population de 21 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2024

	Quotidienne	Régulière	Occasionnelle	Moins d'un jour par mois
	%			
Âge d'initiation au cannabis				
Moins de 15 ans	32,5 [a,b]	23,9	14,0 [a]	29,5 [a,b,c]
15 à 17 ans	18,2 [a,b]	23,6	17,5	40,7 [a]
18 à 20 ans	11,4* [a]	25,7	16,4	46,5 [b]
21 ans et plus	10,9 [b]	20,7	22,2 [a]	46,3 [c]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Évolution depuis 2021

Entre 2021-2022 et 2023-2024, on note une augmentation de la proportion moyenne de consommatrices et de consommateurs de cannabis qui ont consommé quotidiennement (15 % c. 17 % ; tableau 2.4). Mentionnons que lors des précédentes analyses de comparaison année par année des données de l'EQC, on n'avait pas détecté d'augmentation de la proportion de personnes consommant quotidiennement du cannabis. L'augmentation observée est attribuable en grande partie à l'augmentation observée chez les femmes (13 % en 2021-2022 c. 16 % en 2023-2024). En contrepartie, la proportion de personnes qui ont consommé du cannabis et qui l'ont fait régulièrement au cours de l'année précédant l'enquête a diminué entre 2021-2022 et 2023-2024 (25 % c. 23 %).

Tableau 2.4

Fréquence de consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022 et 2023-2024

	Quotidienne		Régulière		Occasionnelle		Moins d'un jour par mois	
	2021-2022	2023-2024	2021-2022	2023-2024	2021-2022	2023-2024	2021-2022	2023-2024
	%							
Total	**14,9**	**17,5** +	**25,1**	**22,6** -	**19,0**	**18,0**	**41,0**	**41,9**
Genre								
Hommes+	16,4	18,6	28,6	25,6	18,5	18,1	36,5	37,7
Femmes+	12,6	15,8 +	20,0	18,0	19,7	17,9	47,6	48,3
Âge								
15-17 ans	5,3*	5,9*	17,1	18,8	22,9	23,6	54,7	51,7
18-20 ans	8,1	11,4	19,4	18,0	19,8	19,7	52,7	50,9
21-24 ans	13,0	11,3	21,5	22,3	20,2	19,4	45,3	47,0
25-34 ans	14,5	18,4	26,4	21,6	17,3	17,7	41,7	42,3
35-54 ans	16,6	18,4	26,0	21,6	19,0	16,7	38,4	43,3
55 ans et plus	17,6	22,5	27,3	28,8	20,0	18,4	35,1	30,4

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
+/– Proportion de 2023-2024 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2021-2022, au seuil de 0,05.
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021-2022 et 2023-2024.

2.2 Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé

Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir de la question « Au cours des 12 derniers mois, qu'avez-vous principalement consommé ? », pour laquelle les choix de réponses sont :

1. « Produit(s) contenant exclusivement du THC » ;
2. « Produit(s) contenant plus de THC que de CBD » ;
3. « Produit(s) contenant autant de THC que de CBD » ;
4. « Produit(s) contenant plus de CBD que de THC » ;
5. « Produit(s) contentant exclusivement du CBD » ;
6. « Ne sait pas ».

Le choix « Ne sait pas » est considéré comme une réponse valide, car avec cette question, on cherche aussi à établir si les personnes répondantes connaissent le contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé. Aux fins de l'analyse, on a regroupé les réponses 1) et 2) pour former la catégorie « Produit(s) contenant exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD » ainsi que les réponses 4) et 5) pour former la catégorie « Produit(s) contenant exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC ». L'indicateur a été construit pour les personnes ayant consommé au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Selon le genre et l'âge

Selon l'EQC 2024, près de la moitié des personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours de l'année précédant l'enquête ont principalement pris du cannabis contenant exclusivement du tétrahydrocannabinol (THC) ou plus de THC que de cannabidiol (CBD) (49 % ; tableau 2.5). Cette proportion est plus élevée chez les hommes que chez les femmes (53 % c. 42 %), et est plus élevée chez les 25-34 ans (55 %) que chez les 15-17 ans, les 18-20 ans, les 35-54 ans et les 55 ans et plus (entre 37 % et 48 %). On constate qu'environ 12 % des personnes consommatrices ont principalement opté pour des produits contenant des parts égales de THC et de CBD, et 15 % pour des produits contenant exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC. La proportion de personnes ayant préféré les produits contenant seulement du CBD ou plus de CBD que de THC est plus élevée chez les femmes que chez les hommes (18 % c. 12 %), et 19 % des personnes de 55 ans et plus ont consommé des produits de cannabis contenant exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC. Finalement, 25 % des personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours de la dernière année ignoraient le contenu en cannabinoïdes de leurs produits, les 15-17 ans (54 %) et les 18-20 ans (41 %) en plus grande proportion que les autres groupes d'âge (entre 15 % et 28 %).

Tableau 2.5

Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2024

	Exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD	Autant de THC que de CBD	Exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC	Ne sait pas
	%			
Total	**48,8**	**11,8**	**14,8**	**24,7**
Genre				
Hommes+	53,4 a	11,5	12,4 a	22,6 a
Femmes+	41,5 a	12,2	18,4 a	27,8 a
Âge				
15-17 ans	36,7 a,b,c	6,2 * a,b	3,0 ** a,b,c	54,2 a,b,c
18-20 ans	47,9 a	7,9 * c,d	3,5 ** d,e,f	40,7 a,b,c
21-24 ans	54,0 b,c	9,7 e	8,5 * a,d,e,f	27,8 a
25-34 ans	54,7 a,d,e	14,7 a,c,e,f	15,4 a,d	15,2 a,b,c
35-54 ans	46,0 b,d	12,5 b,d	16,9 b,e	24,5 b
55 ans et plus	44,6 c,e	9,3 * f	19,0 c,f	27,1 c

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d,e,f Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Selon la fréquence de consommation de cannabis

Le tableau 2.6 illustre le lien entre la fréquence de consommation de cannabis et le contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé au cours des 12 mois précédant l'enquête. On constate que plus une personne a consommé fréquemment du cannabis au cours des 12 derniers mois, plus elle est susceptible d'avoir consommé principalement du cannabis contenant exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD (32 % pour les personnes consommant moins d'un jour par mois c. 73 % pour celles consommant quotidiennement). On note également que les personnes consommant moins d'un jour par mois sont plus nombreuses en proportion (38 %) à ne pas connaître le contenu en cannabinoïdes de leur cannabis que celles consommant plus fréquemment (entre 12 % et 18 %).

Tableau 2.6

Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon la fréquence de consommation de cannabis, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2024

	Exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD	Autant de THC que de CBD	Exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC	Ne sait pas
	%			
Fréquence de consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois				
Quotidienne	73,3 [a]	7,3* [a,b]	5,0* [a,b]	14,4* [a]
Régulière	60,9 [a]	15,0 [a,c]	11,8 [a]	12,4 [b]
Occasionnelle	49,2 [a]	16,4 [b,d]	16,0 [b]	18,4 [b]
Moins d'un jour par mois	31,9 [a]	9,9 [c,d]	19,7 [a]	38,4 [a,b]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c,d Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Comparaison entre 2023 et 2024

De manière générale, il n'a pas été possible de détecter de différence significative entre les résultats de l'EQC 2023 et ceux de l'EQC 2024 en ce qui concerne le contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé dans l'année précédant l'enquête (figure 2.1). Le constat est le même lorsque les analyses sont effectuées selon l'âge.

Figure 2.1

Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2023 et 2024

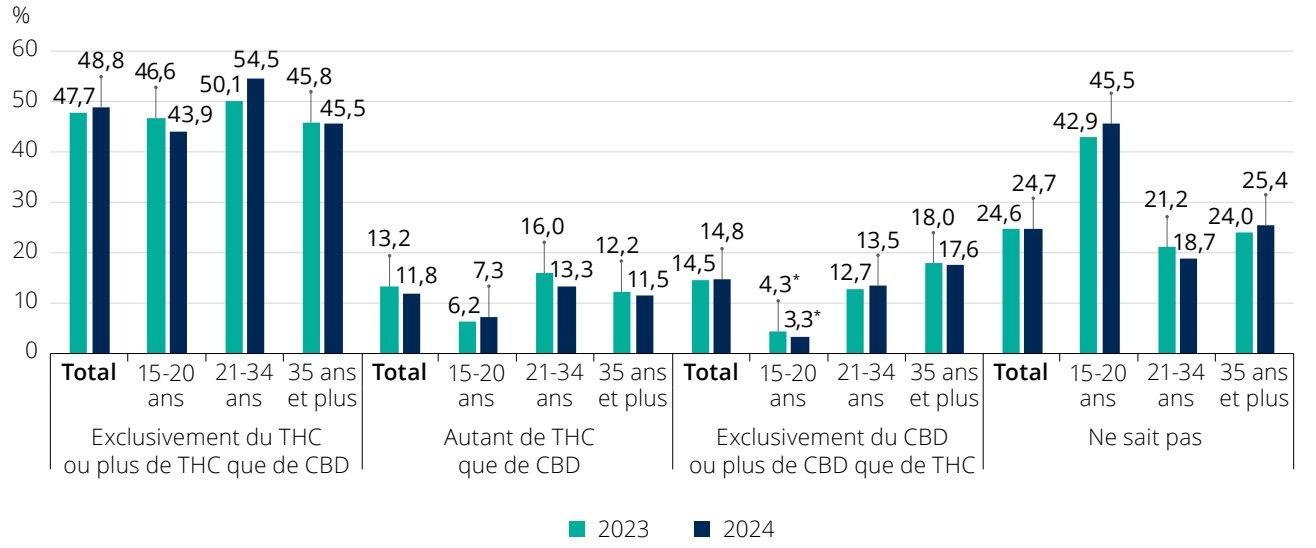

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Note : Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions de 2023 et 2024 au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2023 et 2024.

Évolution depuis 2021

Entre 2021-2022 et 2023-2024, on note une augmentation de la proportion moyenne de personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête qui ont principalement opté pour des produits contenant exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD (de 43 % à 48 % ; tableau 2.7). Cette augmentation s'observe chez les femmes (34 % en 2021-2022 c. 41 % en 2023-2024) et chez les 25-34 ans (44 % en 2021-2022 c. 51 % en 2023-2024). En parallèle, entre ces deux périodes, on constate une baisse de la proportion de personnes ayant consommé principalement du cannabis contenant exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC au cours des 12 mois précédant l'enquête (17 % c. 15 %) ; une baisse à ce chapitre est observée chez les hommes (14 % en 2021-2022 c. 11 % en 2023-2024). De plus, la proportion de personnes ayant consommé du cannabis qui ne connaissent pas le contenu de ce qu'elles ont consommé est plus faible en 2023-2024 qu'en 2021-2022. Une diminution s'observe chez les femmes (33 % en 2021-2022 c. 27 % en 2023-2024) ainsi que chez les 25-34 ans (24 % c. 17 %). Finalement, mentionnons que les consommatrices et consommateurs de cannabis de 55 ans et plus sont proportionnellement plus nombreux en 2023-2024 qu'en 2021-2022 à avoir opté principalement pour du cannabis contenant autant de THC que de CBD.

Bien que les données de l'EQC ne permettent pas de déceler de différence entre 2023 et 2024 quant au contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé au cours des 12 mois précédant l'enquête, l'analyse des données combinées révèle une augmentation entre 2021-2022 et 2023-2024 de la proportion de personnes consommant des produits contenants exclusivement ou majoritairement du THC. Ce résultat fait suite à l'augmentation déjà observée entre 2019 et 2021 (Conus et autres 2022). En outre, rappelons que la proportion de consommatrices et de consommateurs de cannabis ne connaissant pas le contenu en cannabinoïdes des produits consommés avait significativement baissé entre 2019 et 2021 (46 % c. 29 %). La baisse observée lors des analyses combinées est donc en continuité de ce précédent résultat.

Tableau 2.7

Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022 et 2023-2024

	Exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD		Autant de THC que de CBD		Exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC		Ne sait pas	
	2021-2022	2023-2024	2021-2022	2023-2024	2021-2022	2023-2024	2021-2022	2023-2024
	%							
Total	**43,5**	**48,2** +	**11,4**	**12,5**	**16,9**	**14,6** -	**28,3**	**24,6** -
Genre								
Hommes+	49,8	52,9	11,2	13,1	14,1	11,2 -	24,9	22,9
Femmes+	34,2	41,2 +	11,7	11,6	20,9	20,0	33,2	27,3 -
Âge								
15-17 ans	42,6	40,7	5,9	5,1*	2,2*	3,6*	49,4	50,6
18-20 ans	44,0	47,8	8,0	7,7	4,6*	3,9*	43,4	40,6
21-24 ans	50,2	54,7	12,7	10,1	9,3	8,4	27,8	26,8
25-34 ans	43,6	51,3 +	15,3	16,5	17,5	14,9	23,5	17,3 -
35-54 ans	42,5	46,5	11,4	12,6	20,0	17,2	26,2	23,7
55 ans et plus	40,3	44,1	6,5	10,2 +	22,4	18,9	30,8	26,8

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

+/– Proportion de 2023-2024 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2021-2022, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021-2022 et 2023-2024.

2.3 Méthodes de consommation du cannabis et fréquence de consommation pour chaque méthode

Méthodes de consommation du cannabis au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir des choix de réponses de la question « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé les méthodes suivantes pour consommer du cannabis ? », suivie des huit énoncés suivants :

- Vous l'avez fumé dans un joint, une pipe à eau, une pipe ou un cigare ;
- Vous l'avez inhalé par *dabbing*, ce qui comprend l'inhalation au couteau, à l'aiguille ou au clou chaud ;
- Vous l'avez inhalé par vapotage (avec une cigarette électronique, un *wax pen*, etc.) ;
- Vous l'avez inhalé par vaporisation (p. ex. avec un vaporisateur stationnaire ou portatif) ;
- Vous l'avez mangé dans un produit alimentaire (p. ex. brownies, gâteaux, biscuits, bonbons) ;
- Vous l'avez bu (thé, boisson gazeuse, alcool ou autres boissons) ;
- Vous l'avez ingéré dans une pilule, une gélule ou une capsule ;
- Vous l'avez consommé sous forme de gouttes orales ou à l'aide d'un atomiseur oral (*spray*, « pouche-pouche »).

Comme les répondantes et les répondants doivent se prononcer sur chacun des énoncés par « Oui » ou « Non », huit indicateurs binaires reflétant les méthodes de consommation de cannabis chez les personnes ayant consommé au cours des 12 mois précédant l'enquête ont été créés.

Notons que d'autres méthodes de consommation ont été mentionnées à la question « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé une autre méthode que celles mentionnées précédemment pour consommer du cannabis ? ». Ces derniers résultats ne sont toutefois pas présentés dans ce rapport en raison des petits effectifs.

Fréquence de consommation au cours des 12 derniers mois pour chaque méthode de consommation du cannabis

Dans le cas d'une réponse positive quant à l'utilisation d'une méthode de consommation, une question supplémentaire est posée : « Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis en le < énoncé décrivant la méthode > ? ». Les choix de réponses proposés sont « Moins de 1 jour par mois », « 1 jour par mois », « 2 à 3 jours par mois », « 1 à 2 jours par semaine », « 3 à 4 jours par semaine », « 5 à 6 jours par semaine » et « Tous les jours ». Aux fins d'analyse, un indicateur de fréquence de consommation est généré pour chaque méthode de consommation du cannabis pour les personnes de 15 ans et plus ayant utilisé cette méthode, lequel est scindé en quatre catégories : « Tous les jours », « 1 à 6 jours par semaine », « 1 à 3 jours par mois », et « Moins d'un jour par mois ». Précisons que les personnes ayant répondu par la négative à la question sur la consommation de cannabis pour une méthode donnée ne sont pas incluses dans l'indicateur relatif à cette méthode.

Selon le genre et l'âge

Selon l'EQC 2024, près de 81 % des personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête en ont fumé (tableau 2.8). Cette méthode de consommation est plus populaire chez les hommes que chez les femmes (84 % c. 77 %), et moins populaire chez les 35-54 ans (79 %) et chez les 55 ans et plus (71 %) que chez les plus jeunes (entre 85 % et 90 % selon l'âge).

Près de 32 % des consommatrices et consommateurs ont consommé du cannabis dans un produit alimentaire. On constate que 42 % des 18-20 ans et 42 % des 21-24 ans ont consommé du cannabis de cette façon dans la dernière année, des proportions plus élevées que celles observées chez les 15-17 ans (28 %), les 35-54 ans (30 %) et les 55 ans et plus (19 %). De plus, la proportion de consommatrices et de consommateurs ayant consommé du cannabis sous forme de gouttes orales semble augmenter de façon générale avec l'âge, bien que les écarts ne soient pas tous significatifs. À titre d'exemple, près de 4,7 %* des 15-17 ans ont utilisé cette méthode, alors que c'est le cas pour 16 % des 21-24 ans et 26 % des 55 ans et plus.

La proportion de consommatrices et de consommateurs qui ont vapoté du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête s'établit à près de 25 %. Plus les personnes consommatrices sont jeunes, plus cette proportion est élevée. En effet, si 12 % des consommatrices et consommateurs de 55 ans et plus ont vapoté du cannabis au cours des 12 derniers mois, ce sont 34 % des 21-24 ans et près de 66 % des 15-17 ans qui ont consommé à l'aide de cette méthode. Une analyse détaillée des habitudes entourant le vapotage de cannabis est présentée au chapitre 3.

Tableau 2.8

Méthodes de consommation du cannabis au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2024

	Fumé	Inhalé par « dabbing »	Vapoté	Vaporisé	Mangé dans un produit alimentaire	Bu	Ingéré dans une pilule	Consommé sous forme de gouttes orales
	%							
Total	**81,4**	**4,5**	**25,0**	**10,7**	**32,2**	**14,0**	**12,1**	**21,3**
Genre								
Hommes+	83,9 a	5,2 a	24,9	12,4 a	32,0	13,4	11,5	20,6
Femmes+	77,5 a	3,3* a	25,1	8,0 a	32,5	14,9	13,1	22,6
Âge								
15-17 ans	88,4 a	5,5* a	66,1 a	12,8 a,b	27,9 a,b,c	3,9* a,b,c	3,3** a,b,c	4,7* a,b,c
18-20 ans	90,0 b	8,2* b,c	51,5 a	14,1 c,d	42,2 a,d	10,4 a,d	3,4* d,e,f	7,9* d,e,f
21-24 ans	88,1 c	7,0* d,e	33,9 a	10,0 e	41,9 b,e	18,8 a,e	10,1 a,d	16,3 a,d,e,f
25-34 ans	85,0 b	5,9* f	26,8 a	14,9 e,f,g	38,2 c,f	17,8 b,d,f	11,6 b,e	22,7 a,d
35-54 ans	79,4 a,b,c	3,1* b,d	19,0 a	8,2* a,c,f	29,8 d,e,f	14,7 c,g	13,7 c,f	23,2 b,e
55 ans et plus	71,3 a,b,c	2,1** a,c,e,f	12,3 a	7,8* b,d,g	19,0 a,d,e,f	6,3* d,e,f,g	15,5 a,d	26,1 c,f

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d,e,f,g Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une méthode de consommation peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Selon la fréquence de consommation de cannabis

On constate plusieurs différences dans l'utilisation des méthodes de consommation selon la fréquence de consommation (tableau 2.9). On peut voir que les personnes ayant consommé du cannabis moins d'un jour par mois au cours des 12 mois précédant l'enquête sont moins nombreuses en proportion (73 %) à avoir fumé du cannabis que celles en ayant consommé plus fréquemment (entre 83 % et 92 %). De manière générale, les personnes ayant consommé moins d'un jour par mois sont moins nombreuses en proportion que celles ayant consommé du cannabis régulièrement et quotidiennement à avoir eu recours au *dabbing*, au vapotage de cannabis, à la vaporisation et aux produits alimentaires contenant du cannabis. À titre d'exemple, près de 28 % des personnes ayant consommé du cannabis moins d'un jour par mois dans la dernière année en ont mangé, alors que cette proportion est de 38 % chez celles ayant consommé régulièrement et de 36 % chez celles ayant consommé quotidiennement au cours de la dernière année.

Tableau 2.9

Méthodes de consommation du cannabis au cours des 12 derniers mois selon la fréquence de consommation de cannabis, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2024

	Fumé	Inhalé par « dabbing »	Vapoté	Vaporisé	Mangé dans un produit alimentaire	Bu	Ingéré dans une pilule	Consommé sous forme de gouttes orales
	%							
Fréquence de consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois								
Quotidienne	91,7 [a]	12,5 [a,b]	40,8 [a,b]	21,6 [a]	35,8 [a]	13,4*	13,6*	23,2
Régulière	87,6 [b]	5,7* [a,b]	31,3 [a]	15,2 [a]	38,2 [b]	18,3 [a]	13,5	26,6 [a]
Occasionnelle	83,2 [a]	2,2** [a]	25,7 [b]	9,1* [a]	32,1	15,6	14,2*	21,1
Moins d'un jour par mois	72,8 [a,b]	1,5** [b]	14,7 [a,b]	4,3* [a]	27,5 [a,b]	11,1 [a]	9,8	17,8 [a]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une méthode de consommation peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Comparaison entre 2023 et 2024

Note méthodologique

Dans toutes les éditions de l'EQC, la même question générale a été utilisée pour traiter des méthodes de consommation de cannabis. Toutefois, pour l'indicateur portant sur le vapotage de cannabis, l'énoncé de la question et les exemples ont été mis à jour en 2023 afin de refléter les termes couramment utilisés au moment de l'enquête. Il a été établi que ce changement n'induit aucun enjeu de comparabilité, car les personnes répondantes devaient très probablement comprendre la même chose lors de toutes les éditions de l'enquête.

En comparant les résultats de l'EQC 2023 avec ceux de l'EQC 2024 (figure 2.2), on détecte peu de changements pour ce qui est des différentes méthodes de consommation de cannabis. Toutefois, chez les 15-20 ans, on observe une diminution de la proportion de consommatrices et de consommateurs qui ont vaporisé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête (18 % en 2023 c. 14 % en 2024) ou qui en ont ingéré sous forme de pilule (7 % en 2023 c. 3,4 %* en 2024). De plus, il est important de souligner que dans ce groupe d'âge et pour la première fois depuis que cet indicateur est mesuré dans l'EQC, on observe une diminution significative de la proportion de jeunes consommateurs qui ont vapoté du cannabis au cours de la dernière année. La proportion est passée de 62 % en 2023 à 57 % en 2024.

Figure 2.2

Méthodes de consommation du cannabis au cours des 12 derniers mois selon l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2023 et 2024

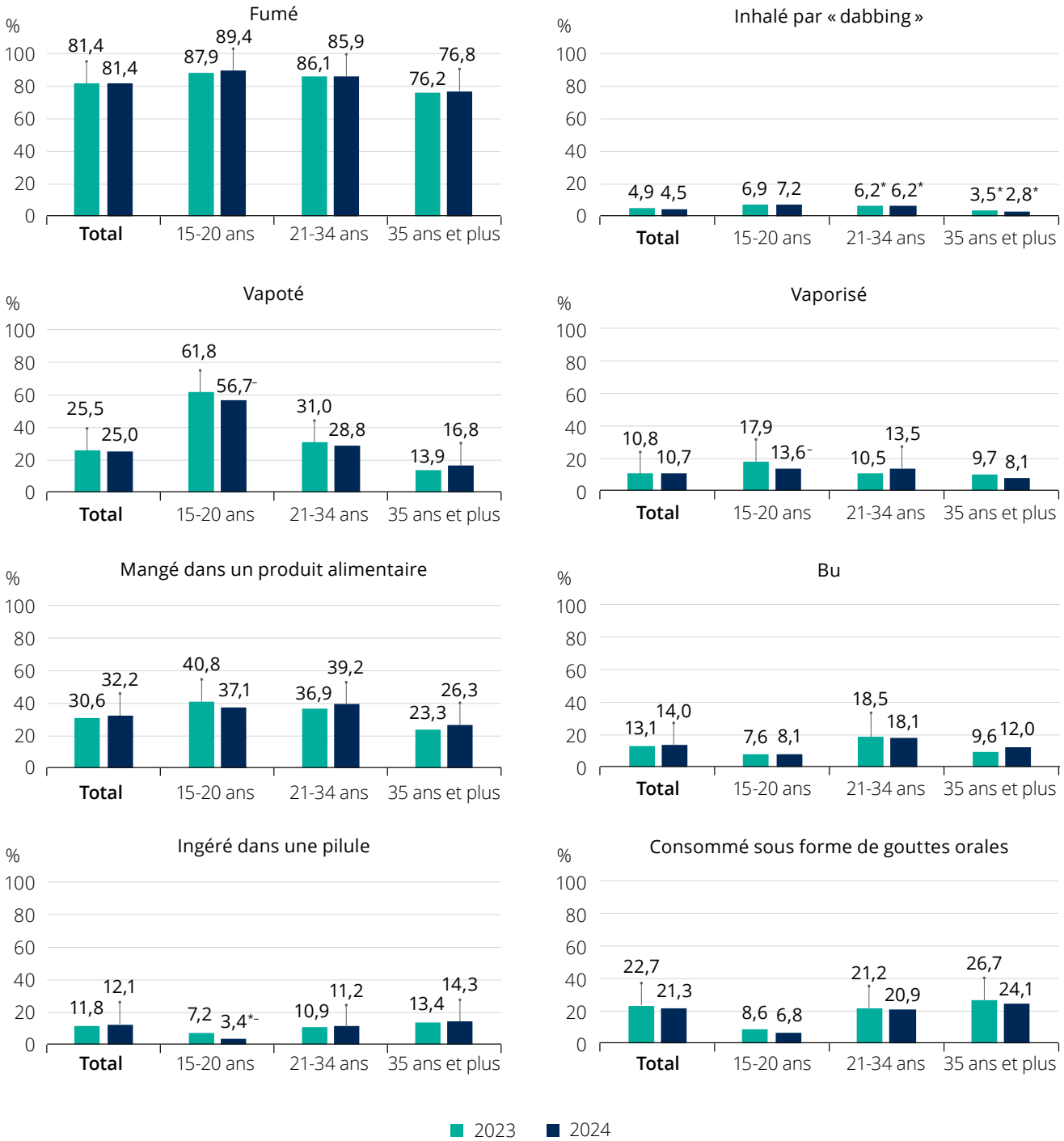

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
+/– Proportion de 2024 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2023, au seuil de 0,05.
Note : Plus d'une méthode de consommation peut être indiquée.
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2023 et 2024.

Évolution depuis 2021

L'analyse des données de 2021-2022 et 2023-2024 révèle également certaines différences dans l'utilisation des méthodes de consommation de cannabis (tableau 2.10). Rappelons que plus d'une méthode de consommation peut être utilisée et indiquée. Entre 2021-2022 et 2023-2024, on constate une diminution de la part de personnes qui ont consommé du cannabis en utilisant les moyens suivants :

- En l'inhalant par *dabbing* (6 % c. 4,7 %) ;
- En le vaporisant (18 % c. 11 %) ;
- En le mangeant (34 % c. 31 %) ;
- En le buvant (16 % c. 14 %) ;
- En l'ingérant sous forme de pilule (14 % c. 12 %) ;
- En l'ingérant sous forme de gouttes orales (30 % c. 22 %).

À l'opposé, on constate qu'entre 2021-2022 et 2023-2024, la proportion de consommatrices et de consommateurs ayant vapoté du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête a augmenté (21 % c. 25 %), et qu'une augmentation est observée dans tous les groupes d'âge à l'exception des 35-54 ans. Soulignons que pour ces périodes, chez les personnes consommatrices de 15 à 17 ans, on observe une augmentation de la proportion de personnes qui ont vapoté du cannabis, mais une diminution de la proportion de personnes qui en ont consommé par *dabbing* ou par vaporisation. Ces résultats, mis en parallèle avec l'analyse comparant les valeurs de 2023 et celles de 2024, montrent que le recours à cette méthode de consommation a été en augmentation depuis plusieurs années chez celles et ceux qui consomment du cannabis, mais que le phénomène semble s'être récemment estompé si on en croit la diminution observée entre 2023 et 2024 de la proportion de jeunes consommateurs ayant vapoté du cannabis (figure 2.2).

Tableau 2.10

Méthodes de consommation du cannabis au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022 et 2023-2024

	Fumé		Inhalé par « dabbing »			Vapoté			Vaporisé			Mangé dans un produit alimentaire			Bu			Ingéré dans une pilule			Consommé sous forme de gouttes orales		
	2021-2022	2023-2024	2021-2022	2023-2024		2021-2022	2023-2024		2021-2022	2023-2024		2021-2022	2023-2024		2021-2022	2023-2024		2021-2022	2023-2024		2021-2022	2023-2024	
	%																						
Total	**83,1**	**81,4**	**6,0**	**4,7**	-	**21,4**	**25,2**	+	**17,8**	**10,7**	-	**33,9**	**31,4**	-	**16,0**	**13,5**	-	**14,2**	**12,0**	-	**29,8**	**22,0**	-
Genre																							
Hommes+	85,7	83,9	8,0	5,9	-	22,1	24,5		20,6	12,4	-	34,1	30,6	-	16,9	13,0	-	15,2	11,7	-	29,3	21,8	-
Femmes+	79,3	77,6	3,1	2,8		20,3	26,3	+	13,7	8,1	-	33,6	32,6		14,7	14,3		12,7	12,4		30,5	22,4	-
Âge																							
15-17 ans	87,0	87,2	10,7	5,1*	-	57,0	69,5	+	26,9	15,5	-	40,9	30,3	-	8,2	4,4*	-	4,8*	3,6*		11,0	4,9*	-
18-20 ans	90,8	89,5	10,0	8,2		38,1	53,4	+	21,5	15,9	-	47,9	43,8		8,9	9,8		8,6	6,3		16,3	9,2	-
21-24 ans	89,9	88,1	8,1	6,2		29,7	36,2	+	20,2	11,4	-	46,8	41,4	-	20,8	17,2		11,4	9,6		29,9	19,6	-
25-34 ans	87,1	85,2	6,8	6,2		22,7	27,4	+	19,8	12,2	-	39,9	36,7		22,7	18,8		13,2	11,6		30,6	21,7	-
35-54 ans	81,8	79,2	5,3*	3,5*		17,0	17,3		17,3	9,2	-	28,4	28,7		15,7	12,9		18,1	13,3	-	32,7	25,1	-
55 ans et plus	71,0	71,1	2,4*	2,4*		8,6	11,7	+	10,7	8,0		18,7	17,3		6,5	6,7		14,3	15,1		31,6	25,8	-

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
+/– Proportion de 2023-2024 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2021-2022, au seuil de 0,05.
Note : Plus d'une méthode de consommation peut être indiquée.
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021-2022 et 2023-2024.

Comparaison entre 2023 et 2024 des fréquences de consommation pour chaque méthode

Afin d'avoir une analyse plus fine des différentes méthodes de consommation de cannabis, la fréquence à laquelle ces méthodes sont utilisées a été analysée et les données de 2024 ont été comparées à celles de 2023 (figure 2.3). L'enquête ne permet pas de détecter de différence entre les deux dernières éditions de l'EQC pour ce qui est des fréquences auxquelles ces méthodes ont été utilisées pour consommer du cannabis. Mentionnons toutefois qu'en 2024, près de 46 % des personnes ayant vapoté du cannabis au cours de la dernière année l'ont fait moins d'un jour par mois, et qu'environ 26 % l'on fait 1 à 3 jours par mois. Une analyse plus fouillée de la fréquence de vapotage de cannabis est fournie au chapitre 3.

Figure 2.3

Fréquence de consommation au cours des 12 derniers mois pour chaque méthode de consommation du cannabis, population de 15 ans et plus ayant utilisé ces méthodes au cours des 12 derniers mois, Québec, 2023 et 2024

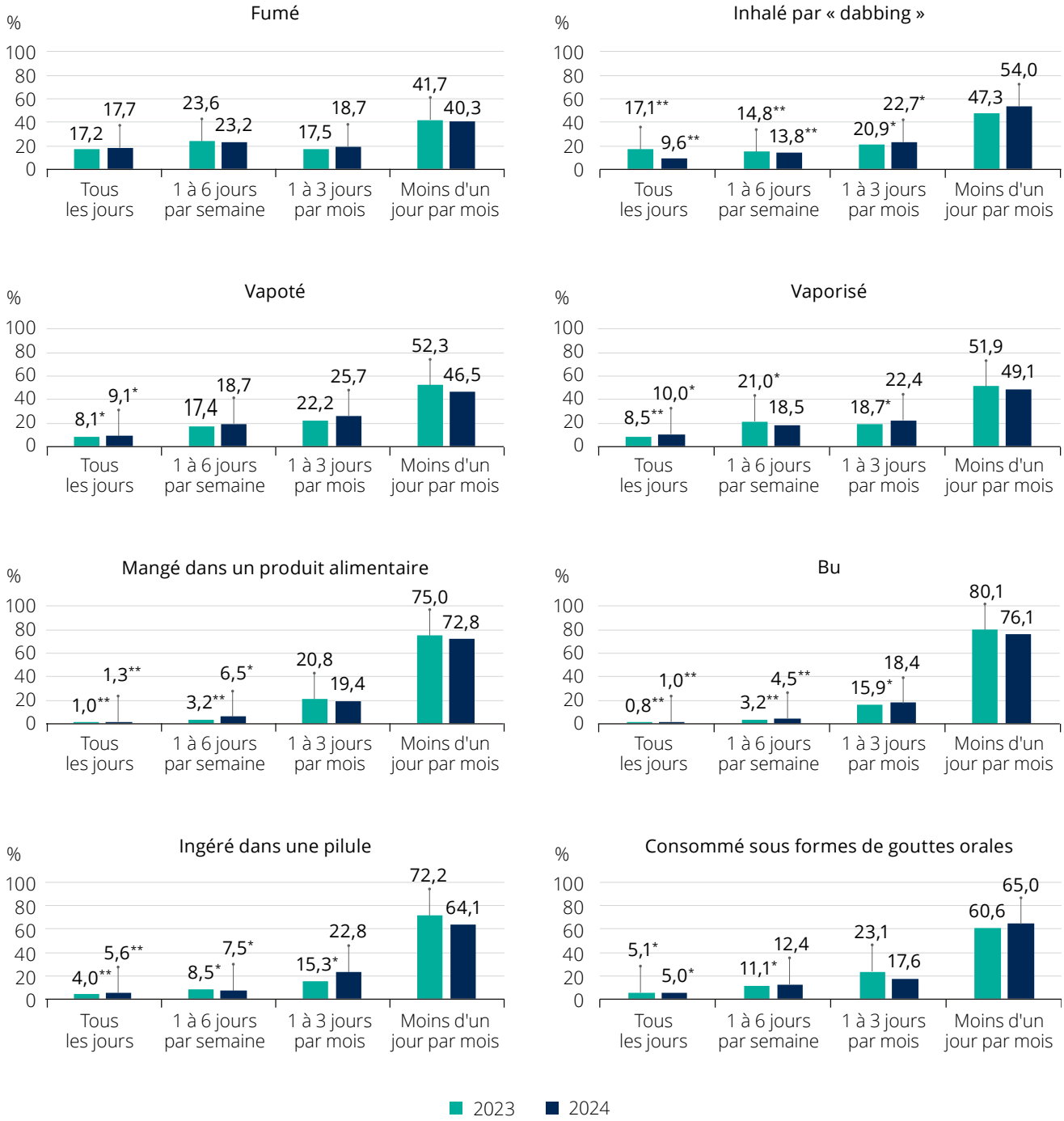

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Note : Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions de 2023 et 2024 au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2023 et 2024.

2.4 Consommation combinée de cannabis et d'autres substances

Consommation combinée de cannabis et d'autres substances au cours des 12 derniers mois

La consommation de différentes substances en combinaison avec le cannabis est analysée à partir de la question « Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé les substances suivantes en combinaison avec le cannabis (c'est-à-dire au même moment que celui-ci) ? ». Les substances énumérées sont :

- L'alcool ;
- Le tabac ou la nicotine sous toutes ses formes (fumé ou dans une cigarette électronique, mélangé ou non au cannabis) ;
- Les opiacés ou les opioïdes sur ordonnance (prescrit ou non pour vous) (p. ex., oxycodone, Dilaudid[MD], morphine, Demero[MD], fentanyl, médicaments contenant de la codéine) ;
- Les stimulants sur ordonnance (prescrit ou non pour vous) (p.ex., Ritalin[MD], Concerta[MD], Adderall[MD], Dexedrine[MD], Vyvanse[MD]) ;
- Les sédatifs ou les tranquillisants sur ordonnance (prescrits ou non pour vous) (p. ex., les « benzo » tels que diazépam, lorazépam, Valium[MD], Ativan[MD], alprazolam, Xanax[MD], clonazépam, Rivotril[MD]) ;
- Autre drogue ou substance illégale.

Les choix de réponses sont « Jamais », « Rarement », « Parfois », « Souvent » et « Toujours ». Pour chaque substance consommée en combinaison avec le cannabis, un indicateur est créé. Afin de décrire la prévalence de consommation de chaque combinaison de substance au cours des 12 mois précédant l'enquête, les réponses « Rarement », « Parfois », « Souvent » et « Toujours » sont regroupées dans la catégorie « Oui » et la réponse « Jamais » correspond à la catégorie « Non ». Dans ce rapport, le dénominateur de chaque indicateur est composé des personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Comparaison entre 2023 et 2024

Note méthodologique

Dans toutes les éditions de l'EQC, la même question générale a été utilisée pour mesurer la consommation combinée de cannabis et d'autres substances. Toutefois, certains énoncés ou exemples ont varié au fil des éditions de l'enquête. Pour les analyses présentées ici, soulignons qu'en 2022, le Vyvanse[MD] a été ajouté dans la liste des exemples de l'énoncé des stimulants, et le terme « benzo » a été ajouté aux exemples de l'énoncé des sédatifs et des tranquillisants.

La somme des modifications effectuées sur les énoncés et les exemples qui ont eu lieu en 2019 fait que la comparaison des données de 2018 avec celles des années subséquentes n'est pas recommandée.

Selon l'EQC 2024, près de 68 % des personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête en ont consommé en combinaison avec de l'alcool (tableau 2.11). Entre 2023 et 2024, on observe une augmentation de la proportion de personnes consommatrices de 15 à 20 ans qui ont pris ces deux substances de façon concomitante (de 62 % à 68 %). Notons encore qu'en 2024, ce sont près de 39 % des consommatrices et consommateurs qui ont consommé du cannabis avec du tabac ou une cigarette électronique.

Tableau 2.11

Consommation combinée de cannabis et d'autres substances au cours des 12 derniers mois selon l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2023 et 2024

	Alcool		Tabac ou cigarette électronique		Opiacés ou opioïdes sur ordonnance		Stimulants sur ordonnance		Sédatifs ou tranquilisants sur ordonnance		Autre drogue ou substance illégale	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
	%											
Total	**67,1**	**68,3**	**39,7**	**39,4**	**3,8**	**2,6***	**6,9**	**6,0**	**4,3**	**3,5**	**7,3**	**5,6**
Âge												
15-20 ans	61,7	68,3 +	60,4	61,5	3,3*	2,6*	7,5	7,9	3,1*	2,0**	9,8	8,5
21-34 ans	71,8	69,2	40,8	41,0	2,4**	2,2**	8,6	8,5	2,7*	3,1*	9,2	6,5*
35 ans et plus	64,2	67,6	34,8	34,7	5,1*	2,9* -	5,4*	4,0*	5,9	4,0*	5,2*	4,4*

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.
+/– Proportion de 2024 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2023, au seuil de 0,05.
Note : Plus d'une combinaison peut être indiquée.
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2023 et 2024.

Évolution depuis 2021

Le tableau 2.12 illustre les données combinées des EQC 2021 et 2022 et celles des EQC 2023 et 2024. On ne détecte pas de différence significative entre ces deux périodes pour ce qui a trait, d'une part, à la consommation concomitante de cannabis et d'alcool et, d'autre part, à celle de cannabis et de tabac ou de cigarette électronique. Mentionnons toutefois qu'on détecte une augmentation de la proportion de personnes consommatrices de 18 à 20 ans qui ont combiné du cannabis et du tabac ou la cigarette électronique : la proportion moyenne est passée de 50 % en 2021-2022 à 60 % en 2023-2024.

Tableau 2.12

Consommation combinée de cannabis et d'alcool ainsi que de cannabis et de tabac au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022 et 2023-2024

	Alcool		Tabac ou cigarette électronique		
	2021-2022	2023-2024	2021-2022	2023-2024	
	%				
Total	**66,8**	**67,7**	**39,2**	**39,5**	
Genre					
Hommes+	69,2	69,5	41,7	42,0	
Femmes+	63,4	65,0	35,5	35,7	
Âge					
15-17 ans	59,3	61,1	63,4	63,0	
18-20 ans	68,3	67,2	50,4	59,8	+
21-24 ans	70,0	67,9	40,6	44,9	
35-34 ans	71,8	71,6	39,9	39,3	
35-54 ans	68,5	70,1	38,7	36,2	
55 ans et plus	54,4	57,9	29,4	31,8	

+/– Proportion de 2023-2024 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2021-2022, au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une combinaison peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021-2022 et 2023-2024.

2.5 Consommation problématique de cannabis

Niveau de risque de consommation problématique de cannabis

L'indicateur est construit en fonction des scores obtenus à six questions (voir tableau ci-dessous). Ces questions portent sur la fréquence de consommation de cannabis et les problèmes rencontrés au cours des trois derniers mois, les inquiétudes de l'entourage de la personne à l'égard de sa consommation et les tentatives infructueuses visant à la contrôler, à la réduire ou à l'arrêter au cours de sa vie. Les questions, leur ordre et les choix de réponse proviennent de la version française du questionnaire ASSIST (*screening test version 3.0*) (OMS 2007) et ont été adaptés.

Questions	Choix de réponses possibles	Score
Personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois		
1. Au cours des trois derniers mois (90 jours), à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis ?	Jamais – (passage à la question 5)	0
	Une ou deux fois	2
	Chaque mois	3
	Chaque semaine	4
	Tous les jours ou presque tous les jours	6
Personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des trois derniers mois		
2. Au cours des trois derniers mois, à quelle fréquence avez-vous eu un fort désir ou un grand besoin de consommer du cannabis ?	Jamais	0
	Une ou deux fois	3
	Chaque mois	4
	Chaque semaine	5
	Tous les jours ou presque tous les jours	6
3. Au cours des trois derniers mois, à quelle fréquence votre consommation de cannabis a-t-elle engendré des problèmes de santé ou des problèmes sociaux, juridiques ou financiers ?	Jamais	0
	Une ou deux fois	4
	Chaque mois	5
	Chaque semaine	6
	Tous les jours ou presque tous les jours	7
4. Au cours des trois derniers mois, à quelle fréquence avez-vous été incapable de faire ce que l'on attendait de vous en raison de votre consommation de cannabis ?	Jamais	0
	Une ou deux fois	5
	Chaque mois	6
	Chaque semaine	7
	Tous les jours ou presque tous les jours	8
Personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois		
5. Au cours de votre vie, est-ce qu'un ami, un membre de la famille ou une autre personne a déjà exprimé certaines inquiétudes à propos de votre consommation de cannabis ? [1]	Non, jamais	0
	Oui, mais pas au cours des trois derniers mois	3
	Oui, au cours des trois derniers mois	6
6. Au cours de votre vie, avez-vous déjà essayé, sans succès, de contrôler votre consommation de cannabis, de la réduire ou d'y mettre fin ? [1]	Non, jamais	0
	Oui, mais pas au cours des trois derniers mois	3
	Oui, au cours des trois derniers mois	6

1. Ces questions ont aussi été posées aux personnes qui ont consommé du cannabis au cours de leur vie, mais pas au cours des 12 derniers mois. Ces personnes ont été exclues des analyses du présent chapitre, car on s'intéresse seulement à celles ayant consommé récemment.

Suit en page 51

Le score total obtenu aux six questions peut varier entre 0 et 39. Le score est inconnu pour les personnes visées n'ayant pas répondu à l'une de ces questions.

On détermine le niveau de risque de consommation problématique de cannabis chez les personnes qui en ont consommé au cours des 12 derniers mois de la façon suivante[2]:

- risque faible – score de 0 à 3 ;
- risque modéré – score de 4 à 26 ;
- risque élevé – score de 27 à 39.

Pour certaines analyses, on a regroupé dans une seule catégorie les personnes ayant consommé et pour lesquels le risque est modéré ou élevé (score de 4 ou plus), étant donné la très faible proportion de personnes qui présentent un risque élevé (score de 27 à 39).

Rappelons que l'ASSIST n'est pas un outil servant à établir un diagnostic de trouble lié à l'usage : il vise plutôt à évaluer le risque pour une personne de faire un usage problématique du cannabis, pour qu'ensuite le type d'intervention requis puisse être déterminé. Pour les personnes qui présentent un faible niveau de risque, aucune intervention ne serait nécessaire. Chez les personnes pour qui le risque est considéré comme modéré, une brève intervention devrait être faite afin de les sensibiliser à la dangerosité potentielle de leur consommation et de les informer des moyens qu'elles peuvent prendre pour la maîtriser. Enfin, lorsque le niveau de risque est élevé, les personnes devraient être dirigées vers des services professionnels ou spécialisés en dépendance (Humeniuk et autres 2010).

2. Dans certaines études, on propose de rehausser le seuil minimal qui détermine le niveau de risque modéré de 4 à 8 dans le cadre des enquêtes populationnelles (Asbridge et autres 2014 ; Davis et autres 2009). Dans ce rapport, on utilise les seuils proposés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) afin d'assurer la comparabilité de l'EQC avec d'autres études utilisant cette méthodologie.

Évolution depuis 2021

Selon l'EQC, lorsque les données de 2023 et de 2024 sont combinées, on estime qu'en moyenne 1,3 %* des personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête présentent un risque élevé de consommation problématique de cannabis (figure 2.4). L'enquête ne détecte pas de différence entre 2023-2024 et 2021-2022, mais rappelons qu'une augmentation significative avait été observée entre 2019 (0,8 %*) et 2021 (1,5 %*) (Conus et autres 2022).

La figure 2.5 illustre le niveau de risque de consommation problématique chez les personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois dans les différents groupes d'âge, et ce pour 2021-2022 et 2023-2024. Aucun changement n'a été détecté entre ces deux périodes.

Figure 2.4

Niveau de risque de consommation problématique de cannabis selon le genre, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022 et 2023-2024

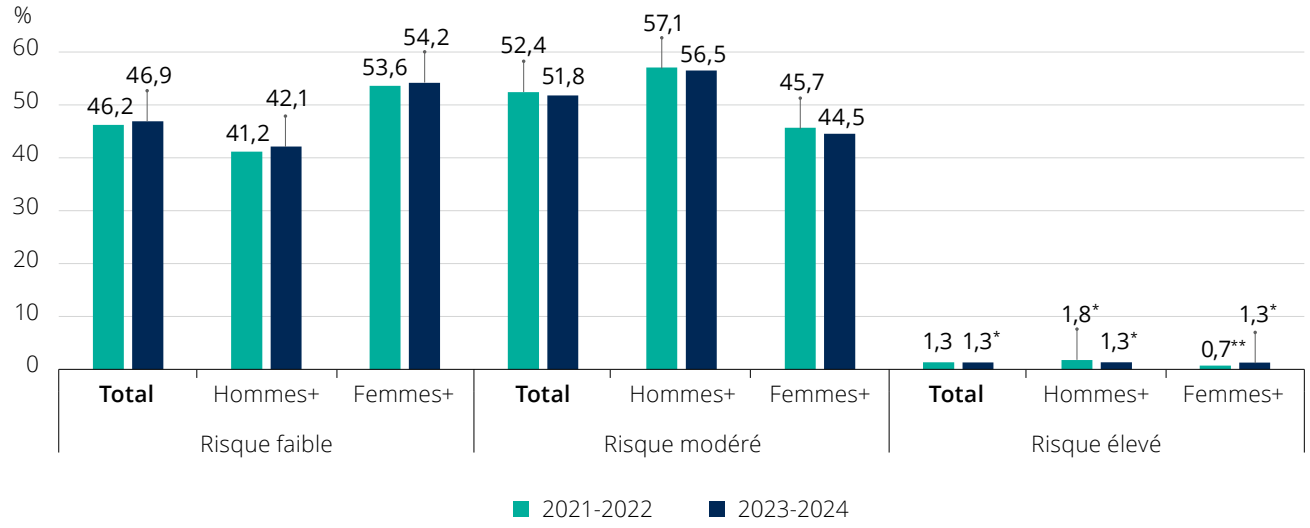

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Note : Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions de 2021-2022 et 2023-2024 au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021-2022 et 2023-2024.

Figure 2.5

Niveau de risque de consommation problématique de cannabis selon l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022 et 2023-2024

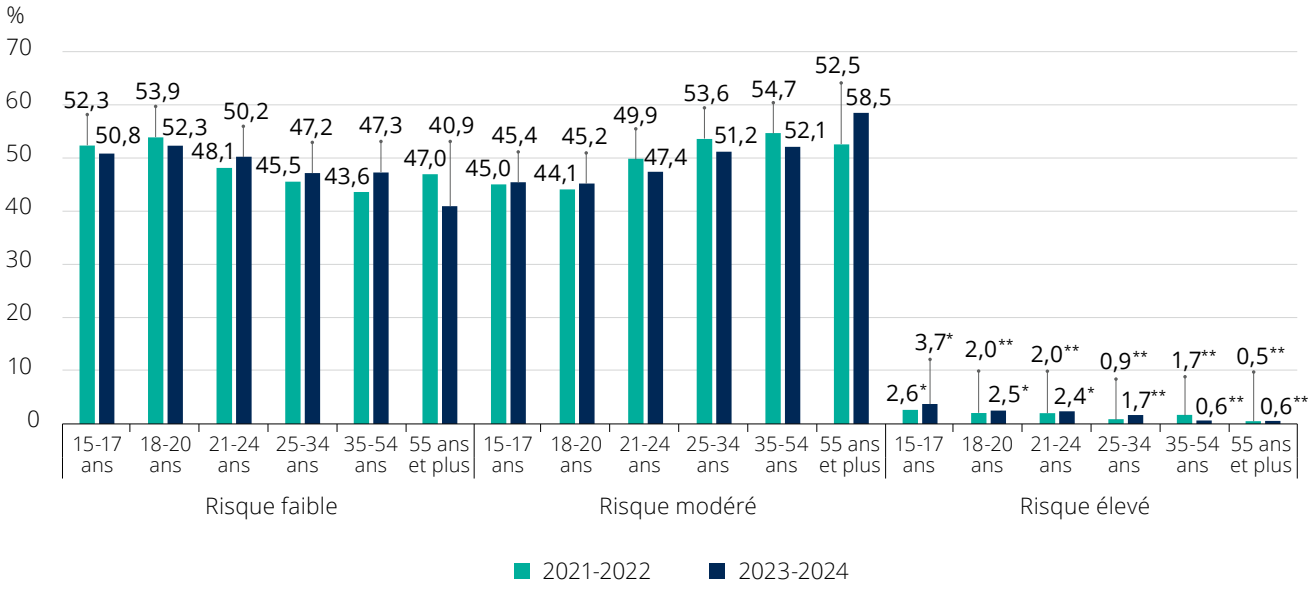

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Note : Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions de 2021-2022 et 2023-2024 au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021-2022 et 2023-2024.

Discussion

La majorité des habitudes de consommation varient peu, et des changements ne sont souvent observables que sur le moyen, voire le long terme. Entre 2021-2022 et 2023-2024, parmi les personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête, on note une augmentation de la proportion moyenne de celles qui l'ont fait de façon quotidienne (15 % en 2021-2022 c. 17 % en 2023-2024) et cette augmentation pourrait, entre autres, être un déplacement des personnes qui consommaient régulièrement il y a quelques années, et dont la consommation est devenue récemment plus fréquente. On observe également une augmentation de la proportion moyenne de personnes ayant consommé du cannabis qui ont principalement opté pour des produits contenant exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD (43 % en 2021-2022 c. 48 % en 2023-2024), associée à une diminution de la proportion de personnes ayant consommé du cannabis qui ne connaissent pas le contenu de ce qu'elles ont consommé (28 % en 2021-2022 c. 25 % en 2023-2024). De plus, toujours pour la même période d'analyse, on constate une diminution de la proportion moyenne de personnes consommatrices qui ont opté pour l'inhalation par *dabbing*, la vaporisation, la consommation de comestibles, de boissons de cannabis et l'ingestion sous forme de pilule et de gouttes orales, et une augmentation de la proportion de celles qui ont vapoté du cannabis.

Les résultats portant sur la consommation quotidienne, la consommation de produits contenant majoritairement du THC et le vapotage de cannabis illustrent une augmentation potentielle du risque pour la santé, et si on regarde les résultats de près, on constate que cette augmentation est principalement attribuable à des changements d'habitudes observés chez les femmes. Dans ce contexte, cette population bénéficierait de mesures axées sur une meilleure connaissance des risques et des moyens de les atténuer. Soulignons toutefois que ces éléments ne semblent pas s'être accompagnés d'une augmentation de la proportion de personnes présentant un niveau de risque élevé de consommation problématique de cannabis, une proportion qui n'a pas varié de façon notable au Québec au cours des dernières années.

3 Vapotage de cannabis

Introduction

Le phénomène du vapotage de cannabis a suscité beaucoup d'intérêt dans les dernières années, particulièrement dans le milieu de la santé publique, entre autres en raison de l'importance grandissante du phénomène (Conus et Davison 2024 ; D'Mello et autres 2023 ; Lim et autres 2021), de ses potentiels effets sur la santé (Andriamasinoro et autres 2023 ; Chadi et autres 2020 ; Directeur national de santé publique 2019) et des modalités d'encadrement existantes (Andriamasinoro et autres 2023 ; Levasseur et autres 2021). Les données présentées au chapitre 2 montrent que la proportion de consommatrices et de consommateurs ayant vapoté du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête a augmenté (elle est passée de 21 % en 2021-2022 à 25 % en 2023-2024), et qu'une augmentation est visible dans tous les groupes d'âge à l'exception des 35-54 ans. Ces augmentations sont, du reste, consécutives à celles déjà observées depuis 2019 (Conus et autres 2022). Notons toutefois que les données de l'EQC montrent que la proportion de jeunes qui ont vapoté du cannabis a diminué en 2024, ce qui semble indiquer que le recours à cette méthode de consommation pourrait commencer à perdre en popularité. En effet, on constate pour la première fois depuis que cet indicateur est mesuré dans l'EQC que chez les 15-20 ans, la proportion de jeunes consommatrices et consommateurs qui ont vapoté du cannabis au cours de la dernière année a diminué (elle est passée de 62 % en 2023 à 57 % en 2024). Néanmoins, parmi les personnes ayant consommé au cours de la dernière année, près de 66 % des 15-17 ans et 52 % des 18-20 ans ont vapoté du cannabis. Ces proportions sont significativement plus élevées que celles observées chez les personnes plus âgées (p. ex. 12 % chez les 55 ans et plus). Le présent chapitre offre une analyse détaillée des comportements entourant le vapotage de cannabis parmi les personnes ayant eu recours à cette méthode au cours des 12 mois précédant l'enquête. Il permet d'avoir un meilleur portrait du phénomène, qui dépasse uniquement l'aspect de la proportion de personnes qui vapotent du cannabis.

Au Québec, le vapotage de cannabis a gagné en popularité au cours des dernières années.

Résultats

Afin de quantifier le phénomène du vapotage de cannabis au sein de **toute la population québécoise**, on a estimé la proportion de personnes qui en ont vapoté au cours des 12 mois précédant l'enquête. Cette proportion est de 4,5 % (tableau 3.1). Les personnes de 18 à 20 ans sont proportionnellement plus nombreuses que celles des autres groupes d'âge à avoir vapoté du cannabis (14 %), alors que celles de 55 ans et plus sont les moins nombreuses à l'avoir fait (0,9 %).

Bien que la proportion de personnes ayant vapoté du cannabis au cours de l'année précédant l'enquête n'ait pas varié de façon notable entre 2023 (4,4 %) et 2024 (4,5 %), une légère hausse est observée chez les 35 ans et plus, pour qui la proportion est passée de 1,6 % en 2023 à 2,2 % en 2024 lorsque les résultats sont ventilés selon le groupe d'âge (données non illustrées).

Tableau 3.1

Vapotage de cannabis au cours des 12 derniers mois selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2024

	%
Total	**4,5**
Âge	
15-17 ans	10,3 [a]
18-20 ans	14,4 [a,b]
21-24 ans	11,9 [b]
25-34 ans	8,3 [b]
35-54 ans	4,0 [a,b]
55 ans et plus	0,9 [a,b]

a,b Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

3.1 Fréquence de vapotage de cannabis

Fréquence de vapotage de cannabis au cours des 12 derniers mois

Comme décrit à la section 2.3, la fréquence de vapotage de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête est mesurée à l'aide de la question « Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis en l'inhalant par vapotage (avec une cigarette électronique, un *wax pen*, etc.) ? » et l'indicateur en découlant est scindé en quatre catégories : « Tous les jours », « 1 à 6 jours par semaine », « 1 à 3 jours par mois » et « Moins d'un jour par mois ». Les personnes ayant répondu par la négative à la question sur la consommation de cannabis par vapotage ne sont pas incluses dans cet indicateur, qui concerne uniquement les personnes ayant vapoté du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Selon le genre et l'âge

Rappelons que comme le montre le tableau 2.8, parmi les personnes ayant consommé du cannabis **au cours des 12 mois précédant l'enquête**, une sur quatre (25 %) a utilisé le vapotage comme méthode de consommation. Parmi les personnes qui ont vapoté du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête, près de la moitié (46 %) l'ont fait moins d'un jour par mois, environ un quart (26 %) entre 1 et 3 jours par mois, autour d'une personne sur cinq (19 %) entre 1 et 6 jours par semaine, et environ 9 %*, tous les jours (tableau 3.2). Aucune différence significative n'est observée entre les femmes et les hommes, ni entre les groupes d'âge, en ce qui concerne la fréquence de vapotage de cannabis au cours de l'année précédant l'enquête.

Tableau 3.2

Fréquence de vapotage de cannabis au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant vapoté du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2024

	Tous les jours	1 à 6 jours par semaine	1 à 3 jours par mois	Moins d'un jour par mois
	%			
Total	**9,1***	**18,7**	**25,7**	**46,5**
Genre				
Hommes+	9,8*	18,8	28,0	43,3
Femmes+	7,9**	18,6	22,1	51,4
Âge				
15-20 ans	5,2*	19,4	24,0	51,5
21-34 ans	8,6**	16,9*	30,2	44,3
35 et plus	11,9**	20,5*	21,3*	46,3

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.
Note : Aucune différence significative n'a été détectée au seuil de 0,05.
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Comparaison entre 2023 et 2024

La fréquence de vapotage de cannabis chez les personnes en ayant vapoté au cours de l'année précédant l'enquête a été analysée, et les données de 2023 et 2024 ont été comparées (figure 3.1). Aucune différence statistiquement significative n'est détectée entre les proportions observées pour ce qui est des personnes ayant vapoté du cannabis tous les jours (8 %* en 2023 c. 9 %* en 2024), de 1 à 6 jours par semaine (17 % c. 19 %), de 1 à 3 jours par mois (22 % c. 26 %) ou moins d'un jour par mois (52 % c. 46 %).

Toutefois, bien que ce résultat ne soit pas significatif sur le plan statistique (valeur p = 0,10), la proportion de personnes de 21 à 34 ans qui vapotent du cannabis entre 1 et 3 jours par mois pourrait avoir augmenté entre 2023 et 2024 (23 % c. 30 %)[1].

Figure 3.1

Fréquence de vapotage de cannabis au cours des 12 derniers mois selon l'âge, population de 15 ans et plus ayant vapoté du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2023 et 2024

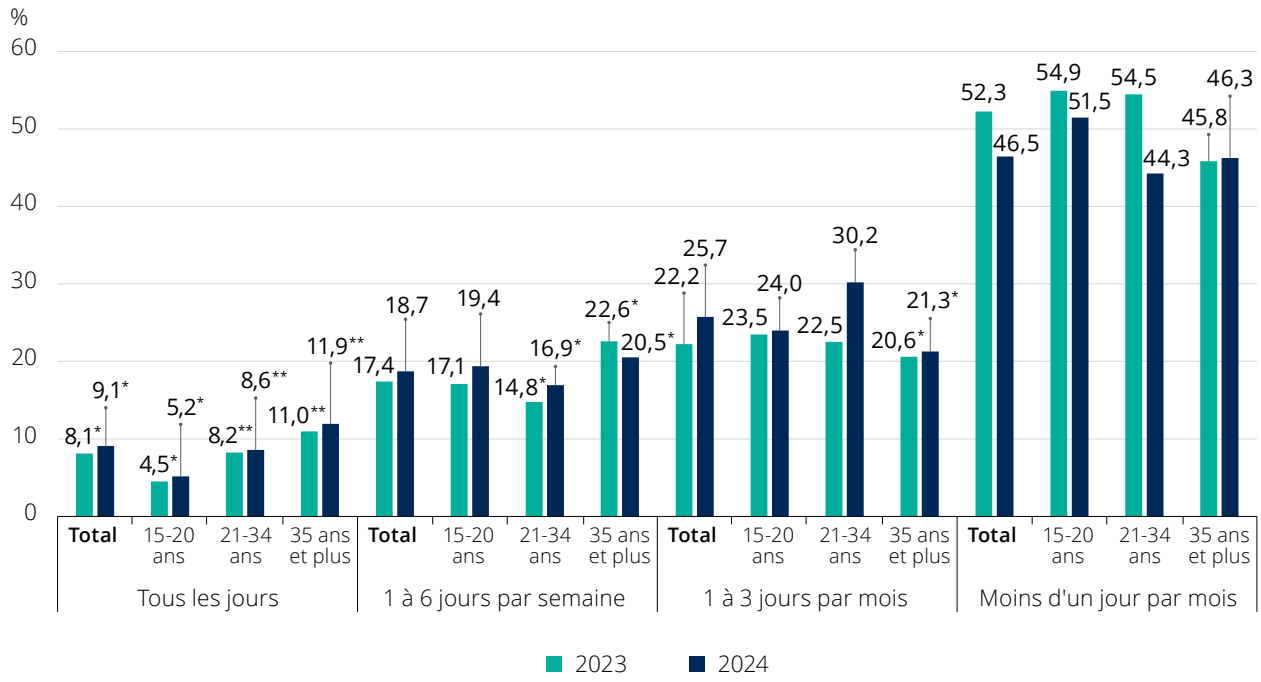

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Note : Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions de 2023 et 2024 au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2023 et 2024.

1. Les bornes de l'intervalle de confiance à 95 % de l'écart entre 2023 et 2024 de la proportion de personnes de 21 à 34 ans qui vapotent du cannabis de 1 à 3 jours par mois sont de – 1,1 % et 16,5 %. Elles indiquent que l'écart possible va d'une augmentation de 16,5 % à une légère diminution de 1,1 %.

À titre comparatif, et comme le montre le tableau 2.10, la proportion de personnes ayant consommé du cannabis dans les 12 mois précédant l'enquête qui en ont fumé est de 81 %, et parmi celles qui ont utilisé cette méthode de consommation au cours de cette période, 18 % l'ont fait à tous les jours (donnée non illustrée). Rappelons que les proportions pour le vapotage sont 25 % et de 9 %*, respectivement, ce qui indique que fumer reste une méthode plus populaire que vapoter chez les consommatrices et les consommateurs de cannabis.

3.2 Connaissance de la quantité de THC du cannabis vapoté

Connaissance de la quantité de THC contenue dans le cannabis principalement vapoté au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir de la question « Connaissez-vous la quantité de THC contenue dans le produit de cannabis que vous avez principalement vapoté au cours des 12 derniers mois ? ». Les choix de réponses possibles sont « Oui » et « Non ». Le dénominateur de cet indicateur comprend les personnes de 15 ans et plus ayant vapoté du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Selon le genre et l'âge

Selon l'EQC 2024, une personne sur deux (52 %) ayant vapoté du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête connaît la quantité de tétrahydrocannabinol (THC) contenue dans le cannabis principalement vapoté (tableau 3.3). Les hommes qui ont vapoté du cannabis dans l'année précédant l'enquête sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à connaître cette information (56 % c. 46 %). Il n'est pas possible de détecter de différences significatives entre les groupes d'âge en ce qui a trait à la connaissance de cette information.

Tableau 3.3

Connaissance de la quantité de THC contenue dans le cannabis principalement vapoté au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant vapoté du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2024

	%
Total	**52,4**
Genre	
Hommes+	56,1 [a]
Femmes+	46,5 [a]
Âge	
15-17 ans	40,1
18-20 ans	46,3
21-24 ans	46,9
25-34 ans	59,7
35-54 ans	51,8
55 ans et plus	60,1

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Selon la fréquence de vapotage de cannabis

Comme le montre le tableau 3.4, la proportion de personnes qui connaissent la quantité de THC contenue dans le cannabis principalement vapoté est moins élevée chez celles ayant vapoté du cannabis moins d'un jour par mois au cours de l'année précédant l'enquête (37 %) que chez celles qui en ont vapoté plus fréquemment (proportions se situant entre 58 % et 80 %).

Tableau 3.4

Connaissance de la quantité de THC contenue dans le cannabis principalement vapoté au cours des 12 derniers mois selon la fréquence de vapotage de cannabis, population de 15 ans et plus ayant vapoté du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2024

	%	
Fréquence de vapotage de cannabis au cours des 12 derniers mois		
Tous les jours	80,0	a
1 à 6 jours par semaine	69,9	b
1 à 3 jours par mois	57,9	a
Moins d'un jour par mois	37,0	a,b

a,b Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

3.3 Source d'approvisionnement pour le cannabis vapoté

Sources d'approvisionnement pour le cannabis vapoté au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir de la question « Au cours des 12 derniers mois, où vous êtes-vous procuré les produits de cannabis que vous avez vapoté ? », laquelle est suivie des énoncés suivants :

- Auprès d'un tiers, par exemple un membre de ma famille, un ami ou une connaissance ;
- En personne, auprès d'un détaillant officiel d'une autre province que le Québec ;
- Auprès d'un fournisseur illégal, en personne ;
- Auprès d'une source en ligne (Internet) ;
- Autre.

Comme cette question permet aux répondantes et aux répondants de choisir plus d'une réponse, un indicateur binaire (Oui/Non) a été créé pour chaque énoncé. Notons que les résultats pour la catégorie « Autre » ne sont pas présentés dans ce rapport en raison des petits effectifs. Cet indicateur concerne uniquement les personnes ayant vapoté du cannabis dans les 12 mois précédant l'enquête.

Selon le genre et l'âge

La source d'approvisionnement en produits de vapotage de cannabis diffère selon le genre et l'âge des personnes qui ont vapoté du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 3.5). Ainsi, en 2024, près de deux tiers (64 %) des personnes ayant vapoté du cannabis se sont approvisionnées auprès d'un membre de la famille, d'un ami ou d'une connaissance. Cette proportion est plus élevée chez les 15-17 ans (87 %) et chez les 18-20 ans (79 %) que chez les personnes des autres groupes d'âge (50 %* à 63 %). Par ailleurs, 28 % des gens ayant vapoté du cannabis dans l'année précédant l'enquête se sont approvisionnés en personne auprès d'une source légale dans une autre province. Les 15-17 ans sont moins nombreux en proportion que les autres groupes d'âge à avoir eu recours à cette source d'approvisionnement (6 %* c. 23 % à 39 %*). De plus, la proportion de personnes qui se sont procuré des produits de vapotage de cannabis en personne auprès d'un fournisseur illégal est de 13 %. Cette proportion est plus élevée chez les hommes que chez les femmes (16 % c. 8 %*), et plus élevée chez les 15-17 ans et chez les 18-20 ans que dans les autres groupes d'âge (respectivement 25 % et 20 % c. 4,7 %** à 13 %**). Enfin, 28 % des personnes ayant vapoté du cannabis se le sont procuré via Internet. Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à l'avoir fait (32 % c. 22 %), et les personnes de de 35 à 54 ans (35 %) et de 55 ans et plus (31 %*) sont plus nombreuses à l'avoir fait que celles de 15 à 17 ans (14 %*) et de 18 à 20 ans (16 %*).

Tableau 3.5

Sources d'approvisionnement pour le cannabis vapoté au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant vapoté du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2024

	Membre de la famille, ami ou connaissance	En personne auprès d'une source légale dans une autre province	Fournisseur illégal, en personne	Internet
	%			
Total	**64,1**	**28,5**	**12,6**	**28,0**
Genre				
Hommes+	62,1	28,8	15,7 a	31,7 a
Femmes+	67,1	27,9	7,6* a	22,2 a
Âge				
15-17 ans	86,7 a,b,c,d	6,0* a,b,c,d	24,8 a,b,c,d	13,6* a,b,c
18-20 ans	79,1 a,b,c,d	23,3 a	20,3 e,f,g	16,0* d,e,f
21-24 ans	61,3 a	28,6 b	8,9** a,e	22,6* a
25-34 ans	62,7 b	29,4* c	12,7** b	32,7 b,d
35-54 ans	57,4 c	33,7* d	9,5** c,f	35,0 a,e
55 ans et plus	49,9* d	39,0* a	4,7** d,g	30,9* c,f

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d,e,f,g Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une source d'approvisionnement peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Selon la fréquence de vapotage de cannabis

Comme le montre le tableau 3.6, les personnes qui ont vapoté du cannabis moins d'un jour par mois ou entre 1 et 3 jours par mois au cours des 12 mois précédant l'enquête sont plus nombreuses en proportion à s'être approvisionnées auprès d'un membre de la famille, d'un ami ou d'une connaissance (respectivement 76 % et 73 %) que celles ayant vapoté du cannabis plus fréquemment (18 %** à 46 %). En revanche, les personnes qui ont vapoté moins d'un jour par mois au cours de l'année précédant l'enquête sont proportionnellement moins nombreuses que celles ayant vapoté entre 1 jour par mois et 6 jours par semaine à s'être procuré des produits de vapotage de cannabis en personne auprès d'une source légale dans une autre province (16 %* c. 36 % à 49 %), en personne auprès d'un fournisseur illégal (7 %* c. 16 %* à 20 %*), ou via Internet (17 %* c. 28 %* à 42 %). Notons par ailleurs que plus de la moitié (58 %) des personnes qui vapotent du cannabis quotidiennement utilisent l'Internet comme source d'approvisionnement.

Il est à noter qu'aucune différence significative n'a été détectée entre 2023 et 2024 quant aux proportions observées pour les différentes sources d'approvisionnement utilisées par les personnes ayant vapoté du cannabis au cours de l'année précédant l'enquête, et ce, dans tous les groupes d'âge (données non illustrées). Rappelons également que durant cette période, le marché (légal ou non) des produits de vapotage de cannabis n'a pas changé au Québec.

Tableau 3.6

Sources d'approvisionnement pour le cannabis vapoté au cours des 12 derniers mois selon la fréquence de vapotage de cannabis, population de 15 ans et plus ayant vapoté du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2024

	Membre de la famille, ami ou connaissance	En personne auprès d'une source légale dans une autre province	Fournisseur illégal, en personne	Internet
	%			
Fréquence de vapotage de cannabis au cours des 12 derniers mois				
Tous les jours	17,5** a,b	25,7** a	12,8**	57,9 a
1 à 6 jours par semaine	45,8 a,b	49,4 a,b	16,3* a	41,6 b
1 à 3 jours par mois	72,6 a	36,0 c	19,7* b	27,8* a
Moins d'un jour par mois	75,7 b	16,4* b,c	6,9* a,b	16,5* a,b

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une source d'approvisionnement peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Discussion

Pour bien interpréter les données sur le vapotage de cannabis au Québec, rappelons que les produits de vapotage de cannabis n'étaient pas disponibles à la SQDC au moment de l'enquête. Les Québécoises et les Québécois peuvent toutefois s'en procurer parce que des produits autorisés sont disponibles dans les provinces voisines, et que des produits non autorisés sont disponibles sur le marché illégal ; ils comptent d'ailleurs pour une part importante des achats sur Internet. Comme les produits de vapotage de cannabis sont particulièrement populaires auprès des moins de 21 ans, la manière la plus populaire de s'en procurer selon l'EQC 2024 reste d'obtenir ces produits auprès d'un ami.

Parmi les personnes consommant du cannabis, le phénomène du vapotage de cannabis a connu une augmentation importante dans les dernières années, particulièrement chez les jeunes. Toutefois, afin de bien situer le phénomène, il faut souligner qu'à l'échelle de la population québécoise, on n'a pas détecté d'augmentation de la proportion de personnes qui ont vapoté du cannabis entre 2023 et 2024 (ni entre 2022 et 2023). L'analyse des données de l'EQC 2024 n'a d'ailleurs pas permis de détecter d'augmentation chez les plus jeunes Québécoises et Québécois ; rappelons que la proportion de jeunes qui consomment du cannabis n'a pas varié de manière notable, et que celle de jeunes consommateurs et consommatrices qui ont vapoté du cannabis a diminué pour une première fois. De plus, parmi les personnes qui ont vapoté du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête, près de la moitié (46 %) l'ont fait moins d'un jour par mois et environ un quart (26 %), entre 1 et 3 jours par mois. Une fréquence de vapotage de cannabis peu élevée est un élément positif. Ce qui est également positif, c'est que la majorité des personnes des groupes les plus jeunes vapotent, eux aussi, peu fréquemment. Ce point reste toutefois à surveiller, car les données de l'EQC indiquent que la fréquence de vapotage de cannabis pourrait avoir tendance à augmenter dans certains groupes d'âge. Un autre point à surveiller est le fait que seulement 52 % des personnes ayant vapoté du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête connaissent la quantité de THC contenue dans le cannabis principalement vapoté, une donnée pertinente d'un point de vue de santé publique.

Tous ces éléments semblent importants pour évaluer le potentiel fardeau que représente le vapotage de cannabis pour la santé publique au Québec. Ils peuvent aussi certainement alimenter la réflexion sur la place des produits de vapotage de cannabis au sein du modèle québécois de vente du cannabis.

4 Provenance du cannabis consommé

Introduction

Le régime québécois du cannabis a fait l'objet d'une récente analyse détaillée de l'Institut national de santé publique du Québec (Kamwa Nge et Gagnon 2023), qui visait à situer ce modèle par rapport à ceux de certaines autres provinces canadiennes, et à ceux de certains des états des États-Unis. Dans cette analyse, on compare plusieurs indicateurs (type de gouvernance, prix de vente, gamme de produits vendus, règles sur la promotion, environnement commercial, etc.), ce qui permet de tirer des conclusions quant aux effets favorables, neutres ou défavorables des différents modèles sur la consommation de cannabis, sur celle d'autres substances, sur l'acceptabilité sociale du produit, sur la mortalité et sur la morbidité, ainsi que sur divers facteurs de risque associés aux différents modèles de vente. Cette analyse ne permet pas d'établir de liens de causalité entre les régimes en vigueur et les indicateurs de santé publique, mais elle porte à croire que l'encadrement plus restrictif de la commercialisation au Québec a probablement joué un rôle dans le fait que la situation évolue plus avantageusement au Québec que dans les autres provinces pour ce qui est de l'atténuation des risques associés à la consommation (Kamwa Nge et Gagnon 2023). Pour de telles analyses, les données de l'*Enquête québécoise sur le cannabis* ont fourni de l'information sur plus de 400 mesures d'indicateurs pour le Québec des dernières années. La pertinence des analyses portant sur le modèle de vente du Québec et sur son positionnement n'est plus à démontrer, et c'est pourquoi il est important que les résultats sur les sources d'approvisionnement utilisées par les consommatrices et les consommateurs de cannabis soient présentés en détail à partir des données de l'EQC.

L'encadrement de la commercialisation du cannabis peut exercer une influence sur plusieurs facteurs, dont les habitudes de consommation, la perception des risques et l'acceptabilité sociale.

Résultats

4.1 Sources d'approvisionnement

Sources d'approvisionnement pour le cannabis consommé au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir de la question « Au cours des 12 derniers mois, où vous êtes-vous procuré le cannabis que vous avez consommé ? », laquelle est suivie des énoncés suivants :

- Il a été cultivé par moi ou pour moi ;
- Auprès d'un tiers, par exemple un membre de ma famille, un ami ou une connaissance ;
- Auprès de la Société québécoise du cannabis (SQDC), en ligne ou en boutique ;
- En personne, auprès d'un détaillant officiel d'une autre province que le Québec ;
- Directement auprès d'un producteur autorisé de Santé Canada ;
- Auprès d'un dispensaire ou club compassion ;
- Auprès d'un fournisseur illégal (revendeur ou marché noir, en ligne ou en personne) ;
- Autre.

Comme cette question permet à la personne répondante de choisir plus d'une réponse, un indicateur binaire (Oui/Non) a été créé pour chaque énoncé. Notons que les résultats pour la catégorie « Autre » ne sont pas présentés dans ce rapport en raison des petits effectifs. Cet indicateur concerne uniquement les personnes ayant consommé du cannabis dans les 12 mois précédant l'enquête.

Selon l'EQC 2024, près de 69 % des Québécoises et des Québécois ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête se sont approvisionnés à la SQDC, au moins en partie (tableau 4.1). Environ 36 % se sont approvisionné auprès d'un membre de la famille, d'un ami ou d'une connaissance et 13 %, en personne, auprès d'une source légale dans une autre province.

De plus, près de 8 % des personnes consommatrices de cannabis ont indiqué s'être procuré du cannabis auprès d'un fournisseur illégal au cours de la dernière année. Toutefois, il faut consulter les résultats présentés à la prochaine section (section 4.2) pour effectuer une analyse complète de ce type d'achat. En effet, on y voit qu'environ 24 % des personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête s'en sont procuré via Internet auprès d'un fournisseur autre qu'un producteur autorisé de Santé Canada ou que la SQDC (tableau 4.5), alors qu'au Québec, pour ce qui est du cannabis à des fins non médicales, seule la SQDC est autorisée à en vendre au détail (y compris par Internet).

Mentionnons que chez les personnes ayant l'âge de s'approvisionner légalement en cannabis auprès de la SQDC (21 ans et plus), on constate que 32 % d'entre elles se sont approvisionnées auprès d'un membre de la famille, d'un ami ou d'une connaissance et 7 % ont indiqué s'être procuré du cannabis auprès d'un fournisseur illégal au cours de la dernière année (données non illustrées).

Selon le genre et l'âge

Les données présentées à partir de cette section se rapportent aux quatre principales sources d'approvisionnement des consommatrices et consommateurs de cannabis (tableau 4.2). En ce qui a trait à l'approvisionnement en cannabis par un membre de la famille, un ami ou une connaissance, parmi les personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, on constate que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à y avoir recours (40 % c. 33 %), et que les 15-17 ans (84 %) et les 18-20 ans (73 %) utilisent cette source d'approvisionnement en plus grande proportion que les personnes plus âgées (entre 28 % et 43 %). Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à s'approvisionner à la SQDC (71 % c. 66 %), et ce sont les 25-34 ans qui sont les plus nombreux en proportion à utiliser cette source d'approvisionnement. Finalement, les 15 à 17 ans qui consomment se sont tournés en plus grande proportion que les autres vers un fournisseur illégal (21 % c. de 6 %* à 14 % selon l'âge).

Tableau 4.1

Sources d'approvisionnement pour le cannabis consommé au cours des 12 derniers mois, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2024

	%
Cultivé par moi ou pour moi	3,6
Membre de la famille, ami ou connaissance	35,8
SQDC	69,1
En personne auprès d'une source légale dans une autre province	12,9
Producteur autorisé de Santé Canada	2,1 *
Dispensaire ou club compassion	4,0
Fournisseur illégal	7,6

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Note : Plus d'une source d'approvisionnement peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Tableau 4.2

Sources d'approvisionnement pour le cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2024

	Membre de la famille, ami ou connaissance	SQDC	En personne auprès d'une source légale dans une autre province	Fournisseur illégal
	%			
Genre				
Hommes+	33,0 [a]	70,8 [a]	13,8	9,1 [a]
Femmes+	40,4 [a]	66,3 [a]	11,4	5,2 [a]
Âge				
15-17 ans	84,2 [a,b,c]	9,2 * [a,b,c]	1,5 ** [a,b,c,d]	21,1 [a,b,c,d]
18-20 ans	72,5 [a,b,c]	26,4 [a,b,c]	12,6 [b]	14,2 [a,b,c,d]
21-24 ans	43,0 [a,b,c]	69,5 [a]	17,1 [a]	5,9 * [a]
25-34 ans	29,5 [a]	82,1 [a,b,c]	14,2 [c]	8,6 * [b]
35-54 ans	32,3 [b]	72,0 [b]	12,9 [d]	6,0 * [c]
55 ans et plus	27,8 [c]	67,3 [c]	10,5 [a]	5,6 * [d]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une source d'approvisionnement peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Selon la fréquence de consommation de cannabis

Certaines différences sont observées pour les quatre principales sources d'approvisionnement lorsqu'elles sont analysées selon la fréquence de consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 4.3). D'abord, les personnes consommant moins d'un jour par mois sont proportionnellement plus nombreuses (50 %) à s'approvisionner auprès d'un membre de la famille, d'un ami ou d'une connaissance que celles consommant régulièrement ou quotidiennement (respectivement 22 % et 21 %). À l'inverse, les personnes consommant moins d'un jour par mois sont moins nombreuses en proportion que celles consommant plus fréquemment à s'approvisionner à la SQDC (57 % c. entre 73 % et 81 %). Mentionnons encore que les personnes consommant quotidiennement sont les plus nombreuses en proportion à s'approvisionner auprès d'un fournisseur illégal (21 % c. entre 1,7 %** et 9 %* chez les personnes consommant moins fréquemment).

Tableau 4.3

Sources d'approvisionnement pour le cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon la fréquence de consommation de cannabis, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2024

	Membre de la famille, ami ou connaissance	SQDC	En personne auprès d'une source légale dans une autre province	Fournisseur illégal
	%			
Fréquence de consomation de cannabis au cours des 12 derniers mois				
Quotidienne	21,3 [a]	77,4 [a]	17,3 [a,b]	21,2 [a,b]
Régulière	22,1 [b]	81,5 [b]	19,9 [c,d]	9,4* [a]
Occasionnelle	34,6 [a,b]	73,1 [b]	11,4 [a,c]	6,1* [b]
Moins d'un jour par mois	49,7 [a,b]	57,1 [a,b]	7,9 [b,d]	1,7** [a,b]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une source d'approvisionnement peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Comparaison entre 2023 et 2024

Note méthodologique

Dans toutes les éditions de l'enquête, la même question générale a été utilisée pour traiter des différentes sources d'approvisionnement pour le cannabis. Toutefois, depuis l'EQC 2023, le choix portant sur les détaillants officiels des autres provinces a été remplacé par « En personne, auprès d'un détaillant officiel d'une autre province que le Québec » afin d'exclure les achats sur Internet. Les données de 2023 et de 2024 ne sont donc pas comparables avec celles des années antérieures pour cet élément.

Chez les personnes de 15 ans et plus ayant consommé au cours de l'année précédant l'enquête, on observe une plus grande proportion de gens s'étant approvisionné en personne, auprès d'une source légale dans une autre province en 2024 qu'en 2023 (13 % c. 11 % ; figure 4.1). Cette augmentation s'observe chez les 35 ans et plus ayant consommé au cours de la dernière année (8 % en 2023 c. 12 % en 2024). C'est également dans ce groupe d'âge que l'on constate une augmentation de l'approvisionnement auprès d'un membre de la famille, d'un ami ou d'une connaissance (de 26 % à 31 %).

Figure 4.1

Sources d'approvisionnement pour le cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2023 et 2024

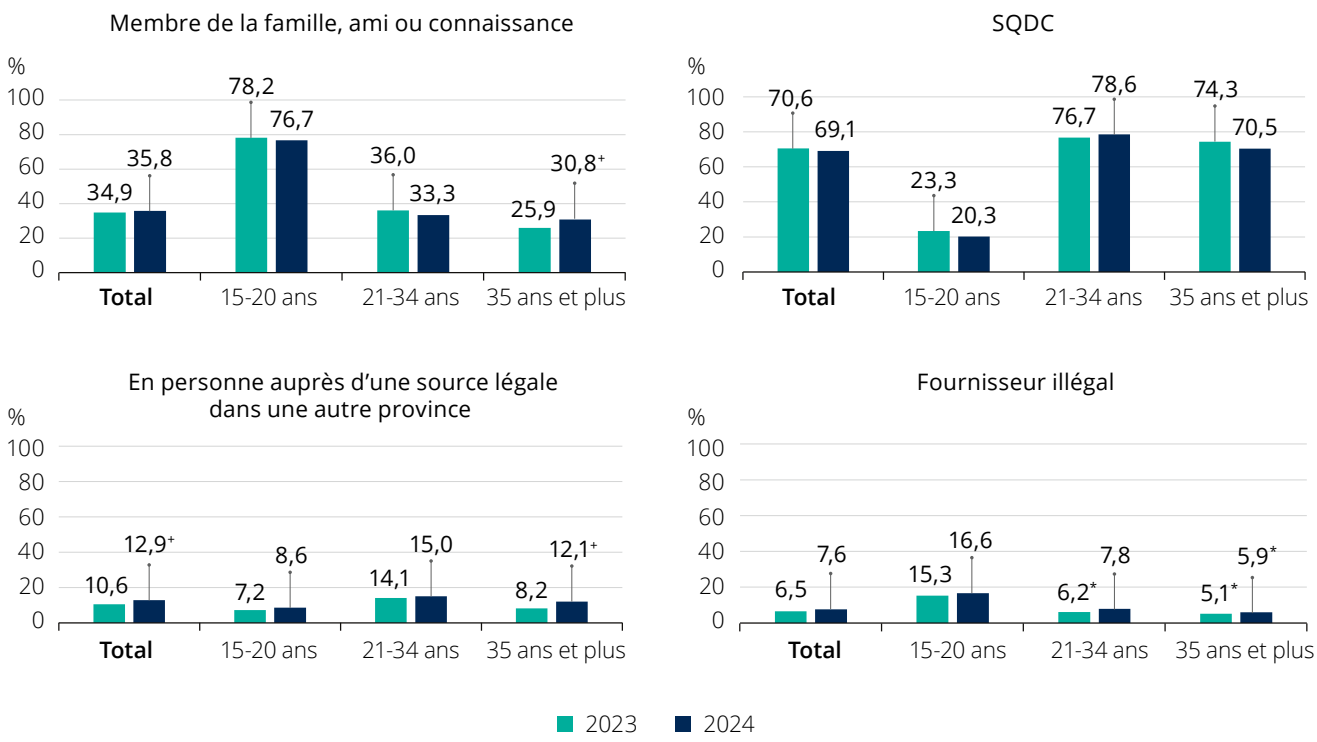

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
+/– Proportion de 2024 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2023, au seuil de 0,05.
Note : Plus d'une source d'approvisionnement peut être indiquée.
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2023 et 2024.

Évolution depuis 2021

Lorsqu'on analyse les données disponibles pour les dernières années, on constate que la proportion moyenne de Québécoises et de Québécois ayant consommé du cannabis qui se sont approvisionnés auprès de leur entourage dans l'année précédant l'enquête est plus faible en 2023-2024 qu'en 2021-2022 (respectivement 35 % c. 41 % ; tableau 4.4). Cette diminution s'observe chez les hommes et chez les femmes et parmi les 21-24 ans, les 25-34 ans et les 55 ans et plus ayant consommé du cannabis. De plus, on détecte une diminution de la proportion de consommatrices et de consommateurs s'étant approvisionnés auprès d'un fournisseur illégal (9 % c. 7 %).

Une diminution est observée chez les hommes, chez les femmes et chez les 15-17 ans. Encore une fois, ce résultat doit être interprété à la lumière des résultats de la section 4.2, où l'on décrit les achats de cannabis via Internet. Finalement, la proportion de personnes consommatrices de cannabis qui se sont approvisionnées auprès de la SQDC ne semble pas avoir varié de façon notable entre 2021-2022 et 2023-2024.

Tableau 4.4

Sources d'approvisionnement pour le cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022 et 2023-2024

	Membre de la famille, ami ou connaissance		SQDC		Fournisseur illégal	
	2021-2022	2023-2024	2021-2022	2023-2024	2021-2022	2023-2024
	%					
Total	**41,5**	**35,4** -	**68,8**	**69,8**	**9,2**	**7,0** -
Genre						
Hommes+	37,6	32,6 -	70,0	71,1	10,6	8,4 -
Femmes+	47,2	39,6 -	67,0	67,8	7,1	4,9 -
Âge						
15-17 ans	81,5	84,2	16,6	12,6 -	26,5	20,6 -
18-20 ans	74,9	73,6	30,3	27,0	16,7	13,4
21-24 ans	48,8	42,9 -	71,4	71,6	9,6	7,6
25-34 ans	40,1	31,5 -	76,6	80,0	9,0	6,7
35-54 ans	33,0	29,7	75,3	73,4	7,2	5,4*
55 ans et plus	34,8	26,1 -	65,7	70,1	7,1	5,7

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

+/– Proportion de 2023-2024 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2021-2022, au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une source d'approvisionnement peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021-2022 et 2023-2024.

4.2 Approvisionnement en ligne

Fréquence d'approvisionnement en cannabis via Internet auprès d'un fournisseur autre qu'un producteur autorisé de Santé Canada ou que la SQDC au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir de la question « Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence vous êtes-vous procuré du cannabis auprès d'une source en ligne (Internet) autre qu'un producteur autorisé de Santé Canada ou que la SQDC ? ». Les choix de réponses possibles sont « Jamais », « Rarement », « Parfois », « Souvent » ou « Toujours ». Pour les analyses, les trois derniers choix de réponses ont été regroupés en une catégorie : « Parfois, souvent ou toujours ». Cet indicateur concerne les personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis dans les 12 mois précédant l'enquête.

Rappelons que le fait d'acheter du cannabis sur Internet autrement que par l'intermédiaire du site de la SQDC ou de l'acheter auprès d'un producteur autorisé de Santé Canada ne correspond pas au modèle légal de vente au détail prévu au Québec. À l'échelle de la province, la SQDC est la seule entité autorisée à faire la vente au détail de cannabis à des fins non médicale, y compris sur Internet. Les résultats de cette section doivent donc être analysés en parallèle de ceux portant sur l'approvisionnement auprès d'un fournisseur illégal, présentés à la section précédente.

Selon le genre et l'âge

Selon l'EQC 2024, environ 24 % des personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête s'en sont procuré via Internet auprès d'un fournisseur autre qu'un producteur autorisé de Santé Canada ou que la SQDC ; près de 12 % l'ont fait rarement et 12 % l'ont fait parfois, souvent ou toujours (tableau 4.5). Parmi les résultats observés, notons que 15 % des consommatrices et consommateurs de cannabis de 55 ans et plus ont eu recours à cette source d'approvisionnement parfois, souvent ou toujours ; la proportion s'élève à 11 % pour les 18-20 ans.

Selon la fréquence de consommation de cannabis

On constate que plus une personne a consommé du cannabis à une fréquence élevée au cours des 12 derniers mois, plus elle est susceptible de s'être parfois, souvent ou toujours procuré du cannabis via Internet autrement que par l'intermédiaire du site de la SQDC ou auprès d'un fournisseur autre qu'un producteur autorisé de Santé Canada. En effet, la proportion de personnes qui ont eu recours à ce genre de source d'approvisionnement est d'environ 1,9 %** chez les personnes consommant moins d'un jour par mois, de 20 % chez celles qui consomment régulièrement et de 29 % chez celles qui consomment quotidiennement (tableau 4.6).

Tableau 4.5

Fréquence d'approvisionnement en cannabis via Internet auprès d'un fournisseur autre qu'un producteur autorisé de Santé Canada ou que la SQDC au cours des 12 derniers mois, selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2024

	Jamais	Rarement	Parfois, souvent ou toujours
		%	
Total	**75,6**	**12,4**	**12,1**
Genre			
Hommes+	74,9	12,1	13,0
Femmes+	76,5	12,9	10,6
Âge			
15-17 ans	79,5	12,0	8,5*
18-20 ans	76,4	12,9	10,7
21-24 ans	76,2	11,3	12,5
25-34 ans	72,6	14,7	12,7
35-54 ans	77,1	12,3	10,6
55 ans et plus	75,7	9,3	15,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Note : Aucune différence significative n'a été détectée au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Tableau 4.6

Fréquence d'approvisionnement en cannabis via Internet auprès d'un fournisseur autre qu'un producteur autorisé de Santé Canada ou que la SQDC au cours des 12 derniers mois, selon la fréquence de consommation de cannabis, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2024

	Jamais	Rarement	Parfois, souvent ou toujours
	%		
Fréquence de consommation au cours des 12 derniers mois			
Quotidienne	57,4 [a]	13,4*	29,2 [a]
Régulière	64,1 [b]	15,9 [a]	20,0 [a]
Occasionnelle	77,0 [a,b]	13,7 [b]	9,3* [a]
Moins d'un jour par mois	88,7 [a,b]	9,4 [a,b]	1,9** [a]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.
a,b Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Comparaison entre 2023 et 2024

On ne détecte aucune différence significative entre 2023 et 2024 quant à la fréquence d'approvisionnement en cannabis via Internet auprès d'un fournisseur autre qu'un producteur autorisé de Santé Canada ou que la SQDC au cours des 12 mois précédant l'enquête (figure 4.2). Toutefois, la proportion de personnes ayant eu recours à ce type de source d'approvisionnement (peu importe la fréquence) a augmenté ; il est passé d'environ 22 % en 2023 à 24 % en 2024 (données non illustrées). Cette augmentation fait suite à celle observée entre 2018 (12 %) et 2023, malgré les différences méthodologiques entre ces deux éditions (Conus et Davison 2024).

Figure 4.2

Fréquence d'approvisionnement en cannabis via Internet auprès d'un fournisseur autre qu'un producteur autorisé de Santé Canada ou que la SQDC au cours des 12 derniers mois, selon l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2023 et 2024

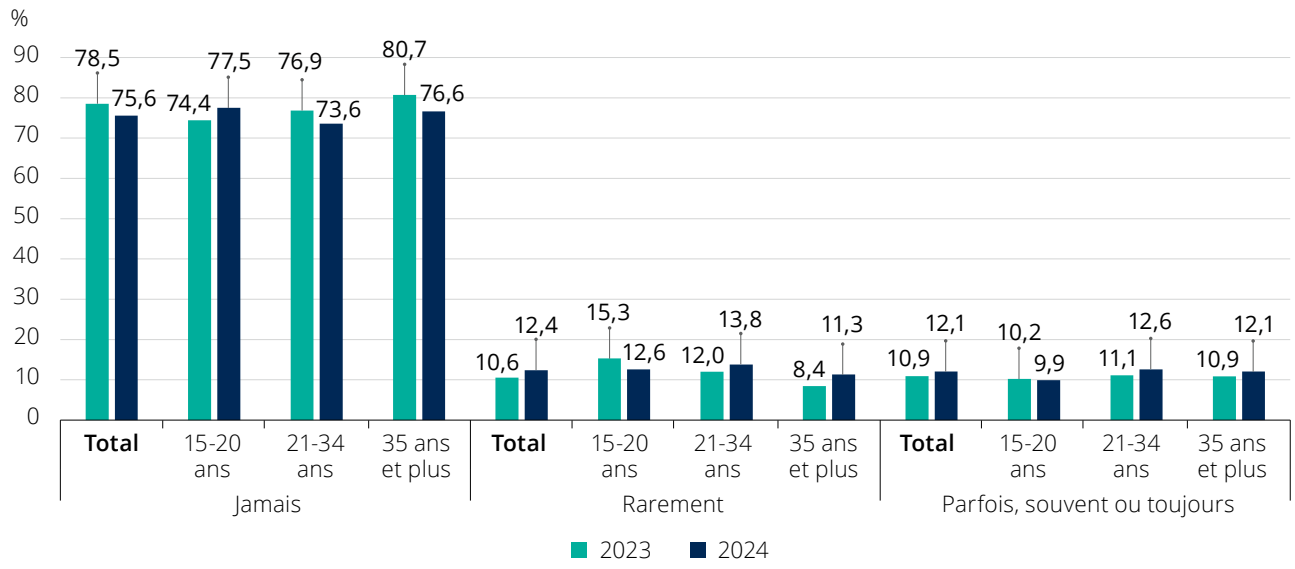

Note : Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions de 2023 et 2024 au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2023 et 2024.

Part du cannabis acheté à la SQDC

Pourcentage du cannabis acheté à la SQDC au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir de la question « Au cours des 12 derniers mois, quel pourcentage du cannabis que vous avez acheté provenait de la SQDC ? ». Les choix de réponses offerts sont « 0 % », « 1 % à 24 % », « 25 % à 49 % », « 50 % à 74 % », « 75 % à 99 % » et « 100 % ». Aux fins de l'analyse, on a regroupé les catégories « 1 % à 24 % » et « 25 % à 49 % » pour former la catégorie « 1 % à 49 % » et les catégories « 50 % à 74 % » et « 75 % à 99 % » pour former la catégorie « 50 % à 99 % ».

Cet indicateur ne peut pas être directement comparé à celui portant sur les sources d'approvisionnement étant donné qu'il concerne uniquement les personnes de 21 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête, et ce, en raison de l'âge légal pour acheter du cannabis à la SQDC.

Comparaison entre 2023 et 2024

Selon l'EQC 2024, 46 % des personnes ayant consommé du cannabis au cours de l'année précédant l'enquête ont acheté leur cannabis exclusivement à la SQDC au cours de cette année (figure 4.3). Près de 15 % y ont acheté entre 50 % et 99 % de leur cannabis et 19 %, entre 1 % et 49 %. À cela s'ajoutent 19 % des consommatrices et consommateurs qui n'ont pas acheté de cannabis à la SQDC au cours des 12 mois précédant l'enquête. Parmi les personnes consommatrices de cannabis, le portrait de la part des achats effectués à la SQDC ne semble pas avoir varié de façon notable entre 2023 et 2024.

Figure 4.3

Pourcentage du cannabis acheté à la SQDC au cours des 12 derniers mois selon l'âge, population de 21 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2023 et 2024

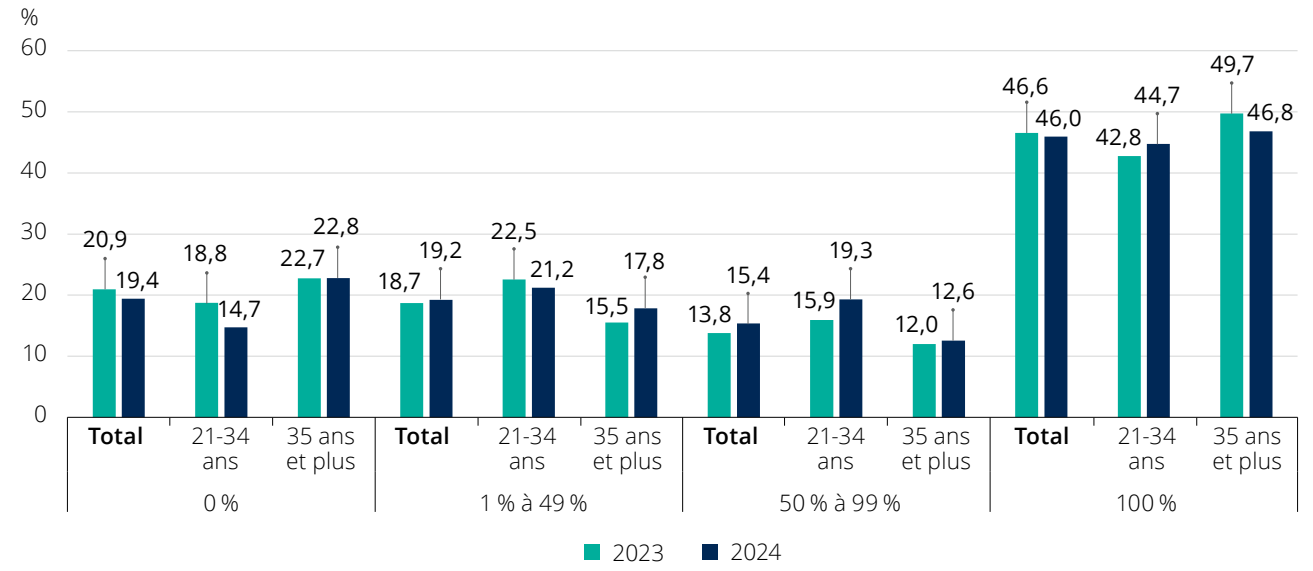

Note : Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions de 2023 et 2024 au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2023 et 2024.

Évolution depuis 2021

Lorsque l'on analyse l'évolution des achats à la SQDC par les personnes consommatrices de cannabis (tableau 4.7), on constate qu'il y a eu une augmentation de la proportion moyenne d'hommes qui s'approvisionnent à 100 % à la SQDC (43 % en 2021-2022 c. 48 % en 2023-2024). Cette augmentation a eu lieu en parallèle d'une diminution de la proportion d'hommes ayant acheté entre 50 % et 99 % de leur cannabis à la SQDC durant la même période.

Tableau 4.7

Pourcentage du cannabis acheté à la SQDC au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 21 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022 et 2023-2024

	0 %		1 % à 49 %		50 % à 99 %		100 %	
	2021-2022	2023-2024	2021-2022	2023-2024	2021-2022	2023-2024	2021-2022	2023-2024
	%							
Total	**21,1**	**20,2**	**18,1**	**19,0**	**17,0**	**14,6**	**43,8**	**46,3**
Genre								
Hommes+	19,9	19,3	18,9	18,8	17,7	14,3 -	43,5	47,6 +
Femmes+	22,9	21,6	16,9	19,3	15,8	15,0	44,4	44,1
Âge								
21-24 ans	22,2	21,7	20,5	23,9	19,4	18,2	38,0	36,1
25-34 ans	17,9	14,8	20,0	21,1	20,2	17,4	41,9	46,7
35-54 ans	19,5	21,2	16,0	16,6	16,7	13,6	47,8	48,5
55 ans et plus	28,5	25,8	17,2	17,0	10,6	9,7	43,7	47,5

+/– Proportion de 2023-2024 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2021-2022, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021-2022 et 2023-2024.

4.3 Provenance du cannabis obtenu d'une personne de l'entourage

Provenance du cannabis obtenu d'une personne de l'entourage au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir de la question « Vous avez mentionné vous être procuré du cannabis auprès d'un membre de votre famille, d'un ami ou d'une connaissance au cours des 12 derniers mois. D'où provenait le cannabis que ces personnes vous ont fourni ? », laquelle est suivie des énoncés suivants :

- De la Société québécoise du cannabis (SQDC), en ligne ou en boutique ;
- D'un détaillant officiel d'une autre province que le Québec, en personne ;
- D'un établissement ou d'un commerce situé dans une communauté autochtone, en ligne ou en personne ;
- Via Internet, auprès d'une source autre que la SQDC ou qu'un producteur vendant du cannabis à des fins médicales (destiné aux personnes ayant une autorisation médicale) ;
- D'un revendeur ou sur le marché noir (p. ex. dealer, pusher), en personne ;
- Il a été cultivé par ces personnes ;
- Autre, veuillez préciser.

Les choix de réponses offerts sont « Oui », « Non » et « Ne sait pas », et un indicateur est créé pour chaque énoncé. De plus, afin de juger de la proportion de personnes ne connaissant pas du tout la provenance du cannabis obtenu d'une personne de l'entourage, un indicateur supplémentaire est généré : les personnes ayant répondu « Ne sait pas » à chacun des six énoncés sont classées comme « N'étant en mesure de répondre pour aucune des provenances » et notons que l'énoncé « Autre » n'est pas pris en compte dans ce dernier indicateur. Concernant l'énoncé « Autre », les résultats globaux de cet énoncé ne sont pas présentés dans ce rapport en raison des petits effectifs. Tous les indicateurs découlant de la question concernent les personnes ayant consommé du cannabis dans les 12 mois précédant l'enquête et en ayant obtenu d'une personne de l'entourage.

Selon le genre et l'âge

Rappelons que comme l'illustre le tableau 4.1, en 2024, près de 36 % des Québécoises et des Québécois ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête se sont approvisionnés auprès d'un membre de la famille, d'un ami ou d'une connaissance. Au tableau 4.8, on observe qu'environ 17 % de ces personnes n'étaient pas en mesure d'indiquer d'où provenait le cannabis obtenu d'une personne de l'entourage. Chez les autres, qui pouvaient indiquer plusieurs provenances pour le cannabis obtenu de cette façon au cours de la dernière année, 49 % ont obtenu d'une personne de leur entourage du cannabis qui provenait en amont de la SQDC. Les plus grandes proportions sont observées chez les 21-24 ans (59 %) et chez les 25-34 % (54 %). Soulignons que pour 38 % des 15-17 ans ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête et s'étant approvisionné auprès d'une personne de l'entourage, le cannabis provenait de la SQDC ; il en est de même pour 49 % des 18-20 ans. Parmi les autres résultats présentés au tableau 4.8, on constate que pour environ 16 % des personnes qui ont consommé du cannabis au cours de la dernière année et qui en ont obtenu d'une personne de l'entourage, le cannabis provenait d'un achat en personne auprès d'une source légale dans une autre province. Enfin, près de 14 % des personnes qui ont consommé du cannabis au cours de la dernière année et qui en ont obtenu d'une personne de l'entourage ont consommé du cannabis provenant d'un commerce autochtone ; cette proportion est plus élevée chez les 18-20 ans (31 %) que dans les autres groupes d'âge (entre 9 %** et 17 %).

Tableau 4.8

Provenance du cannabis obtenu d'une personne de l'entourage au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois et en ayant obtenu d'une personne de l'entourage, Québec, 2024

	SQDC	En personne auprès d'une source légale dans une autre province	Commerce autochtone	Internet, excepté la SQDC ou un producteur vendant du cannabis à des fins médicales	En personne, sur le marché noir	Cultivé par cette personne de l'entourage	N'est en mesure de répondre pour aucune des provenances
	%						
Total	**48,5**	**16,2**	**14,5**	**12,6**	**11,5**	**14,7**	**17,3**
Genre							
Hommes+	47,0	14,5	15,2	15,4	11,9	16,5	17,0
Femmes+	50,5	18,4	13,6	9,0*	10,9*	12,4	17,6
Âge							
15-17 ans	37,7 a,b,c	8,4*	16,9 a	5,9*	19,9	10,1*	21,8
18-20 ans	49,2 a,d	15,6	31,4 a,b,c,d	11,6*	15,1	17,2	15,9
21-24 ans	59,2 a,d,e,f	17,4*	16,5* b	9,1*	8,5*	9,2*	16,6*
25-34 ans	53,6 b,g	18,8*	12,4* c	16,5*	11,6**	13,5**	12,4**
35-54 ans	47,5 c,e	16,1*	9,1** a	14,2*	8,5**	17,1*	20,4*
55 ans et plus	37,4 d,f,g	16,0*	12,4** d	10,3**	13,1*	16,7*	17,6*

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d,e,f,g Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une provenance peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

4.4 Prix du cannabis acheté auprès d'un fournisseur illégal

Prix moyen au gramme du cannabis acheté sous forme de fleurs ou de feuilles séchées auprès d'un fournisseur illégal

Cet indicateur est construit à partir des trois questions suivantes :

1. « Lors de votre plus récent achat de cannabis auprès d'un fournisseur illégal, quelle forme de cannabis avez-vous principalement achetée ? Veuillez inclure uniquement le plus récent achat. Ne pas inclure les dons, échanges, etc. ». Le choix de réponse « Fleurs ou feuilles séchées, cocottes, buds » a été sélectionné pour la construction de l'indicateur.
2. « Quel montant ($) avez-vous payé pour cet achat de fleurs ou feuilles séchées, de cocottes ou de buds ? ».
3. « Quelle quantité, en grammes, avez-vous achetée pour ce montant ? ».

Ainsi, lorsque le cannabis avait principalement été acheté sous la forme de fleurs ou de feuilles séchées lors du dernier achat auprès d'un fournisseur illégal, le montant indiqué à la deuxième question a été divisé par la quantité en grammes indiquée à la troisième question. Les valeurs inférieures à 3 $/g ou supérieures à 20 $/g ont été exclues, car elles ont été jugées comme étant des valeurs extrêmes peu probables. Cet indicateur concerne les personnes de 15 ans et plus qui ont consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête et qui ont acheté des fleurs ou des feuilles séchées auprès d'un fournisseur illégal.

Selon les données de l'EQC 2024, les personnes ayant acheté du cannabis sous forme de fleurs ou de feuilles séchées auprès d'un fournisseur illégal ont payé en moyenne 6,10 $ par gramme lors de leur plus récent achat (tableau 4.9).

Tableau 4.9

Prix moyen du cannabis acheté sous forme de fleurs ou de feuilles séchées auprès d'un fournisseur illégal, Québec, 2024

$/g	Intervalle de confiance (95 %)
6,10	5,12 - 7,09

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Discussion

L'EQC 2024 fournit de précieuses informations sur la façon dont les consommatrices et les consommateurs obtiennent leur cannabis. Comme lors des dernières éditions, on observe que la SQDC est une source importante d'approvisionnement. En effet, 69 % des personnes ayant consommé s'y sont approvisionnées en 2024, un pourcentage qui n'a pas varié de façon notable depuis 2021. De plus, grâce à l'EQC 2024, on en apprend plus sur le 36 % de personnes consommatrices qui obtiennent leur cannabis d'une personne de leur entourage. Lors de cette édition et des deux précédentes, une faible proportion de personnes ayant consommé du cannabis au cours de la dernière année a indiqué s'être approvisionnée auprès d'un fournisseur illégal (8 %) ; de plus, une diminution avait été observée entre chaque édition de l'enquête entre 2018 et 2022. Ce dernier point peut être expliqué en partie par le fait que certaines personnes consommatrices s'approvisionnant en cannabis par Internet à des fins non médicales croient que de s'approvisionner auprès d'autres fournisseurs que la SQDC est une pratique légale. Certaines personnes pourraient ainsi avoir mal répondu à la question sur les fournisseurs illégaux. Ce phénomène peut mener à une sous-estimation de la proportion de personnes qui s'approvisionnent réellement auprès de sources illégales, et introduire un certain biais dans l'estimation du prix moyen payé pour des fleurs ou des feuilles séchées obtenues d'un fournisseur illégal. Ces limites devront faire l'objet d'améliorations lors de la prochaine édition de l'EQC pour que l'on puisse mieux décrire les phénomènes entourant les achats de cannabis sur Internet.

5 Consommation accidentelle de cannabis à domicile

Introduction

Avec la légalisation du cannabis et sa commercialisation sous la forme d'une variété de produits (p. ex. : des produits qui ont le goût et l'apparence de produits courants, mais qui contiennent du cannabis), il y a un risque d'exposition involontaire au cannabis, qui a d'ailleurs augmenté dans les dernières années. Le cannabis consommé de façon accidentelle peut mener à une intoxication, et les enfants et les animaux de compagnie risquent plus que quiconque de consommer du cannabis par accident. L'intoxication au cannabis s'accompagne de différents symptômes et effets indésirables, dont des nausées ou des vomissements, des douleurs thoraciques, de la somnolence ou de la léthargie, de l'anxiété, de la confusion, etc. Bien que ces symptômes soient souvent temporaires, ils peuvent parfois être dangereux et nécessiter des soins médicaux d'urgence ou une hospitalisation (Gouvernement du Canada 2021, 2024 ; Gouvernement du Québec 2023a ; Institut national de santé publique du Québec 2016). En effet, les visites aux urgences des hôpitaux et les appels aux centres antipoison en raison d'empoisonnements accidentels au cannabis ont augmenté au Canada et, dans de nombreuses situations, ce sont des enfants de moins de 12 ans qui sont intoxiqués (Gouvernement du Canada 2024). Au Québec, les visites aux urgences et les appels au centre antipoison liées au cannabis ont augmenté au cours de la pandémie, pour ensuite revenir à des valeurs moyennes (Institut national de santé publique du Québec 2024).

Compte tenu des effets délétères et des risques associés aux intoxications et aux empoisonnements au cannabis, il est important de connaître l'ampleur de la consommation accidentelle de cette substance au Québec.

Dans l'*International Cannabis Policy Study* de 2022 (Hammond et autres 2023), la proportion de personnes au Canada ayant consommé du cannabis dans les 12 mois précédant l'étude et qui ont déclaré qu'au moins une consommation accidentelle de cannabis était survenue à leur domicile est de 7 %. Cette proportion était de 4 % en 2018. Dans les cas de consommation accidentelle de cannabis déclarés en 2022, la majorité des victimes étaient des adultes (soit la personne répondante elle-même dans 41 % des cas, ou un autre adulte dans 46 % des cas). Il s'agissait d'adolescentes ou d'adolescents dans 16 % des cas, d'enfants de moins de 13 ans dans 7 % des cas et d'animaux de compagnie dans 11 % des cas. Bien que la méthodologie de cette étude épidémiologique diffère de celle de l'EQC (qui est une enquête populationnelle) et que les dénominateurs des indicateurs soient différents, les résultats de *l'International Cannabis Policy Study* permettent de décrire certains risques liés à la consommation accidentelle au Canada.

Pour cette raison, dans l'EQC 2024, on a analysé pour la toute première fois la présence de produits de cannabis à domicile, la consommation accidentelle de cannabis, ainsi que la personne ou l'animal concerné par cette consommation accidentelle.

Résultats

5.1 Présence de cannabis à domicile

Présence de cannabis à domicile au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir de la question « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu du cannabis ou des produits de cannabis dans votre résidence ou à proximité de celle-ci (p. ex. une remise ou un garage) ? ». Les choix de réponses possibles sont « Oui » ou « Non ». Le dénominateur de cet indicateur comprend tous les membres de la population de 15 ans et plus, qu'ils aient ou non consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois.

Selon l'âge

Selon l'EQC 2024, environ une personne sur cinq (21 %) déclare avoir eu du cannabis ou des produits de cannabis dans sa résidence ou à proximité de celle-ci au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 5.1). Toutes proportions gardées, les personnes de 21 à 24 ans et celles de 25 à 34 ans sont les plus nombreuses à mentionner en avoir eu (respectivement 32 % et 33 %), alors que celles de 55 ans et plus sont les moins nombreuses (12 %).

Tableau 5.1

Présence de cannabis à domicile au cours des 12 derniers mois selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2024

	%
Total	**21,5**
Âge	
15-17 ans	17,4 a,b,c
18-20 ans	23,6 a,b
21-24 ans	31,9 a,c
25-34 ans	33,1 b,d
35-54 ans	25,9 c,d
55 ans et plus	12,4 a,c,d

a,b,c,d Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Selon certaines caractéristiques liées à la consommation de cannabis

Comme le montre le tableau 5.2, on observe une plus grande proportion de personnes déclarant avoir eu du cannabis ou des produits de cannabis dans leur résidence ou à proximité de celle-ci au cours des 12 mois précédant l'enquête chez celles qui ont consommé cette substance au cours de cette même période (73 %) que chez celles en ayant consommé au cours de leur vie, mais pas dans l'année avant l'enquête (17 %). La proportion est encore moins élevée chez les personnes qui n'ont jamais consommé de cannabis (7 %).

En outre, les personnes sont proportionnellement plus nombreuses à mentionner avoir eu cette substance chez elles au cours des 12 mois précédant l'enquête lorsqu'elles en ont consommé de façon quotidienne (86 %) ou régulière (88 %) au cours de cette même période, que lorsque leur consommation est survenue occasionnellement (74 %) ou moins d'un jour par mois (60 %), ou que lorsqu'elles n'en ont pas consommé au cours de l'année avant l'enquête (10 %). Notons qu'il est possible pour une personne de consommer fréquemment (de façon quotidienne ou régulière) sans pour autant le faire chez elle ou garder du cannabis à son domicile.

Tableau 5.2

Présence de cannabis à domicile au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques liées à la consommation de cannabis, population de 15 ans et plus, Québec, 2024

	%
Consommation de cannabis	
Oui, au cours des 12 derniers mois	73,2 [a]
Oui, mais pas au cours des 12 derniers mois	17,1 [a]
N'a jamais consommé	6,6 [a]
Fréquence de consommation au cours des 12 derniers mois	
Quotidienne	86,3 [a]
Régulière	87,6 [b]
Occasionnelle	73,6 [a,b]
Moins d'un jour par mois	59,8 [a,b]
N'a pas consommé	10,3 [a,b]

a,b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

5.2 Consommation accidentelle de cannabis à domicile

Consommation accidentelle de cannabis à domicile au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir de la question « Au cours des 12 derniers mois, est-ce qu'une personne ou un animal a consommé accidentellement du cannabis (p. ex. en mangeant ou en buvant un produit sans savoir qu'il contenait du cannabis) dans votre résidence ou à proximité de celle-ci ? ». Les choix de réponses possibles sont « Oui » ou « Non ». Soulignons que cet indicateur ne décrit pas la proportion de personnes qui ont consommé accidentellement du cannabis, mais bien la proportion de ceux chez qui un tel événement s'est produit. Le dénominateur de cet indicateur comprend tous les membres de la population de 15 ans et plus, qu'ils aient ou non consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois.

Selon l'indice de défavorisation matérielle et sociale

Selon l'EQC 2024, la proportion de personnes chez qui une personne ou un animal a consommé du cannabis de façon accidentelle au cours des 12 mois précédant l'enquête est estimée à 1,9 % (tableau 5.3). L'enquête ne permet pas de détecter d'association entre la consommation accidentelle de cannabis à domicile au cours de l'année précédant l'enquête et l'indice de défavorisation matérielle et sociale.

Tableau 5.3

Consommation accidentelle de cannabis à domicile au cours des 12 derniers mois selon l'indice de défavorisation matérielle et sociale, population de 15 ans et plus, Québec, 2024

	%
Total	**1,9**
Indice de défavorisation matérielle et sociale	
1 - Très favorisé	1,5*
2	1,7*
3	1,7*
4	2,1*
5 - Très défavorisé	2,4*

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Note : Aucune différence significative n'a été détectée au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Selon la consommation de cannabis au cours de la vie

Comme le montre le tableau 5.4, il n'est pas possible de détecter de liens entre la consommation de cannabis au cours de la vie et la consommation accidentelle de cette substance à domicile au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Tableau 5.4

Consommation accidentelle de cannabis à domicile au cours des 12 derniers mois selon la consommation de cannabis au cours de la vie, population de 15 ans et plus, Québec, 2024

	%
Consommation de cannabis	
Oui, au cours des 12 derniers mois	1,4*
Oui, mais pas au cours des 12 derniers mois	1,6
N'a jamais consommé	2,2

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Note : Aucune différence significative n'a été détectée au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

5.3 Personne ou animal ayant consommé accidentellement du cannabis à domicile

Personne ou animal ayant consommé accidentellement du cannabis à domicile au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir de la question « Qui a consommé accidentellement du cannabis dans votre résidence ou à proximité de celle-ci au cours des 12 derniers mois ? C'était… », suivi des énoncés suivants :

1. vous ;
2. un adulte (de 18 ans ou plus) ;
3. un(e) adolescent(e) (de 12 ans à 17 ans) ;
4. un enfant de moins de 12 ans ;
5. un animal de compagnie ;
6. autre.

Les choix de réponses possibles sont « Oui » ou « Non », et cinq indicateurs binaires ont été créés pour refléter les réponses aux énoncés 2 à 6. Les réponses positives données au premier énoncé ont été classées dans la catégorie du « Oui » d'un des autres indicateurs en fonction de l'âge de la personne répondante. Notons que les résultats pour la catégorie « Autre » ne sont pas présentés dans ce rapport.

Tableau 5.5

Personne ou animal ayant consommé accidentellement du cannabis à domicile au cours des 12 derniers mois, population de 15 ans et plus chez qui s'est produit une consommation accidentelle de cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2024

	%
Adulte (y compris la personne répondante)	73,7
Adolescent(e) (y compris la personne répondante)	16,6 *
Enfant	3,1 **
Animal de compagnie	20,6

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Note : Plus d'une personne ou d'un animal peut être indiqué.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Selon l'EQC 2024, lorsqu'une consommation accidentelle de cannabis s'est produite au cours des 12 mois précédant l'enquête, la victime aurait été un adulte dans 74 % des cas, un adolescent ou une adolescente dans 17 %* des cas, un enfant dans 3,1 %** des cas et un animal de compagnie dans 21 % des cas (tableau 5.5).

Discussion

Les résultats de l'EQC 2024 fournissent, pour la première fois, de l'information concernant la consommation accidentelle de cannabis au Québec. D'après ces résultats, dans l'année précédant l'enquête, du cannabis ou des produits de cette substance étaient présents au domicile d'une personne sur cinq (21 %), une situation qui était, sans surprise, plus répandue chez les consommatrices et les consommateurs de cannabis. La proportion de Québécoises et de Québécois chez qui une consommation accidentelle de cannabis s'est produite au cours de cette même période est, quant à elle, très faible (1,9 %). Les adultes comptent pour la majorité des cas de consommation accidentelle (74 %). Suivent les animaux de compagnie (21 %), les adolescentes et les adolescents (17 %*) et les enfants (3,1 %**).

Il est intéressant de noter que les questions sur la consommation accidentelle de cannabis comportent des taux de non-réponse partielle importants, qui varient entre 4,8 % et 14 % (voir le rapport méthodologique pour plus de détails sur les taux de non-réponse partielle). Cette limite mérite d'être soulignée, car il est probable que ces questions, en raison de leur nature, soient affectées par un biais de désirabilité sociale, et qu'en conséquence, les proportions observées pour les indicateurs qui en découlent soient sous-estimées.

Étant donné les risques pour la santé reliés à une consommation accidentelle de cannabis, il est important de continuer à surveiller ce phénomène afin de mieux identifier les personnes qui sont les plus susceptibles de se trouver dans une telle situation. Ces résultats mettent en lumière également qu'il est nécessaire de continuer à sensibiliser la population quant à l'importance de l'entreposage sûr et responsable du cannabis et aux précautions à prendre afin de ranger les produits de cannabis (particulièrement ceux pouvant être confondus avec des aliments ou des boissons ordinaires) de façon sécuritaire et hors de la portée des enfants, des jeunes et des animaux de compagnie (Gouvernement du Canada 2021).

6 Perceptions à l'égard du cannabis

Introduction

Depuis la première édition de l'EQC (Conus et autres 2019), on s'intéresse aux normes sociales et aux perceptions des Québécoises et des Québécois à l'égard du cannabis afin de suivre leur évolution au fil du temps. Il est d'autant plus pertinent de le faire que depuis la légalisation du cannabis au Canada en 2018, les produits du cannabis sont devenus plus accessibles et diversifiés, ce qui pourrait avoir augmenté l'acceptabilité sociale et diminué le niveau de risque perçu associés à la consommation (Hammond et autres 2020 ; Société québécoise du cannabis 2023). En effet, l'EQC 2022 (Conus et Dupont 2023) montrait que la proportion de Québécoises et de Québécois qui considèrent que de consommer du cannabis occasionnellement à des fins non médicales est tout à fait ou plutôt acceptable est passée de 48 % en 2018 (soit avant la légalisation) à 63 % en 2022. De plus, on a constaté une baisse de la proportion de personnes estimant que la consommation régulière de cannabis comporte un risque élevé pour la santé (49 % en 2018 c. 40 % en 2022).

La mesure des normes sociales est d'intérêt, car elles peuvent être liées à différents comportements de consommation.

Par ailleurs, il est connu que la consommation de cannabis affecte plusieurs des fonctions cognitives et motrices qui sont nécessaires pour conduire un véhicule de façon sécuritaire (telles que l'attention et le temps de réaction), même si les effets varient selon la dose consommée, la méthode de consommation et certains autres facteurs (Windle et autres 2021). Des études montrent également que la consommation de cannabis entraîne souvent de la stigmatisation, ce qui peut amener les personnes qui en consomment à choisir des sources d'approvisionnement illégales afin de préserver leur anonymat, et les empêcher de chercher de l'aide lorsqu'elles en ont besoin (Coles et autres 2024 ; Reid 2020). Il importe donc de connaître les perceptions des personnes quant aux effets du cannabis sur la capacité de conduire, ainsi qu'aux sentiments de jugement négatif qu'elles peuvent avoir éprouvé en raison de leur consommation, afin de voir leur évolution depuis la légalisation du cannabis.

Résultats

6.1 Acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis

Perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales

Les questions suivantes sont posées à toutes les personnes de 15 ans et plus :

« Commençons par des questions pour lesquelles vous devez répondre en fonction de votre opinion personnelle. Selon vous, est-il socialement acceptable qu'une personne consomme à l'occasion…

- du cannabis à des fins non médicales ?
- de l'alcool ?
- du tabac ? ».

Les choix de réponses possibles sont « Tout à fait acceptable », « Plutôt acceptable », « Plutôt inacceptable », « Tout à fait inacceptable » ou « Aucune opinion ». Les catégories ont été regroupées comme suit : « Tout à fait ou plutôt acceptable », « Plutôt ou tout à fait inacceptable » et « Aucune opinion ».

On analyse la répartition des personnes de 15 ans et plus selon le niveau d'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de chacune de ces substances. Dans ce rapport, nous présentons uniquement les résultats portant sur la perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales.

Selon le genre et l'âge

Selon l'EQC 2024, environ six personnes de 15 ans et plus sur dix (61 %) au Québec pensent qu'il est tout à fait ou plutôt acceptable de consommer du cannabis à l'occasion à des fins non médicales, près d'un tiers (31 %) considèrent que c'est plutôt ou tout à fait inacceptable et environ 8 % n'ont pas d'opinion à ce propos (figure 6.1). Les hommes sont plus nombreux en proportion que les femmes à estimer que la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales est socialement acceptable (64 % c. 58 %), alors que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à considérer qu'elle est socialement inacceptable (33 % c. 29 %) ou à n'avoir aucune opinion à ce sujet (9 % c. 8 %).

La perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales varie selon le groupe d'âge (figure 6.2). Toutes proportions gardées, les personnes de 21 à 24 ans et celles de 25 à 34 ans sont plus nombreuses que celles des autres groupes d'âge à penser qu'il est tout à fait ou plutôt acceptable d'en consommer à l'occasion (72 % à 73 % c. 44 % à 64 %). En revanche, les personnes les plus jeunes (15-17 ans) et celles les plus âgées (55 ans et plus) sont plus nombreuses en proportion que celles des autres groupes d'âge à estimer que de consommer du cannabis à des fins non médicales occasionnellement est plutôt ou tout à fait inacceptable (respectivement 45 % et 37 % c. 19 % à 29 %).

Figure 6.1

Perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales selon le genre, population de 15 ans et plus, Québec, 2024

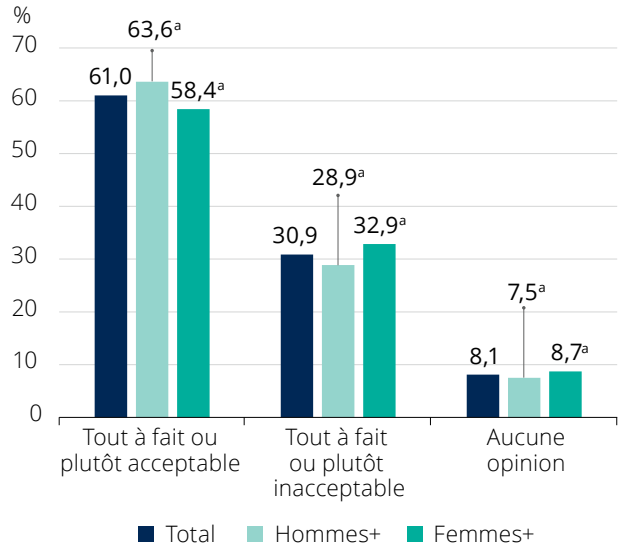

a Pour une perception donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des hommes et des femmes au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Figure 6.2

Perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2024

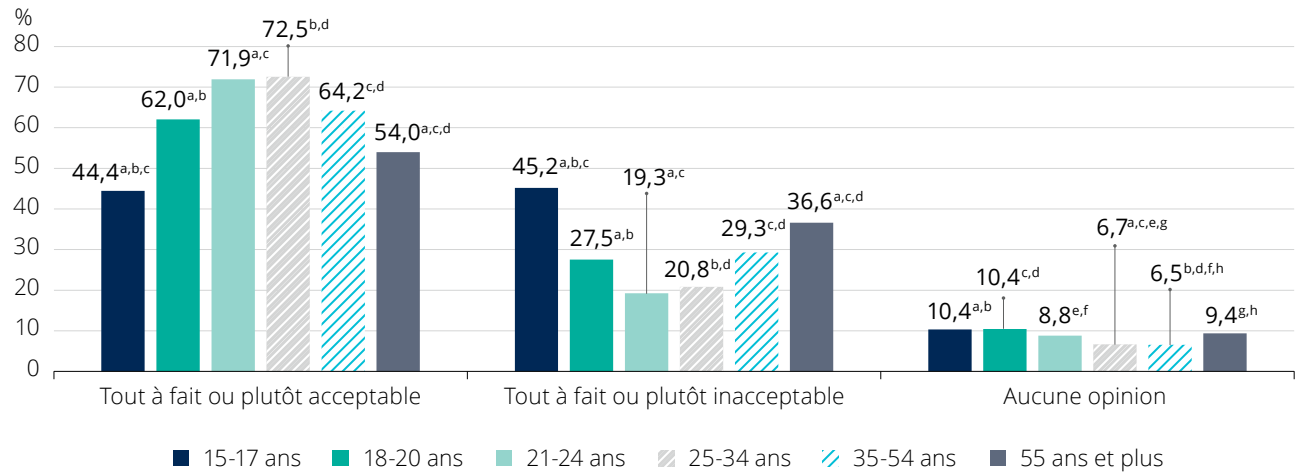

a,b,c,d,e,f,g,h Pour une perception donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des groupes d'âge au seuil de 0,05.
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Selon certaines caractéristiques liées à la consommation de cannabis

La perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales est associée à certaines caractéristiques liées à la consommation de cette substance. Tout d'abord, comme le montre le tableau 6.1, on observe une proportion plus élevée de personnes qui considèrent qu'il est socialement acceptable de consommer du cannabis à l'occasion parmi celles qui en ont consommé au cours des 12 derniers mois (94 %) et parmi celles qui en ont consommé au cours de leur vie, mais pas dans la dernière année (79 %) que chez celles qui n'en ont jamais consommé (40 %). Les personnes qui n'ont jamais consommé de cannabis sont d'ailleurs plus nombreuses en proportion que les autres à estimer que le fait de consommer cette substance à l'occasion à des fins non médicales est socialement inacceptable (48 %) ou à ne pas avoir

Tableau 6.1

Perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales selon la consommation de cannabis au cours de la vie, population de 15 ans et plus, Québec, 2024

	Tout à fait ou plutôt acceptable	Tout à fait ou plutôt inacceptable	Aucune opinion
	%		
Consommation de cannabis			
Oui, au cours des 12 derniers mois	93,9 a	4,4 a	1,7 * a
Oui, mais pas au cours des 12 derniers mois	78,7 a	16,4 a	4,9 a
N'a jamais consommé	39,9 a	48,0 a	12,1 a

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
a Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

d'opinion à ce sujet (12 %). En outre, lorsqu'on s'attarde exclusivement aux personnes qui ont consommé du cannabis au cours de l'année précédant l'enquête, on constate que la perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cette substance à des fins non médicales ne varie pas significativement selon la fréquence de consommation (tableau 6.2).

Tableau 6.2

Perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales selon la fréquence de consommation de cannabis, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2024

	Tout à fait ou plutôt acceptable	Tout à fait ou plutôt inacceptable	Aucune opinion
		%	
Fréquence de consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois			
Quotidienne	90,4	7,6*	2,0**
Régulière	95,6	3,2**	1,2**
Occasionnelle	94,3	3,4**	2,4**
Moins d'un jour par mois	94,3	4,1*	1,6**

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.
Note : Aucune différence significative n'a été détectée au seuil de 0,05.
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Comparaison entre 2022 et 2024

La proportion de personnes de 15 ans et plus qui considèrent que de consommer du cannabis à l'occasion à des fins non médicales est socialement acceptable a légèrement baissé entre 2022 et 2024 ; elle est passée de 63 % à 61 % (figure 6.3). Cette diminution est surtout attribuable à un changement de perception chez les personnes de 15 à 20 ans, pour qui l'acceptabilité sociale est passée de 63 % à 53 %. À l'inverse, la proportion de personnes qui estiment que la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales est socialement inacceptable est passée de 28 % en 2022 à 31 % en 2024. Cette augmentation est observée chez les 15 à 20 ans (28 % c. 36 %) et chez les personnes de 35 ans et plus (31 % c. 33 %).

Rappelons qu'entre 2021 et 2022, une légère baisse de la proportion de personnes de 15 ans et plus estimant qu'il est tout à fait ou plutôt inacceptable de consommer du cannabis à l'occasion à des fins non médicales avait été observée (30 % c. 28 %), particulièrement chez les femmes et chez les personnes de 55 ans et plus (Conus et Dupont 2023).

Figure 6.3

Perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2022 et 2024

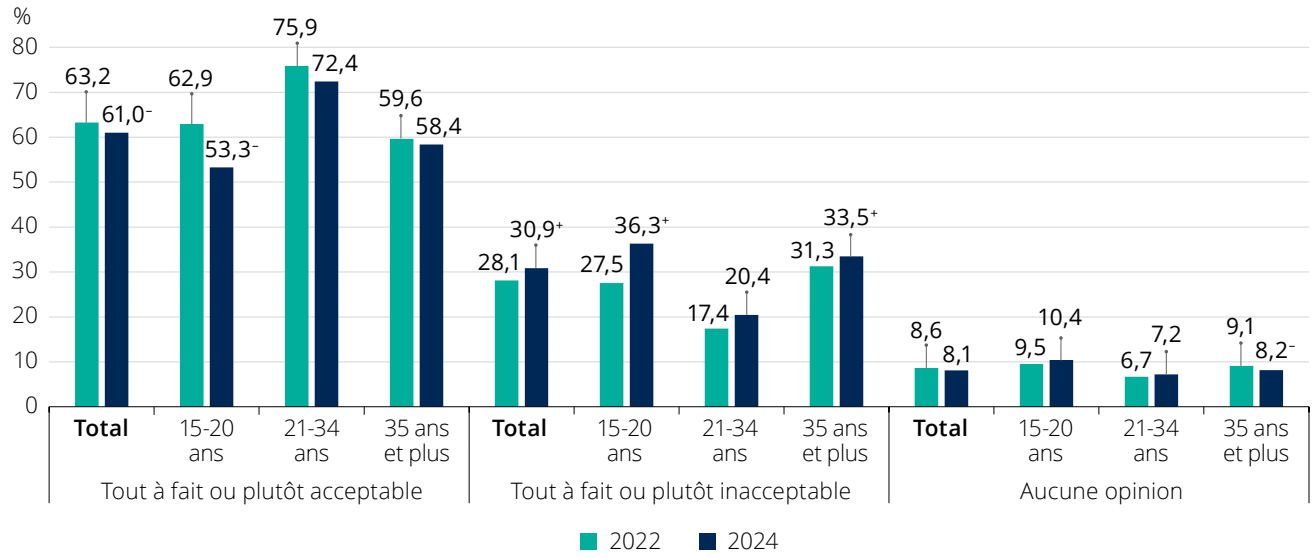

+/– Proportion de 2024 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2022, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2022 et 2024.

6.2 Niveau de risque perçu pour la santé associé à la consommation de cannabis

Perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle ou régulière de cannabis

On a construit deux indicateurs à partir des questions suivantes, posées à toutes les personnes de 15 ans et plus :

« Selon vous, quel est le niveau de risque pour la santé que courent les personnes qui consomment du cannabis…

- à l'occasion, c'est-à-dire moins d'une fois par semaine ?
- régulièrement, c'est-à-dire une fois par semaine ou plus ? ».

Les choix de réponses possibles sont « Aucun risque », « Risque minime », « Risque modéré » et « Risque élevé ». Pour certaines analyses, les réponses « Risque modéré » et « Risque élevé » ont été regroupées en une seule catégorie. Cet indicateur concerne les personnes de 15 ans et plus.

Selon le genre et l'âge

Selon l'EQC 2024, environ 16 % des personnes de 15 ans et plus considèrent que la consommation occasionnelle de cannabis ne comporte aucun risque pour la santé, 44 % estiment qu'elle comporte un risque minime, 28 % un risque modéré et 13 %, un risque élevé (tableau 6.3). Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à ne percevoir aucun risque (18 % c. 13 %) ou à estimer que celui-ci est minime (45 % c. 43 %), alors que les femmes sont plus portées à considérer que le risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle de cannabis est modéré (30 % c. 25 %) ou élevé (14 % c. 11 %). Par ailleurs, toutes proportions gardées, les personnes de 15 à 17 ans sont moins nombreuses que celles des autres groupes d'âge à estimer que la consommation occasionnelle de cannabis ne comporte aucun risque pour la santé (8 % c. 13 % à 19 %), alors qu'elles sont plus nombreuses à considérer qu'une telle consommation entraîne un risque modéré (35 % c. 22 % à 30 %). Les personnes de 55 ans et plus sont quant à elles moins nombreuses en proportion que celles des autres groupes d'âge à estimer que le risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle de cannabis est minime (40 % c. 44 % à 52 %), et plus nombreuses en proportion à croire que ce risque est élevé (15 % c. 7 % à 13 %).

En ce qui a trait à la consommation régulière de cannabis (tableau 6.3), environ 43 % des personnes de 15 ans et plus considèrent que celle-ci comporte un risque élevé pour la santé, 37 % estiment qu'elle pose un risque modéré, 16 %, un risque minime et 4,2 %, aucun risque. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à considérer que de consommer régulièrement du cannabis entraîne un risque élevé pour la santé (48 % c. 38 %), tandis que les hommes sont plus portés à croire qu'une telle consommation ne pose aucun risque (4,9 % c. 3,4 %) ou que le risque associé est minime (19 % c. 13 %) ou modéré (38 % c. 36 %). En outre, les personnes de 15 à 17 ans sont moins nombreuses en proportion que celles des autres groupes d'âge à estimer que la consommation régulière de cannabis ne pose aucun risque pour la santé (1,5 %* c. 3,2 % à 4,8 %) ou que ce risque est minime (9 % c. 14 % à 22 %), mais elles sont plus portées à considérer que consommer cette substance de façon régulière comporte un risque élevé pour la santé (52 % c. 33 % à 47 %).

Tableau 6.3

Perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle et régulière de cannabis selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2024

	Consommation occasionnelle				Consommation régulière			
	Aucun risque	Risque minime	Risque modéré	Risque élevé	Aucun risque	Risque minime	Risque modéré	Risque élevé
	%							
Total	**15,5**	**44,2**	**27,8**	**12,5**	**4,2**	**16,2**	**37,1**	**42,6**
Genre								
Hommes+	18,0 [a]	45,3 [a]	25,3 [a]	11,4 [a]	4,9 [a]	19,2 [a]	38,4 [a]	37,5 [a]
Femmes+	13,1 [a]	43,0 [a]	30,3 [a]	13,6 [a]	3,4 [a]	13,2 [a]	35,7 [a]	47,7 [a]
Âge								
15-17 ans	8,1 [a,b,c]	45,3 [a,b,c]	35,5 [a,b,c,d]	11,1 [a,b,c]	1,5 * [a,b,c,d]	8,8 [a,b,c,d]	37,4 [a]	52,3 [a,b,c]
18-20 ans	12,6 [a,b,c]	48,4 [a,d]	30,4 [a,b]	8,6 [a,d]	3,2 [a,b]	13,9 [a,b]	39,8 [b,c]	43,1 [a,b]
21-24 ans	16,9 [a]	52,0 [b,e]	24,3 [a,c,d]	6,8 [b,e]	4,4 [c]	19,6 [a,c,d]	43,3 [a,d,e]	32,7 [a,c]
25-34 ans	18,8 [b,c]	50,8 [c,f]	21,9 [b,e,f]	8,6 [c,f]	4,8 [a]	21,9 [b,e,f]	40,2 [f,g]	33,1 [b,d]
35-54 ans	15,5 [b]	43,9 [d,e,f]	27,8 [c,e]	12,7 [d,e,f]	4,7 [b]	16,2 [c,e]	36,3 [b,d,f]	42,9 [c,d]
55 ans et plus	15,0 [c]	40,1 [a,d,e,f]	29,6 [d,f]	15,2 [a,d,e,f]	3,8 [d]	14,3 [d,f]	35,2 [c,e,g]	46,6 [a,c,d]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c,d,e,f,g Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Selon certaines caractéristiques liées à la consommation de cannabis

La perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle ou régulière de cannabis varie selon l'expérience de consommation de cette substance au cours de la vie (tableau 6.4).

D'abord, si on s'intéresse à la consommation occasionnelle de cannabis, on constate entre autres qu'il y a une plus grande proportion de personnes de 15 ans et plus qui croient que celle-ci comporte un risque modéré ou élevé pour la santé chez celles qui n'ont jamais consommé de cannabis (respectivement 34 % et 20 %) que chez celles ayant déjà consommé au cours de leur vie, mais pas dans les 12 mois précédant l'enquête (proportions respectives de 26 % et 6 %) ou que celles qui en ont consommé au cours de l'année avant l'enquête (proportions respectives de 11 % et 1,0 %*). Par ailleurs, la proportion des personnes qui estiment que la consommation occasionnelle de cannabis ne pose aucun risque pour la santé est de 32 % chez celles qui ont consommé du cannabis dans l'année avant l'enquête, elle descend à 17 % chez celles qui en ont consommé, mais pas dans les 12 mois précédant l'enquête, et tombe à 9 % chez celles n'en ayant jamais consommé.

Ensuite, si on s'attarde à la consommation régulière de cannabis, on observe par exemple que plus de la moitié des personnes qui n'ont jamais consommé de cannabis croient que le fait de consommer cette substance de façon régulière entraîne un risque élevé pour la santé (57 %). Cette proportion est plus élevée que celles observées chez les personnes ayant consommé du cannabis au cours de leur vie, mais pas dans les 12 mois précédant l'enquête (35 %) et chez celles qui en ont consommé dans l'année avant l'enquête (13 %). En outre, les personnes qui ont consommé du cannabis au cours de l'année précédant l'enquête sont plus nombreuses en proportion que celles qui en ont consommé avant cette période et que celles qui n'en ont jamais consommé à croire que la consommation régulière de cannabis ne pose aucun risque pour la santé (11 % c. 4,3 % et 1,9 %, respectivement) ou que le risque associé est minime (33 % c. 18 % et 9 %, respectivement).

Tableau 6.4

Perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle et régulière de cannabis selon la consommation de cannabis au cours de la vie, population de 15 ans et plus, Québec, 2024

	Consommation occasionnelle				Consommation régulière			
	Aucun risque	Risque minime	Risque modéré	Risque élevé	Aucun risque	Risque minime	Risque modéré	Risque élevé
Consommation de cannabis								
Oui, au cours des 12 derniers mois	32,2 [a]	55,4 [a]	11,4 [a]	1,0* [a]	10,6 [a]	32,7 [a]	43,4 [a]	13,3 [a]
Oui, mais pas au cours des 12 derniers mois	16,9 [a]	51,2 [a]	26,3 [a]	5,6 [a]	4,3 [a]	17,9 [a]	42,9 [b]	34,9 [a]
N'a jamais consommé	8,9 [a]	36,3 [a]	34,3 [a]	20,5 [a]	1,9 [a]	9,5 [a]	31,5 [a,b]	57,1 [a]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Lorsqu'on tient compte uniquement des personnes ayant consommé du cannabis dans l'année avant l'enquête, on observe que le niveau de risque perçu pour la santé associé à la consommation occasionnelle ou régulière de cannabis varie selon la fréquence de consommation (tableau 6.5). En effet, celles ayant consommé du cannabis moins d'un jour par mois sont proportionnellement moins nombreuses que celles qui en ont consommé plus fréquemment à estimer que la consommation occasionnelle de cannabis ne pose aucun risque pour la santé (21 % c. 34 % à 45 %). À l'inverse, elles sont plus portées à croire que le risque pour la santé associé à une consommation occasionnelle de cannabis est minime (61 % c. respectivement 45 % et 52 % chez les personnes ayant consommé de façon quotidienne et régulière) ou modéré (16 % c. 7 %* à 10 %* chez celles ayant consommé au moins un jour par mois).

En ce qui concerne la consommation régulière de cannabis, on observe une proportion plus élevée de personnes qui considèrent que celle-ci ne comporte aucun risque pour la santé chez celles qui ont consommé cette substance quotidiennement au cours de l'année avant l'enquête (27 %) que chez celles ayant consommé moins fréquemment (3,9 %* à 11 %). En outre, toutes proportions gardées, les personnes qui ont consommé du cannabis moins d'un jour par mois dans les 12 mois précédant l'enquête sont moins nombreuses que celles l'ayant fait plus fréquemment à estimer que la consommation régulière de cette substance entraîne un risque minime pour la santé (24 % c. 34 % à 44 %), mais elles sont plus portées à croire que ce risque est modéré (51 % c. 32 % à 44 %) ou élevé (22 % c. 6 %* à 10 %*).

Tableau 6.5

Perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle et régulière de cannabis selon la fréquence de consommation de cannabis, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2024

	Consommation occasionnelle				Consommation régulière			
	Aucun risque	Risque minime	Risque modéré	Risque élevé	Aucun risque	Risque minime	Risque modéré	Risque élevé
	%							
Fréquence de consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois								
Quotidienne	44,6 [a]	44,7 [a,b]	10,0* [a]	0,8**	27,5 [a,b]	34,1 [a]	32,0 [a]	6,5* [a]
Régulière	40,4 [b]	51,7 [c]	7,0* [b]	0,9**	11,4 [a]	44,0 [a]	38,5 [b]	6,0* [b]
Occasionnelle	34,3 [a]	56,6 [a]	8,2* [c]	0,8**	8,8* [b]	37,9 [b]	43,5 [a]	9,8* [b]
Moins d'un jour par mois	21,4 [a,b]	61,5 [b,c]	15,9 [a,b,c]	1,2**	3,9* [a,b]	23,6 [a,b]	50,8 [a,b]	21,7 [a,b]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Comparaison entre 2022 et 2024

La figure 6.4 illustre l'évolution dans le temps du niveau de risque perçu pour la santé associé à la consommation occasionnelle de cannabis. On remarque entre autres qu'entre 2022 et 2024, la proportion de personnes de 15 ans et plus qui considèrent que de consommer du cannabis occasionnellement ne pose aucun risque pour la santé a diminué (18 % c. 16 %), alors que la proportion de celles estimant qu'une telle consommation comporte un risque élevé a augmenté (11 % c. 13 %). Le même portrait est observé dans tous les groupes d'âge.

Rappelons qu'entre 2018 et 2021, une baisse de la proportion de personnes de 15 ans et plus estimant que la consommation occasionnelle de cannabis n'est associée à aucun risque pour la santé avait également été constatée (21 % c. 18 %). Toutefois, on avait aussi observé une diminution de la proportion de personnes considérant que la consommation occasionnelle de cannabis entraîne un risque élevé pour la santé (12 % en 2018 c. 11 % en 2021), ce qui contraste avec la hausse constatée entre 2022 et 2024 (Conus et autres 2022).

Figure 6.4

Perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle de cannabis selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2022 et 2024

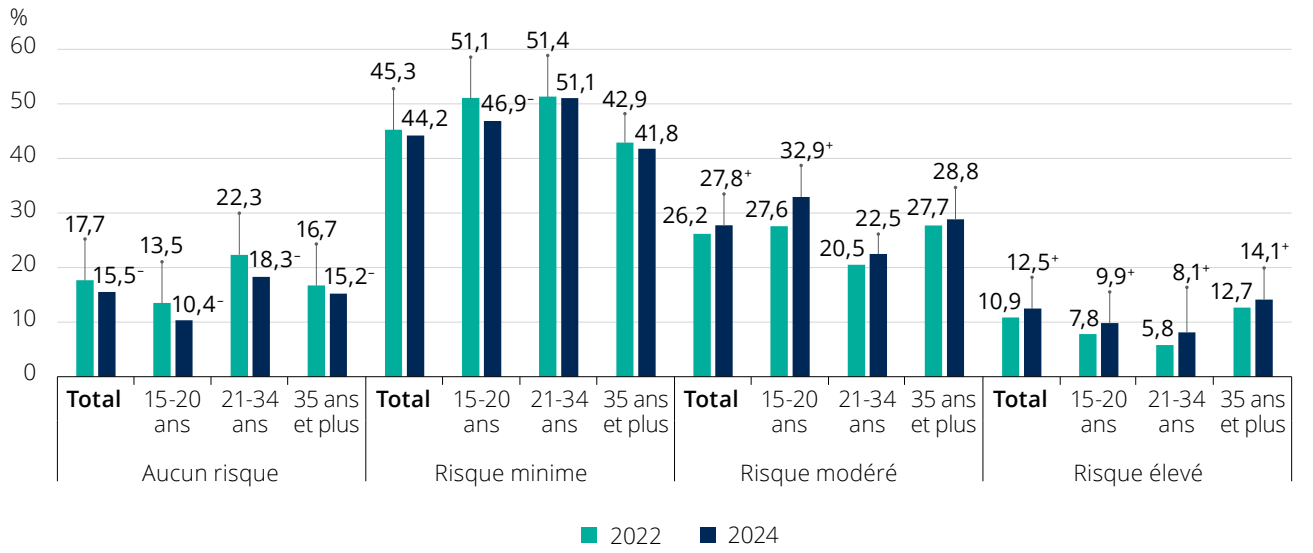

+/– Proportion de 2024 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2022, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2022 et 2024.

La perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation régulière de cannabis a également évolué dans le temps (figure 6.5). En effet, la proportion de personnes de 15 ans et plus qui estiment qu'une telle consommation ne pose aucun risque a légèrement diminué entre 2022 et 2024 (4,8 % c. 4,2 %). Lorsque les résultats sont ventilés par groupe d'âge, cette diminution n'est observée que chez les 21-34 ans (7 % c. 4,7 %). À l'inverse, la proportion de personnes qui croient que la consommation régulière de cannabis entraîne un risque élevé pour la santé a augmenté ; elle est passée de 40 % en 2022 à 43 % en 2024. Cette hausse est observée chez les 15-20 ans (42 % c. 48 %), ainsi que chez les 21-34 ans (29 % c. 33 %).

À titre de rappel, entre 2018 et 2021, la proportion de personnes estimant que la consommation régulière de cannabis ne pose aucun risque pour la santé avait légèrement diminué (6 % c. 4,9 %) (Conus et autres 2022). Néanmoins, une diminution de la proportion de personnes portées à croire qu'une telle consommation entraîne un risque élevé pour la santé avait aussi été constatée entre 2018 et 2021 (49 % c. 41 %), ce qui est à l'opposé de l'augmentation observée entre 2022 et 2024.

Figure 6.5

Perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation régulière de cannabis selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2022 et 2024

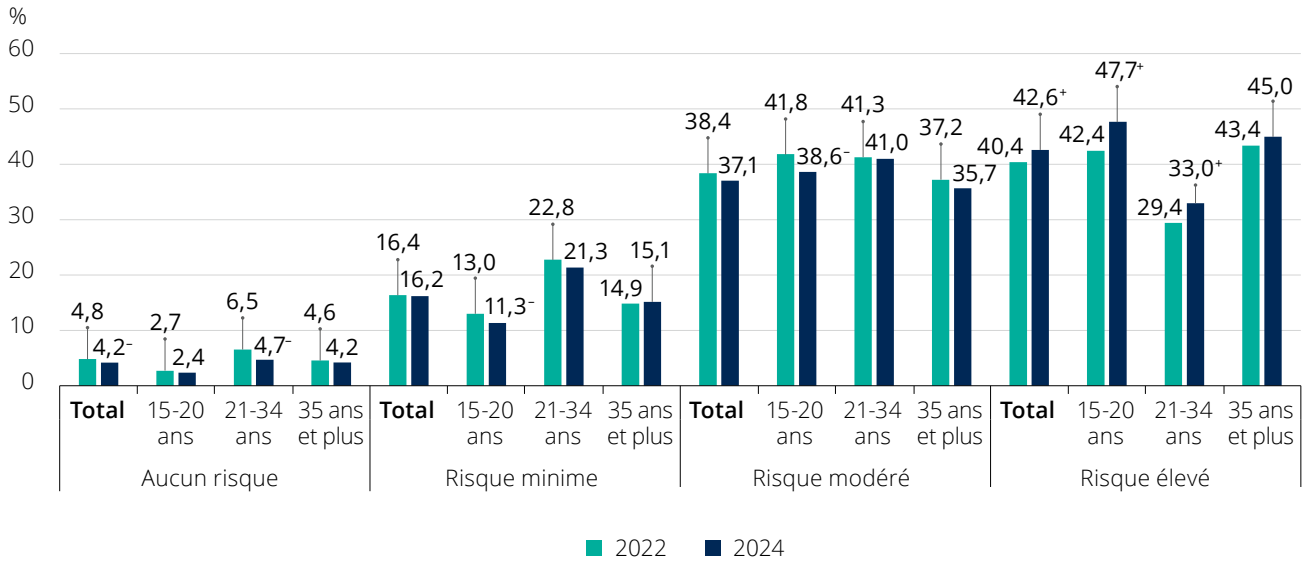

+/– Proportion de 2024 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2022, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2022 et 2024.

6.3 Niveau de risque perçu pour la santé associé au vapotage de cannabis

Perception du niveau de risque pour la santé associé au vapotage de cannabis

Cet indicateur est construit à partir de la question « Selon vous, quel est le niveau de risque pour la santé que courent les personnes qui vapotent du cannabis (avec une cigarette électronique, un *wax pen*, etc.) ? ». Les choix de réponses possibles sont « Aucun risque », « Risque minime », « Risque modéré » ou « Risque élevé ». Pour certaines analyses, les réponses « Aucun risque » et « Risque minime » ont été regroupées en une seule catégorie. Cet indicateur concerne les personnes de 15 ans et plus.

Selon le genre et l'âge

Selon l'EQC 2024, environ 44 % des Québécoises et des Québécois de 15 ans et plus considèrent que le vapotage de cannabis comporte un risque élevé pour la santé, 39 % un risque modéré et 17 %, aucun risque ou un risque minime (tableau 6.6). Les femmes sont plus nombreuses en proportion que les hommes à croire que de vapoter du cannabis entraîne un risque élevé (48 % c. 41 %), tandis que les hommes sont plus portés à voir le risque associé comme nul ou minime (20 % c. 13 %).

Comme montré au tableau 6.6, la perception du risque pour la santé associé au vapotage de cannabis varie également selon l'âge. Toutes proportions gardées, les personnes de 21 à 24 ans et celles de 25 à 34 ans sont moins nombreuses à estimer que le vapotage de cannabis comporte un risque élevé pour la santé (37 % et 31 %, respectivement), que celles plus jeunes (44 % à 49 %) et celles plus âgées (43 % à 51 %). Par ailleurs, la proportion de personnes qui considèrent que le risque pour la santé associé au vapotage de cannabis est nul ou minime est plus élevée chez celles de 25 à 34 ans (23 %) et moins élevée chez celles de 15 à 17 ans (11 %) que dans les autres groupes d'âge (entre 13 % et 19 %).

Tableau 6.6

Perception du niveau de risque pour la santé associé au vapotage de cannabis selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2024

	Aucun risque ou risque minime	Risque modéré	Risque élevé
	%		
Total	**16,6**	**38,9**	**44,5**
Genre			
Hommes+	20,2 [a]	39,2	40,5 [a]
Femmes+	13,1 [a]	38,6	48,4 [a]
Âge			
15-17 ans	10,5 [a,b,c]	40,2 [a]	49,2 [a,b]
18-20 ans	14,2 [a,b]	41,4 [b]	44,3 [a,c]
21-24 ans	19,4 [a,c]	43,3 [c]	37,2 [a,c,d]
25-34 ans	22,8 [a,c,d]	45,7 [a,b,d]	31,5 [a,c,d]
35-54 ans	18,2 [b,d]	38,9 [c,d]	42,9 [b,d]
55 ans et plus	13,3 [c,d]	35,2 [a,b,c]	51,5 [c,d]

a,b,c,d Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Selon certaines caractéristiques de consommation de cannabis

Le niveau de risque perçu pour la santé associé au vapotage de cannabis varie selon l'expérience de consommation au cours de la vie (tableau 6.7). Plus de la moitié (56 %) des personnes de 15 ans et plus qui n'ont jamais consommé de cannabis considèrent que le vapotage de cette substance entraîne un risque élevé pour la santé. La proportion de personnes du même avis est moindre chez celles ayant consommé au cours de leur vie, mais pas dans les 12 mois précédant l'enquête (37 %), et est encore moins élevée chez celles qui ont consommé au

cours de l'année avant l'enquête (23 %). En revanche, les personnes qui ont déjà consommé du cannabis (que ce soit au cours des 12 mois précédant l'enquête ou avant) sont proportionnellement plus nombreuses que celles n'ayant jamais consommé à estimer que le risque associé au vapotage de cannabis est modéré (44 % à 45 % c. 34 %), ou minime ou nul (19 % à 32 % c. 10 %).

Des liens sont également observés entre le fait d'avoir vapoté du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête et le niveau de risque perçu pour la santé entraîné par cette méthode de consommation (tableau 6.7). En effet, les personnes ayant vapoté du cannabis dans l'année avant l'enquête sont moins nombreuses en proportion que celles ne l'ayant pas fait à estimer que cette habitude comporte un risque élevé pour la santé (16 % c. 46 %), mais elles sont plus portées à croire que le risque associé est nul ou minime (42 % c. 15 %).

Tableau 6.7

Perception du niveau de risque pour la santé associé au vapotage de cannabis selon certaines caractéristiques de consommation de cannabis, population de 15 ans et plus, Québec, 2024

	Aucun risque ou risque minime	Risque modéré	Risque élevé
	%		
Consommation de cannabis			
Oui, au cours des 12 derniers mois	31,9 [a]	45,0 [a]	23,1 [a]
Oui, mais pas au cours des 12 derniers mois	18,8 [a]	44,1 [b]	37,0 [a]
N'a jamais consommé	10,1 [a]	33,9 [a,b]	56,0 [a]
Consommation de cannabis par vapotage au cours des 12 derniers mois			
Oui, au cours des 12 derniers mois	41,8 [a]	42,2	16,0 [a]
Non, jamais	15,4 [a]	38,7	45,9 [a]

a,b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Comparaison entre 2023 et 2024

La figure 6.6 illustre comment la perception du niveau de risque pour la santé associé au vapotage de cannabis a évolué entre 2023 et 2024. Premièrement, la proportion de personnes qui considèrent que de vapoter du cannabis ne pose aucun risque pour la santé ou que ce risque est minime a augmenté ; elle est passée de 11 % à 17 %. Deuxièmement, la proportion de personnes qui estiment que le vapotage de cannabis comporte un risque modéré pour la santé a diminué ; elle est passée de 43 % à 39 %. Ces deux changements sont constatés dans tous les groupes d'âge. Finalement, la proportion de personnes qui estiment que le vapotage de cannabis entraîne un risque élevé pour la santé a légèrement diminué (46 % en 2023 c. 44 % en 2024). Toutefois, lorsque les résultats sont ventilés selon le groupe d'âge, on observe que la proportion de personnes estimant que le risque associé au vapotage de cannabis est élevé a augmenté chez les 15 à 20 ans (40 % c. 47 %), mais a diminué chez les 35 ans et plus (51 % c. 48 %).

Figure 6.6

Perception du niveau de risque pour la santé associé au vapotage de cannabis selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2023 et 2024

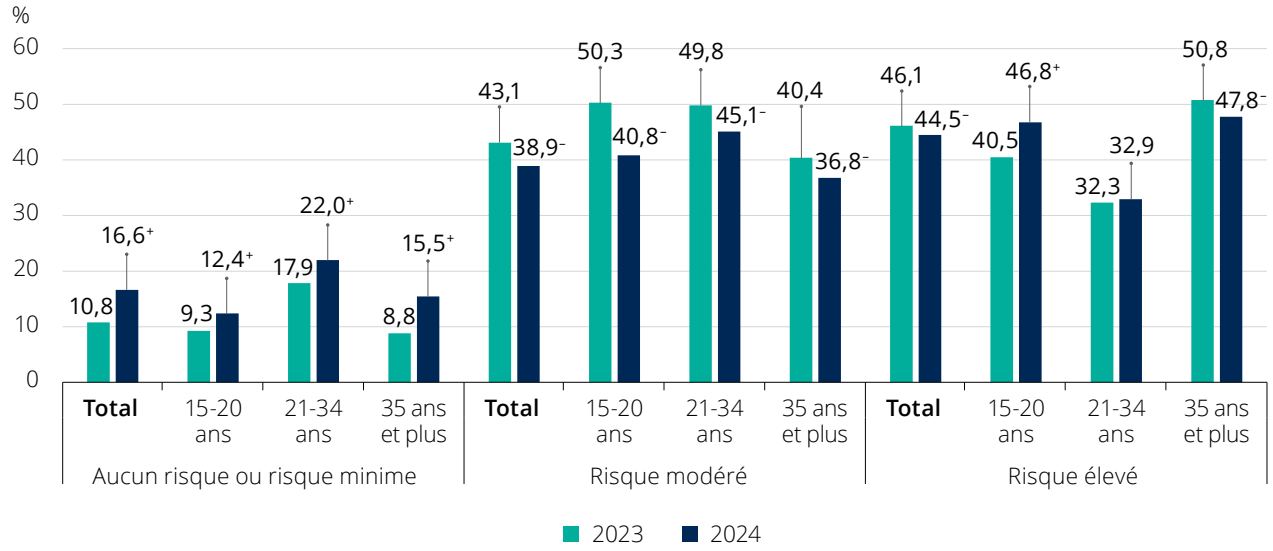

+/– Proportion de 2024 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2023, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2023 et 2024.

6.4 Perception des effets de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire

Perception des effets de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire un véhicule

L'indicateur est construit à partir d'une question posée à toutes les personnes de 15 ans et plus, soit :

« Selon vous, la consommation de cannabis diminue-t-elle la capacité de conduire un véhicule motorisé (p. ex. voiture, moto, motoneige, bateau à moteur ou véhicule tout-terrain) ? ».

Les choix de réponses possibles sont « Oui », « Non » ou « Cela dépend ». À des fins de clarté, les deux premiers choix de réponses ont été nommés « Diminue » et « Ne diminue pas » dans les tableaux de résultats. Cet indicateur concerne les personnes de 15 ans et plus.

Selon le genre et l'âge

Selon l'EQC 2024, la majorité (86 %) des Québécoises et des Québécois de 15 ans et plus considèrent que la consommation de cannabis diminue la capacité de conduire un véhicule, 3,8 % estiment qu'elle ne diminue pas cette capacité, et une personne sur dix (10 %) croit que cela dépend de certains facteurs (figure 6.7). Les femmes sont plus nombreuses en proportion que les hommes à estimer que la consommation de cannabis diminue la capacité de conduire un véhicule (87 % c. 85 %), tandis que les hommes sont plus portés à croire qu'elle ne la diminue pas (4,4 % c. 3,3 %).

Cette perception varie également selon le groupe d'âge (figure 6.8). On observe, par exemple, que les personnes de 35 à 54 ans et celles de 55 ans et plus sont plus nombreuses en proportion à estimer que la consommation de cannabis diminue la capacité de conduire un véhicule (87 % dans les deux cas) que celles de 21 à 24 ans et celles de 25 à 34 ans (84 % dans les deux cas). En outre, on note qu'une plus grande proportion de personnes croient que la consommation de cannabis ne diminue pas cette capacité chez celles de 55 ans et plus (4,6 %) que chez celles de 15 à 17 ans (3,4 %), de 18 à 20 ans (3,1 %) et de 35 à 54 ans (3,3 %).

Figure 6.7

Perception des effets de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire un véhicule selon le genre, population de 15 ans et plus, Québec, 2024

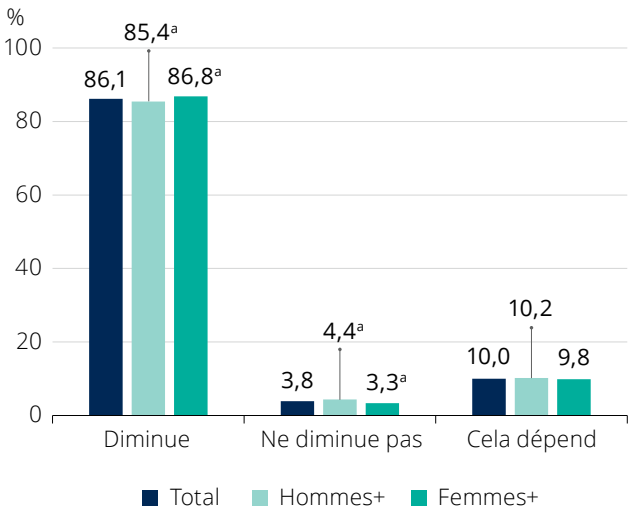

a Pour une perception donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des hommes et des femmes au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Figure 6.8

Perception des effets de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire un véhicule selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2024

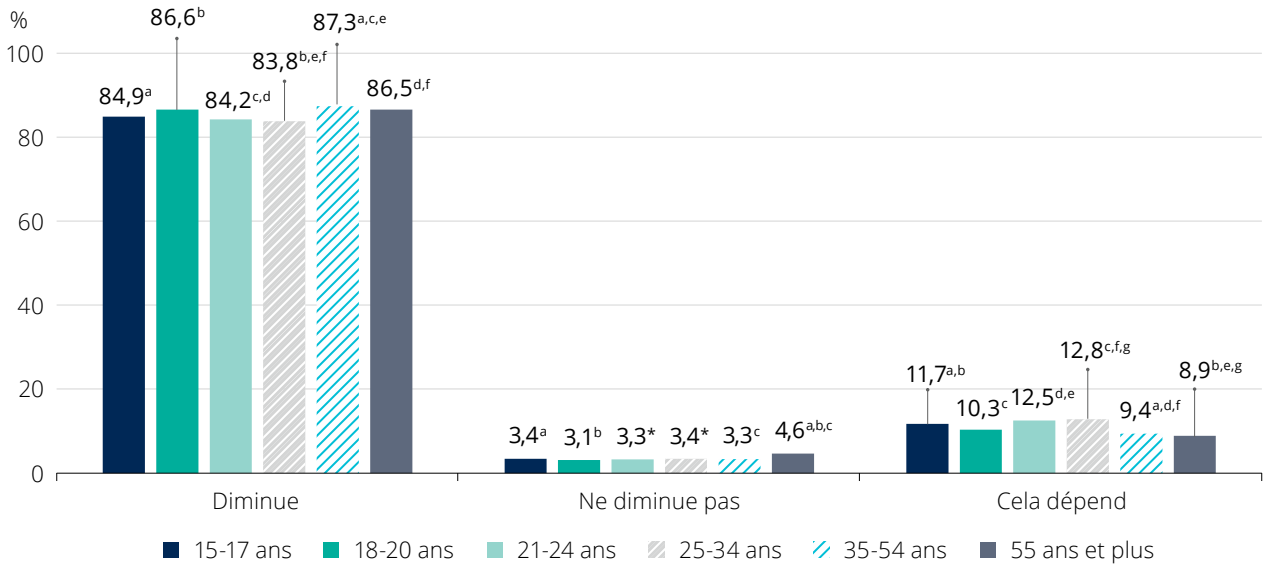

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c,d,e,f,g Pour une perception donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des groupes d'âge au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Selon certaines caractéristiques liées à la consommation de cannabis

Comme le montre le tableau 6.8, la perception des effets entraînés par la consommation de cannabis sur la capacité de conduire un véhicule varie selon l'expérience de consommation de cette substance au cours de la vie. On constate notamment qu'il y a une moindre proportion de personnes qui estiment que la consommation de cannabis diminue la capacité de conduire un véhicule chez celles en ayant consommé au cours des 12 mois précédant l'enquête (73 %) que chez celles qui ont consommé avant cette période ou celles qui n'ont jamais consommé de cannabis (89 % dans les deux cas). Par ailleurs, les personnes qui ont consommé du cannabis dans l'année avant l'enquête sont proportionnellement plus nombreuses que les autres à croire que les effets de la consommation de cette substance sur la capacité de conduire dépendent de certains facteurs (22 % c. 7 % à 9 %).

Tableau 6.8

Perception des effets de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire un véhicule selon la consommation de cannabis au cours de la vie, population de 15 ans et plus, Québec, 2024

	Diminue	Ne diminue pas	Cela dépend
		%	
Consommation de cannabis			
Oui, au cours des 12 derniers mois	72,9 [a,b]	5,2 [a]	21,8 [a]
Oui, mais pas au cours des 12 derniers mois	89,0 [a]	2,1 [a,b]	8,8 [a]
N'a jamais consommé	89,1 [b]	4,3 [b]	6,6 [a]

a,b Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Si l'on s'intéresse exclusivement aux personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 6.9), on remarque que les personnes ayant consommé quotidiennement sont les moins nombreuses en proportion à croire que la capacité de conduire un véhicule diminue en raison de la consommation de cette substance (51 %). La proportion de personnes ayant cette perception augmente au fur et à mesure que la fréquence de consommation de cannabis diminue : elle s'établit à 65 % chez celles ayant consommé de façon régulière, à 74 % chez celles ayant consommé occasionnellement, puis à 86 % chez celles qui ont consommé moins d'un jour par mois.

Tableau 6.9

Perception des effets de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire un véhicule selon la fréquence de consommation de cannabis, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2024

	Diminue	Ne diminue pas	Cela dépend
		%	
Fréquence de consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois			
Quotidienne	51,3 [a]	13,6* [a,b]	35,1 [a]
Régulière	65,3 [a]	6,0* [a]	28,7 [b]
Occasionnelle	73,9 [a]	4,9** [b]	21,3 [a,b]
Moins d'un jour par mois	85,7 [a]	1,6** [a,b]	12,7 [a,b]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2024.

Comparaison entre 2022 et 2024

Comme l'illustre la figure 6.9, la proportion de personnes de 15 ans et plus qui estiment que la consommation de cannabis diminue la capacité de conduire un véhicule est restée relativement stable entre 2022 (85 %) et 2024 (86 %). La proportion de personnes qui sont d'un avis contraire, soit celles qui considèrent qu'une telle consommation ne diminue pas cette capacité, est également restée stable, sauf chez les 15 à 20 ans, où on note une légère augmentation (2,3 % c. 3,3 %). D'ailleurs, dans ce groupe d'âge, on observe que la proportion de personnes qui croient que les effets de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire dépendent de certains facteurs a diminué (13 % en 2022 c. 11 % en 2024).

Rappelons que selon les analyses évolutives d'éditions antérieures de l'enquête, la proportion de personnes estimant que la consommation de cannabis diminue la capacité de conduire un véhicule avait augmenté entre 2018 et 2021 (84 % c. 86 %). La proportion de personnes qui croient que de consommer du cannabis ne diminue pas cette capacité était quant à elle passée de 6 % en 2018 à 3,7 % en 2021 (Conus et autres 2022).

Figure 6.9

Perception des effets de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire un véhicule selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2022 et 2024

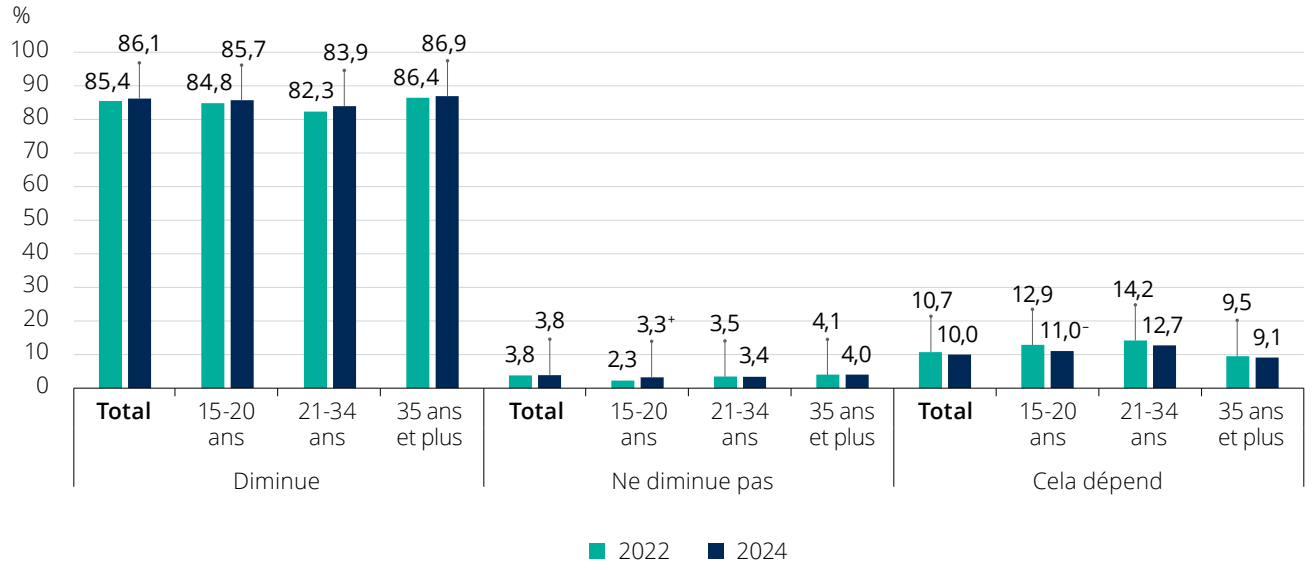

+/– Proportion de 2024 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2022, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2022 et 2024.

6.5 Sentiment de jugement négatif ressenti en raison de sa consommation de cannabis

Fréquence du sentiment de jugement négatif ressenti en raison de sa consommation de cannabis

Cet indicateur est construit à partir de la question « Actuellement, à quelle fréquence avez-vous l'impression que les autres vous jugent négativement parce que vous consommez du cannabis ? », pour laquelle les choix de réponses sont : « Souvent », « Parfois », « Rarement », « Jamais », « Ne sait pas ».

Pour cette question, le choix de réponse « Ne sait pas » est considéré comme une réponse valide. Pour des fins d'analyse, les réponses « Souvent » et « Parfois » sont regroupées. Cet indicateur concerne les personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Comparaison entre 2022 et 2024

Selon l'EQC 2024, environ les deux tiers (66 %) des Québécoises et des Québécois de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours de l'année précédant l'enquête ne se sont jamais senti(e)s jugé(e)s négativement en raison de leur consommation de cannabis, 14 % ont rarement éprouvé ce sentiment négatif, une personne sur dix (10 %) l'a souvent ou parfois ressenti, et la même proportion de personnes (10 %) disent ne pas savoir si elles se sont déjà senties ainsi (figure 6.10).

Lorsque les résultats sont ventilés par groupe d'âge, on voit par exemple que 13 % des personnes de 15 à 20 ans et de celles de 21 à 34 ans se sont souvent ou parfois senties jugées négativement en raison de leur consommation de cannabis, alors que c'est le cas de 8 % des personnes de 35 ans et plus. Par ailleurs, la proportion de personnes ne s'étant jamais senties ainsi est de 63 % chez les 15 à 20 ans, de 64 % chez les 21 à 34 ans et de 68 % chez les 35 ans et plus. Les proportions observées en 2024 sont semblables à celles constatées en 2022, et ce, pour tous les groupes d'âge.

Cela rappelle les analyses évolutives effectuées entre 2021 et 2022, qui n'avaient pas permis d'observer de différences statistiquement significatives pour ce qui est de la fréquence du sentiment de jugement négatif ressenti par les personnes ayant consommé du cannabis dans les 12 mois précédant l'enquête en raison de leur consommation. Les 15 à 17 ans sont le seul groupe d'âge pour qui la proportion de personnes ayant ressenti souvent ou parfois ce sentiment de jugement négatif avait augmenté ; il était passé de 5 %* en 2021 à 12 % en 2022 (Conus et Dupont 2023).

Figure 6.10

Fréquence du sentiment de jugement négatif ressenti en raison de sa consommation de cannabis selon l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2022 et 2024

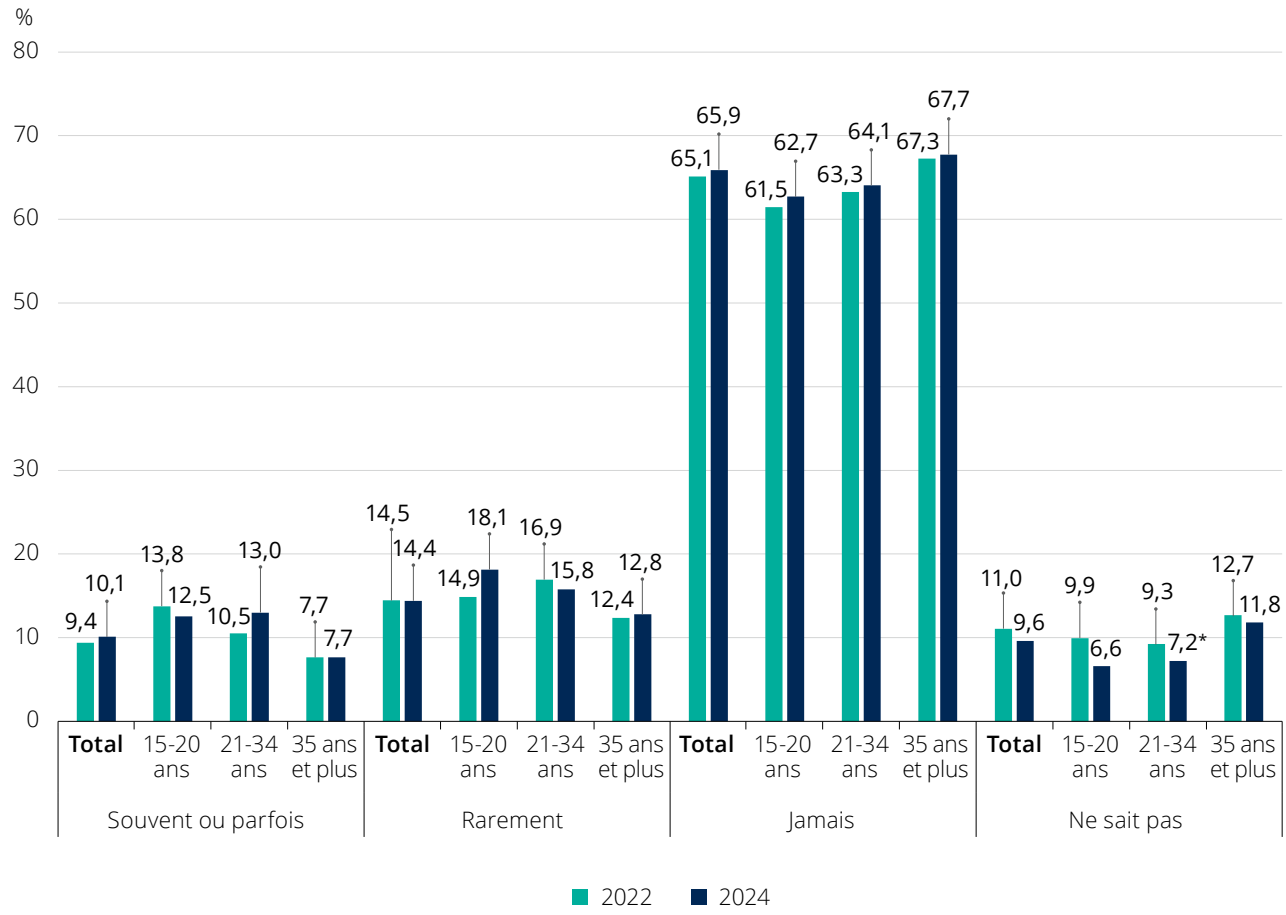

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Note : Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions de 2022 et 2024 au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2022 et 2024.

Discussion

Selon l'EQC 2024, plus de la moitié des Québécoises et des Québécois croient que la consommation occasionnelle de cannabis est une pratique acceptable (61 %) et que les risques pour la santé associés à celle-ci sont nuls ou minimes (60 %). Toutefois, la grande majorité des personnes estiment que ces risques sont modérés ou élevés lorsque le cannabis est consommé de façon régulière (80 %) ou lorsque le vapotage est la méthode utilisée pour le consommer (83 %), et considèrent que la consommation de cette substance nuit à la capacité de conduire un véhicule (86 %).

Plusieurs études ont montré que les perceptions à l'égard du cannabis varient selon différents facteurs tels que le genre, l'âge, et l'expérience de consommation (Huỳnh et autres 2024 ; Winfield-Ward et Hammond 2024). Les résultats de l'EQC 2024 viennent appuyer cela, en révélant notamment que les hommes et les personnes ayant déjà consommé du cannabis sont plus susceptibles que les autres personnes d'avoir une opinion favorable de la consommation de cannabis et de croire que le fait d'en consommer (que ce soit occasionnellement ou régulièrement), y compris par vapotage, ne pose aucun risque pour la santé, ou alors un risque minime. Les résultats montrent également que ces perceptions diffèrent selon les groupes d'âge. Ainsi, on voit par exemple que les jeunes adultes (21-34 ans) sont plus portés que les autres groupes d'âge à croire qu'il est socialement acceptable de consommer du cannabis à l'occasion, mais ils sont aussi moins nombreux en proportion à croire que la consommation de cannabis présente un risque élevé lorsqu'elle est régulière ou lorsque le cannabis est vapoté. De plus, les hommes, les jeunes adultes et les personnes qui consomment du cannabis fréquemment sont moins susceptibles que les autres personnes de considérer que la consommation de cette substance diminue la capacité de conduire un véhicule.

L'EQC 2024 nous permet également d'observer comment les perceptions ont changé depuis 2022. On constate entre autres que la proportion de personnes ayant une opinion favorable à propos de la consommation occasionnelle de cannabis a légèrement diminué (particulièrement chez les 15 à 20 ans), alors que la proportion de celles qui croient qu'une consommation régulière comporte un risque élevé pour la santé a augmenté (particulièrement chez les 15 à 34 ans).

Comme les normes sociales et les perceptions à l'égard du cannabis demeurent peu étudiées dans les autres enquêtes populationnelles, l'EQC constitue un moyen privilégié pour les mesurer et pour continuer à suivre leur évolution au sein de la population québécoise. Ces informations contribueront à mieux cibler les sous-groupes de la population qui pourraient le plus bénéficier de campagnes d'information, de sensibilisation et de prévention, et à adapter ces campagnes en conséquence.

Conclusion générale

L'*Enquête québécoise sur le cannabis* de 2024 a été réalisée auprès de plus de 15 000 répondantes et répondants, et les précieuses informations recueillies fournissent un portrait objectif et fiable des éléments entourant la consommation de cannabis au Québec. De plus, les données colligées au fil des éditions de l'EQC permettent de décrire l'évolution de plusieurs comportements et attitudes des Québécoises et des Québécois vis-à-vis cette substance. Les résultats présentés dans ce rapport visent à informer le milieu de la santé publique, la communauté scientifique et le public de façon à promouvoir la prise de décisions favorables à la santé de la population.

Le rapport de l'EQC 2024 permet de porter un regard sur l'évolution de plusieurs habitudes de consommation de cannabis depuis 2021, dont certaines sont peu répandues. En jumelant les données des éditions de 2021 et 2022, d'une part, et de 2023 et 2024, d'autre part, on arrive à mieux décrire l'évolution de plusieurs phénomènes pour des groupes d'âge plus fins grâce à une taille d'échantillon d'analyse accrue. L'analyse des éditions combinées permet donc de faire ressortir des tendances qui ne sont pas systématiquement détectables lorsque l'on analyse des données année par année. Cette analyse fait le pont avec la dernière analyse plus détaillée, qui portait sur les données des éditions 2018, 2019 et 2021 de l'EQC (Conus et autres 2022).

Des tendances se dessinent au fil des années

L'EQC permet dans un premier temps de situer l'importance de la consommation de cannabis au sein de la population. On constate qu'au Québec, en 2024, environ 18 % des personnes de 15 ans et plus ont consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête. Au sein de la population, on observe que cette proportion n'a pas varié de façon notable entre l'EQC 2023 et l'EQC 2024. Les éditions successives de l'EQC ont permis d'établir qu'il y a eu une augmentation de la proportion de personnes consommant du cannabis entre 2018 et 2021 qui a été suivie par une diminution en 2023, et qu'on observe aujourd'hui une relative stabilité, bien que la proportion de personnes consommatrices observée en 2024 soit encore supérieure à celle observée en 2018.

Le cannabis a été légalisé en 2018 dans tout le Canada, mais la réglementation en place diffère selon les provinces. C'est pourquoi il aurait été pertinent de pouvoir comparer les tendances observées au Québec avec celles observées dans le reste du pays ou dans les autres provinces. Ces comparaisons sont toutefois impossibles, car les dernières publications décrivant l'évolution de la consommation de cannabis et de certaines habitudes de consommation au Canada et dans les provinces ont eu lieu en 2021, et que leurs données couvrent la période de 2018 à 2020 (Rotermann 2020, 2021). Les données de l'*Enquête canadienne sur l'alcool et les drogues* (ECAD), l'*Enquête canadienne sur la consommation de substances* (ECCS), l'*Enquête canadienne sur le tabac et la nicotine* (ECTN), l'*Enquête nationale sur le cannabis* (ENC) et de l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC) comportent toutes des mesures de la consommation de cannabis. Malheureusement, plusieurs limites nous empêchent de comparer les résultats du Québec avec les autres résultats disponibles pour le Canada, notamment le fait que l'édition la plus récente de l'enquête date de plusieurs années (2019 pour l'ECAD, 2022 pour l'ECTN), que la période de référence de la mesure de consommation de cannabis et de la fréquence de consommation ne couvre pas une année complète (l'ECTN comporte des indicateurs sur les 30 derniers jours), et que la comparaison dans le temps n'est pas possible en raison de changements dans la méthodologie ou dans la mesure, ou en raison d'un bris dans le suivi (pour l'ECCS, l'ESCC et pour l'ENC).

Même s'il est difficile de situer la consommation de cannabis observée au Québec par rapport à celle observée dans les autres provinces, il est important de surveiller l'évolution d'indicateurs de comportements de consommation à risque au fil des années dans la province. Parmi ces comportements, certains sont en augmentation. Par exemple, entre 2021-2022 et 2023-2024, il y a eu une augmentation moyenne de la proportion de personnes ayant consommé quotidiennement du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête (15 % c. 17 %), et une

augmentation de celle de personnes ayant principalement opté pour des produits contenant exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD (de 43 % à 48 %). Ces augmentations sont attribuables, en grande partie, aux augmentations observées chez les femmes. En parallèle, certains comportements de consommation semblent ne pas avoir varié de façon notable dans les dernières années. C'est le cas par exemple pour le fait de fumer du cannabis, d'en consommer de façon concomitante avec d'autres substances et de s'approvisionner auprès du principal détaillant légal au Québec, soit la SQDC. À cela s'ajoute le fait que la proportion de personnes consommatrices qui pourraient présenter un risque élevé de consommation problématique n'a pas varié de manière notable, et qu'elle se situe à 1,3 %* en 2021-2022 et en 2023-2024. La mesure de ces indicateurs devra rester prioritaire dans les prochaines années.

Des changements sociétaux importants ont accompagné la légalisation du cannabis au Canada en 2018 et plusieurs phénomènes ont émergé en lien avec la consommation de cette substance. Or, certains indicateurs mesurés dans l'EQC semblent indiquer qu'il y récemment eu une rupture par rapport à ce qu'on observait jusqu'en 2021-2022. Il est positif de constater que la proportion de Québécois et de Québécoises qui consomment ne semble plus à la hausse, que le nombre de jeunes consommatrices et consommateurs qui vapotent du cannabis décroît pour une première fois, et que l'acceptabilité sociale et la perception du risque associé à la consommation de cannabis semblent suivre les efforts d'information et de prévention mis en place.

Portée et limites de l'enquête

L'EQC est une enquête populationnelle à portée provinciale qui vise l'ensemble de la population du Québec âgée de 15 ans et plus, et qui permet de décrire de façon détaillée plusieurs aspects de la consommation de cannabis grâce à de nombreux indicateurs qui ont été mesurés quasi annuellement depuis 2018. La méthodologie employée est restée similaire au fil des éditions et repose sur des techniques rigoureuses de collecte et de traitement des données (Djapa et Lapointe 2025). Cette enquête permet d'avoir, pour le Québec, une grande partie des données nécessaires à la compréhension des phénomènes entourant la consommation de cannabis, ainsi qu'à la prise de décision en santé publique. Le Québec est donc avantagé sur ce plan si on le compare aux autres provinces et au reste du Canada.

Dans toute enquête populationnelle, la validité des données repose sur les renseignements fournis par les personnes répondantes. Il est donc nécessaire, lors de l'interprétation des résultats, de tenir compte du fait qu'il s'agit d'habitudes de consommation autorapportées. Ainsi, il est possible que certains résultats présentés dans ce rapport soient affectés par un biais de désirabilité sociale (soit la tendance qu'ont les individus à vouloir se présenter sous un jour favorable et à ne pas dévoiler des informations qui les feraient mal paraître). Une des séries de résultats qui pourrait être particulièrement touchée par ce biais est celle portant sur les événements de consommation accidentelle de cannabis au domicile (chapitre 5). Il est possible qu'une partie des répondantes et des répondants n'ait pas fourni une réponse complète à ces questions en raison de la nature de celles-ci, et qu'en conséquence, les proportions observées pour les indicateurs qui en découlent soient sous-estimées.

Suivre la consommation de cannabis au Québec

La surveillance des habitudes de consommation qui peuvent mettre à risque la santé des personnes consommatrices reste une priorité de santé publique. Parmi les habitudes à surveiller, le vapotage de cannabis devrait continuer de faire l'objet d'une attention particulière (en particulier dans le contexte où la SQDC va commencer à vendre des produits de vapotage de cannabis à l'automne 2025), tout comme les autres comportements que les jeunes peuvent adopter en lien avec leur consommation (l'âge d'initiation, le type de produits consommé, etc.). En parallèle, il restera nécessaire de mesurer certaines autres réalités vécues par la population, y compris par les personnes qui ne consomment pas, comme la consommation accidentelle de cannabis, l'exposition à la fumée secondaire de cannabis, l'exposition à des publicités mettant de l'avant cette substance, etc. Les données colligées dans le cadre de l'EQC fourniront de précieuses informations dans ces domaines.

Références bibliographiques

AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (2019). *Recommandations canadiennes pour l'usage du cannabis à moindre risque*, [En ligne], Gouvernement du Canada, 4 p. [www.canada.ca/content/dam/themes/health/carousel/LRCUG%20Evidence%20Brief%20Final%20French.pdf] (Consulté le 22 novembre 2022).

ANDRIAMASINORO, S. N., et autres (2023). *État des connaissances sur les liquides de vapotage de cannabis*, [En ligne], Québec, Institut national de santé publique du Québec, 66 p. [inspq.qc.ca/publications/3340?utm_source=Institut+national+de+sant%C3 %A9+publique+du+Qu%C3 %A9bec&utm_campaign=0f7b03d1cf-resonances-2023-08-01&utm_medium=email&utm_term=0_b5d9f3a57e-0f7b03d1cf-71568039] (Consulté le 2 août 2023).

ASBRIDGE, M., et autres (2014). "Problems with the Identification of 'Problematic' Cannabis Use: Examining the Issues of Frequency, Quantity, and Drug Use Environment", *European Addiction Research*, [En ligne], vol. 20, nº 5, septembre, p. 254-267. doi : 10.1159/000360697. (Consulté le 11 décembre 2018).

AZEVEDO DA SILVA, M., et autres (2024). *Indice de défavorisation matérielle et sociale 2021*, [En ligne], Québec, Institut national de santé publique du Québec, 25 p. [inspq.qc.ca/sites/default/files/2024-04/3476-indice-defavorisation-materielle-sociale-2021.pdf] (Consulté le 28 février 2024).

CENTRE FOR ADDICTION AND MENTAL HEALTH (2018). *10 Ways to Reduce Risks to Your Health When Using Cannabis. Canada's Lower-Risk Cannabis Use Guidelines* (LRCUG), Repéré au camh.ca/-/media/files/pdfs---reports-and-books---research/canadas-lower-risk-guidelines-cannabis-pdf.pdf.

CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL (2024, mis à jour le 3 mai). *Consommer de façon responsable et réduire vos risques*, [En ligne]. [ciusss-centresud-mtl.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/conseils-et-prevention-lumiere-sur-le-cannabis/conseils-et-prevention-cannabis-consommation-responsable] (Consulté le 12 novembre 2024).

CHADI, N., C. MINATO et R. STANWICK (2020). "Cannabis vaping: Understanding the health risks of a rapidly emerging trend", *Paediatrics & Child Health*, [En ligne], vol. 25, nº Supplement_1, p. S16-S20. doi : 10.1093/pch/pxaa016. (Consulté le 22 novembre 2021).

CHAN, O., et autres (2024). "Cannabis Use During Adolescence and Young Adulthood and Academic Achievement: A Systematic Review and Meta-Analysis", *JAMA Pediatrics*, [En ligne], octobre. doi : 10.1001/jamapediatrics.2024.3674. (Consulté le 15 novembre 2024).

COLES, A. R. L., et autres (2024). "The highs and lows of cannabis stigma: a vignette study of factors that influence stigma toward cannabis consumers", *Drugs: Education, Prevention and Policy*, [En ligne], p. 1-14. doi : 10.1080/09687637.2024.2392546. (Consulté le 15 novembre 2024).

CONUS, F., et A. DAVISON (2024). *Enquête québécoise sur le cannabis 2023. Principaux résultats, portrait du vapotage de cannabis et premières données sur les connaissances à l'égard de la consommation à moindres risques*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 108 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-cannabis-2023-vapotage-connaissances-consommation.pdf] (Consulté le 11 avril 2024).

CONUS, F., et K. DUPONT (2023). *Enquête québécoise sur le cannabis 2022. La consommation de cannabis et les perceptions des Québécois. État des lieux quatre ans après la légalisation*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 160 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-cannabis-2022-consommation-perceptions.pdf] (Consulté le 18 août 2023).

CONUS, F., D. GONZALEZ-SICILIA et H. CAMIRAND (2022). *Enquête québécoise sur le cannabis 2021. La consommation de cannabis et les perceptions des Québécois. Portrait et évolution de 2018 à 2021*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 175 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-cannabis-consommation-perceptions-evolution-2018-2021.pdf] (Consulté le 31 octobre 2022).

CONUS, F., M. C. STREET et M. BORDELEAU (2019). *Enquête québécoise sur le cannabis 2018. La consommation de cannabis et les perceptions des Québécois : un portrait prélégalisation*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 111 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sur-le-cannabis-2018-la-consommation-de-cannabis-et-les-perceptions-des-quebecois-un-portrait-prelegalisation.pdf] (Consulté le 26 novembre 2019).

D'MELLO, K., et autres (2023). "Use of flavored cannabis vaping products in the US, Canada, Australia, and New Zealand: findings from the international cannabis policy study wave 4 (2021)", *The American Journal of Drug and Alcohol Abuse*, [En ligne], août, p. 1-12. doi : 10.1080/00952990.2023.2238116. (Consulté le 8 novembre 2023).

DAVIS, C. G., et autres (2009). "Drawing the line on risky use of cannabis: Assessing problematic use with the ASSIST", *Addiction Research & Theory*, [En ligne], vol. 17, nº 3, juillet, p. 322-332. doi : 10.1080/16066350802334587. (Consulté le 20 décembre 2018).

DIRECTEUR NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE (2019, mis à jour le 20 novembre). *Mise en garde contre le vapotage de cannabis*, [En ligne]. [msss.gouv.qc.ca/professionnels/tabagisme-et-vapotage/vapotage/mise-en-garde-contre-le-vapotage-de-cannabis/] (Consulté le 11 février 2022).

DJAPA, V., et F. LAPOINTE (2025). *Enquête québécoise sur le cannabis 2024. Méthodologie de l'enquête*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 25 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-cannabis-eqc-2024-methodologie.pdf] (Consulté le 9 avril 2025).

FISCHER, B., et autres (2022). "Lower-Risk Cannabis Use Guidelines (LRCUG) for reducing health harms from non-medical cannabis use: A comprehensive evidence and recommendations update", *International Journal of Drug Policy*, [En ligne], janvier, p. 103381. doi : 10.1016/j.drugpo.2021.103381. (Consulté le 24 novembre 2021).

GOUVERNEMENT DU CANADA (2021, mis à jour le 11 mars). *Le cannabis au Canada. Renseignez-vous sur les faits. Le cannabis et votre santé*, [En ligne]. [canada.ca/fr/services/sante/campagnes/cannabis/effets-sante.html] (Consulté le 18 septembre 2023).

GOUVERNEMENT DU CANADA (2024, mis à jour le 8 juillet). *Empoisonnements au cannabis chez les enfants*, [En ligne]. [canada.ca/fr/sante-canada/services/drogues-medicaments/cannabis/effets-sante/empoisonnements-enfants.html] (Consulté le 12 novembre 2024).

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2023a, mis à jour le 30 novembre). *Risques associés aux méthodes de consommation de cannabis*, [En ligne]. [quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/alcool-drogues-jeu/connaitre-les-drogues-et-leurs-effets/cannabis/description-effets-risques-cannabis/risques-associes-methodes-consommation-cannabis] (Consulté le 12 novembre 2024).

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2023b, mis à jour le 30 mars). *Usage à moindres risques*, [En ligne]. [quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/alcool-drogues-jeu/connaitre-les-drogues-et-leurs-effets/cannabis/description-effets-risques-cannabis/usage-cannabis-moindres-risques] (Consulté le 7 novembre 2023).

HAMMOND, D., et autres (2023). *International Cannabis Policy Study - Canada 2022 cannabis report*, [En ligne], University of Waterloo, 79 p. [cannabisproject.ca/wp-content/uploads/2023/06/2022-Canada-Report-June-26.pdf] (Consulté le 15 octobre 2023).

HAMMOND, D., et autres (2020). "Evaluating the impacts of cannabis legalization: The International Cannabis Policy Study", *International Journal of Drug Policy*, [En ligne], vol. 77, février, p. 102698. doi : 10.1016/j.drugpo.2020.102698. (Consulté le 24 août 2021).

HOCH, E., et autres (2024). "Cannabis, cannabinoids and health: a review of evidence on risks and medical benefits", *European Archives of Psychiatry and Clinical Neuroscience*, [En ligne], septembre. doi : 10.1007/s00406-024-01880-2. (Consulté le 15 novembre 2024).

HUMENIUK, R., et autres (2010). Brief intervention. *The ASSIST-linked brief intervention for hazardous and harmful substance use. Manual for use in primary care*, [En ligne], Genève, Organisation mondiale de la santé, 40 p. [apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/44321/9789241599399_eng.pdf;jsessionid=852D048E395B4D8E6B1075280F1D21E7?sequence=1] (Consulté le 17 décembre 2019).

HUỲNH, C., et autres (2024). "Age differences in cannabis-related perceptions, knowledge, and sources of information among adults in the post-legalization era in Quebec, Canada", *Journal of Studies on Alcohol and Drugs*, [En ligne], septembre. doi : 10.15288/jsad.23-00355. (Consulté le 17 novembre 2024).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2024). *Guide pour la prise en compte du genre dans les statistiques à l'Institut de la statistique du Québec : recommandations des comités sur l'identité de genre et sur la diversité sexuelle et de genre*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 46 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/guide-isq-genre.pdf] (Consulté le 10 juillet 2024).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2025, mis à jour le 9 avril). *Enquête québécoise sur le cannabis 2024*, [En ligne]. [statistique.quebec.ca/fr/document/enquete-quebecoise-sur-le-cannabis-2024] (Consulté le 9 avril 2025).

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2016, mis à jour le 14 décembre). *Effets sur la santé de la consommation du cannabis*, [En ligne]. [inspq.qc.ca/substances-psychoactives/cannabis/effets-potentiels-sur-la-sante#:~:text=Effets%20respiratoires&text=Comme%20pour%20la%20cigarette%2C%20la,de%20la%20consommation%20(3)] (Consulté le 21 novembre 2023).

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2024). *Conséquences sanitaires liées au cannabis*, [En ligne]. [inspq.qc.ca/substances-psychoactives/cannabis/consequences-sanitaires] (Consulté le 9 novembre 2024).

KAMWA NGE, A., et F. GAGNON (2023). *Le régime québécois du cannabis à des fins non médicales : une mise en perspective internationale*, [En ligne], Québec, Institut national de santé publique du Québec, 101 p. [inspq.qc.ca/sites/default/files/2024-04/3475-regime-quebecois-cannabis-non-medicales-perspective-internationale.pdf] (Consulté le 2 avril 2024).

LEVASSEUR, M.-E., et autres (2021). *Consultation sur les arômes dans les extraits de cannabis inhalés : modifications au Règlement sur le cannabis*, [En ligne], Québec, Institut national de santé publique, 19 p. [inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2807-consultations-aromes-extraits-cannabis-inhales.pdf] (Consulté le 19 novembre 2024).

LIM, C. C. W., et autres (2021). "Prevalence of Adolescent Cannabis Vaping: A Systematic Review and Meta-analysis of US and Canadian Studies", *JAMA Pediatrics*, [En ligne], octobre. doi : *10.1001/jamapediatrics.2021.4102*. (Consulté le 8 novembre 2021).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2023, mis à jour le 30 novembre). *Effets du cannabis*, [En ligne]. [quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/alcool-drogues-jeu/connaitre-les-drogues-et-leurs-effets/cannabis/description-effets-risques-cannabis/effets-cannabis] (Consulté le 23 janvier 2025).

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (2007). *A. OMS - ASSIST V3.0, français*, [Questionnaire], [En ligne], 6 p, [pepra.ch/application/files/3816/5167/6080/ASSIST-Screening-fr.pdf] (Consulté le 15 février 2018).

OTTAWA SANTÉ PUBLIQUE (s.d.). *Recommandations pour une utilisation de cannabis à moindre risque*, Repéré au santepubliqueottawa.ca/fr/public-health-topics/resources/Documents/Lower-Risk-Cannabis-Use-Tips-FR.pdf.

QUÉBEC (2018). Loi encadrant le cannabis, chapitre RLRQ C-5.3, à jour au 31 août 2021, [En ligne], Québec, L'Éditeur officiel du Québec. [legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/C-5.3] (Consulté le 17 novembre 2021).

REID, M. (2020). "A qualitative review of cannabis stigmas at the twilight of prohibition", *Journal of Cannabis Research*, [En ligne], vol. 2, nº 1, décembre, p. 46. doi : 10.1186/s42238-020-00056-8. (Consulté le 19 novembre 2021).

ROTERMANN, M. (2020). « Qu'est-ce qui a changé depuis la légalisation du cannabis ? », *Rapports sur la santé*, [En ligne], produit nº 82-003-X au catalogue de Statistique Canada, vol. 31, nº 2, février, p. 13-24. [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2020002/article/00002-fra.htm] (Consulté le 19 février 2020).

ROTERMANN, M. (2021). « Regard rétrospectif en 2020, l'évolution de la consommation de cannabis et des comportements connexes au Canada », *Rapports sur la santé*, [En ligne], produit nº 82-003-X au catalogue de Statistique Canada, vol. 32, nº 4, avril, p. 3-16. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/82-003-x/2021004/article/00001-fra.pdf ?st=8Atc0skm] (Consulté le 22 avril 2021).

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DU CANNABIS (2023). *Rapport annuel 2023*, [En ligne], Québec, Société québécoise du cannabis, 65 p. [sqdc.ca/fr-CA/a-propos/acces-a-l-information/Publications] (Consulté le 19 juin 2023).

THOMAS, S., et B. WANNELL (2009). « Combiner les cycles de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes. Coup d'oeil méthodologique », *Rapports sur la santé*, [En ligne], produit nº 82-003-XPF au catalogue de Statistique Canada, vol. 20, nº 1, mars, p. 8. [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2009001/article/10795-fra.pdf] (Consulté le 19 septembre 2023).

TRAORÉ, I., M. SIMARD et D. JULIEN (2024). *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire. Résultats de la troisième édition* - 2022-2023, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 759 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sante-jeunes-secondaire-2022-2023.pdf] (Consulté le 10 décembre 2024).

WINDLE, S. B., et autres (2021). "Impaired driving and legalization of recreational cannabis", *Canadian Medical Association Journal*, [En ligne], vol. 193, nº 14, avril, p. E481-E485. doi : 10.1503/cmaj.191032. (Consulté le 26 avril 2021).

WINFIELD-WARD, L., et D. HAMMOND (2024). "Social Norms for Cannabis Use After Nonmedical Legalization in Canada", *American Journal of Preventive Medicine*, [En ligne], vol. 66, nº 5, mai, p. 809-818. doi : 10.1016/j.amepre.2023.12.013. (Consulté le 17 novembre 2024).

Glossaire

Âge au moment de l'enquête

L'information relative à l'âge au moment de l'enquête est obtenue à l'aide des questions posées en début de questionnaire, lesquelles visent à faire en sorte que le questionnaire soit bel et bien rempli par la personne sélectionnée et comprenne une validation de la date de naissance du répondant ou de la répondante. L'âge au moment de l'enquête est calculé en faisant la différence entre la date à laquelle le questionnaire est rempli et la date de naissance. Cette variable est ensuite catégorisée en six groupes d'âge qui sont utilisés pour la plupart des analyses : les 15-17 ans, les 18-20 ans, les 21-24 ans, les 25-34 ans, les 35-54 ans et les 55 ans et plus.

Consommation de cannabis au cours de la vie

Cette variable a été créée afin de décrire, pour l'ensemble de la population, la consommation de cannabis au cours de la vie de même que la consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête. Les questions « Au cours de votre vie, avez-vous déjà consommé du cannabis ? » et « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé du cannabis ? » sont posées aux personnes participantes. Les choix de réponses sont « Oui » et « Non ». La variable générée présente les catégories suivantes : « Oui, au cours des 12 mois », « Oui, mais pas au cours des 12 derniers mois », « N'a jamais consommé ».

Genre

Cette variable, qui vise à mettre en œuvre les recommandations pour la prise en compte du genre dans les statistiques (Institut de la statistique du Québec 2024), découle de la question « Quel est votre genre ? Par genre, on entend votre genre actuel, qui peut différer du sexe qui vous a été assigné à la naissance ou de celui inscrit dans vos documents officiels », pour laquelle les choix de réponses possibles sont « Homme », « Femme », « Ou veuillez préciser ». Au besoin, une explication plus détaillée et standardisée de la notion de genre et du dernier choix de réponse est fournie.

Les personnes non binaires, soit celles dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin, ont été réparties entre les hommes et les femmes pour des raisons de confidentialité et de qualité, d'où les libellés « Hommes+ » et « Femmes+ ». Bien qu'un « + » ait été ajouté au libellé des catégories en 2024, la variable correspond en tout point à ce qui a été fait précédemment dans l'enquête.

Indice de défavorisation matérielle et sociale

L'indice de défavorisation matérielle et sociale est un *proxy* de type écologique qui permet d'assigner à un individu une information socioéconomique afin de combler l'absence de ce type d'information chez ceux ayant participé à l'enquête (Azevedo Da Silva et autres 2024). Cet indice est obtenu à partir de six indicateurs issus du recensement de 2021. Les indicateurs pris en compte pour la construction de l'indice sont la proportion de personnes de 15 ans et plus sans certificat ou diplôme d'études secondaires, la proportion de personnes de 15 ans et plus ayant un emploi, le revenu moyen des personnes de 15 ans et plus, la proportion de personnes de 15 ans et plus vivant seules dans leur domicile, la proportion de personnes de 15 ans et plus séparées, divorcées ou veuves et la proportion de familles monoparentales. L'attribution de l'indice à un individu est faite en fonction de son code postal. L'indice est présenté, pour toute la population à l'étude, en quintiles, le premier quintile représentant le fait de vivre dans un milieu très favorisé et le cinquième celui de vivre dans un milieu très défavorisé.

L'*Enquête québécoise sur le cannabis* (EQC) de 2024 a été menée entre janvier et juin 2024, et porte sur la consommation de cannabis et les comportements qui y sont associés ainsi que sur les perceptions à l'égard de cette substance. Le présent rapport analyse divers indicateurs concernant la prévalence et la fréquence de consommation, les méthodes de consommation utilisées, certaines habitudes de consommation à risque et les sources d'approvisionnement. Les perceptions des Québécoises et des Québécois entourant la consommation de cannabis sont également décrites, de même que la consommation accidentelle.

La population visée par l'enquête est celle des Québécoises et Québécois de 15 ans et plus. Les personnes résidant dans les régions des Terres-Cries-de-la-Baie-James et du Nunavik ne sont toutefois pas visées par l'enquête, ni celles vivant dans un ménage collectif institutionnel. Au total, 15 197 personnes ont participé à l'EQC 2024.

« Une organisation statistique performante au service d'une société québécoise en évolution »

statistique.quebec.ca

Institut de la statistique Québec